LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 19 OCTOBRE 1962 PRIX: 10c



La longue file de milliers de cardinaux, archevêques et évêques du monde entier, tous vêtus de blanc, se dirige vers la basilique St-Pierre où auront lieu toutes les grandes cérémonies et sessions du grand Concile enfin commencé. Même les témoins les plus chevronnés étaient impressionnés, ce jeudi 11 octobre, par la splendeur inouïe de ce cortège des plus hauts dignitaires de l'Eglise et sentaient qu'une telle réunion à Rome indique l'importance extraordinaire des délibérations qui s'y dérouleront au cours des prochains mois.

Ouverture et orientation du Concile Vatican II

Un évêque du Canada, après la cérémonie d'ouverture du Concile Vatican II s'est exclamé: "Comment décrire une telle salle de réunion sur papier!". Il avait raison, la basilique du Vatican est certainement devenue la plus belle salle d'assemblée de l'histoire. Et la cérémonie d'ouverture du Concile n'a pas son égale en splendeur, en piété, en énergie, dans l'histoire de l'Eglise.

☆ ☆ ☆

Cité du Vatican, 11 octobre 1962

La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Représentant lecteurs et annonceurs, personnel dévoué, confrères, à l'ouverture du Concile, à proximité du Pape.

R. Durocher, O.M.I.

☆ ☆ ☆

Cérémonie splendide et pieuse

Nous avons été privilégié de pouvoir trouver une place de choix du côté droit de l'endroit où se trouve le trône du Pape, sous le baldaquin du Bernin, de sorte que chaque fois que le Souverain Pontife quittait son siège pour se mettre à genoux, nous le voyions de profil à une distance de cinquante pieds. Pour ce faire il fallait enfreindre les rubriques et se tenir sur un banc, mais le coup d'oeil en valait la peine. A gauche vers l'entrée principale du temple, nous pouvions voir une partie de la section des bancs réservée aux cardinaux et, plus loin, celle réservée aux évêques. Le Pape faisait face dans la même direction où se trouvait un autel temporaire pour la messe offerte par le cardinal Tisserant.

Des haut-parleurs de confection ultra-moderne, ayant une gamme surprenante de sons, captèrent les acclamations de la foule sur la place St-Pierre à mesure que le Souverain Pontife, tout rayonnant de joie et de simplicité, approchait sur la sedia gestatoria. Enfin il passait à pied entre les deux rangées immenses de l'épiscopat pour monter sur la plateforme que l'on a érigée juste audessus de la tombe de saint Pierre. Derrière lui, dans le "sanctuaire" et des deux côtés dans les transepts, comme dans trois cathédrales subsidiaires, une foule de dignitaires civils, militaires et ecclésiastiques, remplissait tous les coins. En avant de lui, allant jusqu'à l'entrée principale, s'étendaient les deux "murs" d'évêques.

Avant l'entrée du cortège, la foule avait donné un témoignage étonnant de l'unité catholique en chantant, ensemble, d'une façon presque spontanée, des hymnes à la Vierge et au Christ: Ave Maris Stella, Salve Regina, Magnificat, Ave Verum, Credo, Laudate. Paroles et mélodies connues sur cinq continents, en harmonie parfaite. D'ailleurs les réponses à la messe se déroulaient avec autant de participation commune, ce qui faisait résonner la vaste enceinte.

Quels moments inoubliables: le Pape, quittant son estrade élevée, s'en va se mettre à côté du célébrant pour réciter son Confiteor; le Benedictus, de Perosi, une véritable cascade de sons délicats et joyeux, annonçant l'arrivée de Jésus Hostie parmi son troupeau; le Pape récitant à genoux sa profession de foi, tout fort, et promettant, après tant d'années de fidélité, de garder Ses vérités "jusqu'à son dernier soupir"; le Pape recevant avec accolade et bons mots l'hommage des cardinaux, vieux et jeunes; et enfin, après le chant des grandes litanies de l'Eglise grecque, le Pape, semblant tout frais après quatre heures de cérémonies, donnant le mot d'ordre du Concile, un des discours les plus importants d'un Souverain Pontife dans les temps modernes.

Jean XXIII, assez court de taille, et assez rond, rayonne une vigueur paternelle qui fait oublier ses dimensions physiques. Mais en plus sa conception intellectuelle de la situation de l'Eglise et du monde, et de la façon la plus utile d'agir aujourd'hui, dépasse les forces humaines et fait sentir l'influence décisive de l'Esprit de Dieu.

Discours merveilleux

Les auditeurs et lecteurs de son allocution ne savent quoi admirer davantage, la vigueur ou la douceur. Ces mots de l'Ancien Testament conviennent seuls aux circonstances: "suaviter et fortiter", avec suavité et force, pour décrire à la fois l'activité de la Providence et l'attitude du Pape. Tous les clichés reviennent à l'idée pour résumer sa pensée: un tournant de l'histoire du christianisme, un nouveau chapitre, un printemps, un retour à la jeunesse, vieux vin et outres neuves. Le Pape d'ailleurs s'en sert librement et proclame le concile, un second cénacle apostolique, comme si tous les conciles qui sont intervenus depuis la première réunion des apôtres à Jérusalem étaient de moindre importance. (Pour renforcer l'image de puissance mystérieuse, le Pape a, ce même soir, adressé un discours improvisé à la foule massée sur la place St-Pierre, tandis que l'épiscopat, épuisé par la longue journée, suivait cette démonstration avec émerveillement devant les écrans de la télévision.)

Pendant la semaine qui suit l'ouverture officielle, les pères du concile auront surtout à choisir les membres des commissions spéciales qui élaboreront les projets de décrets, mais il y a lieu de croire que cette préoccupation de la "machinerie" du concile leur permettrait surtout d'étudier à fond ce discours initial, dont le ton indique celui de toutes les délibérations futures, car c'est le message de l'évêque qui s'appelle l'évêque de l'Eglise universelle, et qui du haut de son trône domine la plus vaste réunion épiscopale de tous les temps passés.

Dans son discours le Saint-Père, assis et portant la mitre dorée, a fait ressortir cinq points, sur lesquels il faudrait revenir, à savoir:

1) L'Eglise doit prendre sa place comme mère et maitresse du monde moderne, dans la fidélité à ses origines, à ses années de lutte et de croissance, à son Epoux, le Christ. Les fidèles se rendront de plus en plus conscients du fait qu'ils sont membres d'une société divine et humaine à la fois, et ce cachet "social" de leur vie prendra de plus en plus d'importance.

2) Les temps présents ne manquent pas de défectuosité et d'erreurs, mais ils offrent surtout à l'Eglise des occasions merveilleuses d'affirmer les doctrines qui répondent aux désirs légitimes des hommes et d'établir l'unité humaine et chrétienne, image de l'unité céleste dans l'autre monde. Il faut alors insister plutôt sur la vie que sur les théories; sur la présentation moderne des vérités plutôt que sur leur antiquité et authenticité; sur les conditions nouvelles, les formes nouvelles, les méthodes nouvelles, sur le progrès.

3) L'Eglise doit jouer plusieurs rôles dans son histoire, mais aujourd'hui c'est celui de mère qui convient. Dans une phrase d'une force surprenante le Pape blâme ceux qui demandent des condamnations violentes (qui sont animés d'un zèle brûlant, mais qui manquent de discrétion et de mesure). "Nous sommes obligés de désapprouver ces prophètes pessimistes . . ." Ce qu'il prescrit, c'est le remède de la miséricorde et non pas celui de la sévérité, car la raison humaine de plus en plus arrive elle-même à rejeter l'erreur et peut apprécier la validité des enseignements de l'Eglise, valeurs positives.

4) L'esprit de renouvellement doit chercher l'unité, d'abord des catholiques, ensuite des chrétiens et, enfin, de toutes les forces humaines.

5) Les évêques partagent avec le Pape cette tâche énorme.

Dans toute son analyse de la situation actuelle du christianisme, le Saint-Père projette toujours des allusions d'une profonde spiritualité qui semble rendre plus tangible la présence du Saint-Esprit. Il a mentionné par exemple la Mère virginale de Dieu dont la fête avait lieu en ce jour, et à la fin il l'a invoquée comme Secours des Evêques, Mère des chrétiens, avec les saints Joseph, Jean le Baptiste, Pierre et Paul, Jean l'Evangéliste et le Roi éternel, Jésus. Il a évoqué les anges qui comme les étoiles représentent les évêques autour de Pierre. Et il a laissé surtout le souvenir de la première récitation de la prière "Adsumus . . ." (Nous voici Seigneur) qui ouvrira toutes les sessions du concile. D'un ton digne, d'une prononciation impeccable, il a lu le texte, jusqu'au mot qui lui tient tant à coeur, alors que sa voix s'est laissée aller à une explosion spontanée: "Unum" "Ut simus in Te, unum . . . Que tous nous soyons unis en toi, et ne dévions jamais du chemin de la vérité". L'on sentait là le motif principal du concile chez le Saint-Père: inviter et accueillir tous les hommes à s'approcher davantage de leur Mère la Sainte Eglise afin de s'unir davantage au Christ.

Raymond Durocher, O.M.I.
Rome, 12 octobre 1962

Début de gigantesques travaux en Saskatchewan

MELVILLE, Sask. — D'ici à la côte du Pacifique, des équipes de terrassiers, s'aidant de bulldozers, se mettent à l'oeuvre pour préparer l'installation des postes de relais de cette moitié du réseau des télécommunications à ondes ultra-courtes que le Canadien National et le Canadien Pacifique vont exploiter conjointement de Montréal à Vancouver.

Le Canadien Pacifique se charge de la construction de la partie du réseau qui va de Montréal à Melville, soit un parcours de 1,925 milles; le Canadien National assume les frais de construction de l'autre moitié, d'une longueur de 1,450 milles, et qui va de Melville à Vancouver.

Si cette seconde moitié du réseau des télécommunications est moins longue, en revanche, elle pose beaucoup plus de problèmes. Par exemple, comme les ondes ultra-courtes se propagent en ligne droite, les ingénieurs des télécommunications du Canadien National ont dû prévoir l'installation de deux postes de relais au sommet de monts appartenant à la chaine des Rocheuses.

Et, pour en assurer l'accès par tous les temps, il a fallu prévoir aussi la construction de deux téléfériques. Mais le service du génie du Canadien National a l'expérience de ce genre de travail. Le réseau à ondes ultra-courtes Yukon-Alaska possède déjà deux de ces téléfériques. Les nouveaux téléfériques serviront à monter au sommet des monts Pyramid, à proximité de la ville de Jasper et Jarvis, en vue de Hope, en Colombie-Britannique. Les contrats de construction des deux téléfériques ont été adjugés à la compagnie Canadian Comstock Limited de Toronto.

Le matériel à ondes ultra-courtes du réseau transcontinental sera fabriqué et installé par la compagnie RCA Victor du Canada, au prix de $12,000,000.

De Montréal, le réseau des télécommunications à ondes ultra-courtes construit par le Canadien Pacifique et le Canadien National va à un endroit situé à quelque 30 milles au sud-est d'Ottawa, auquel il est relié par un embranchement. De cet endroit, la ligne se dirige vers la région de Huntsville, où un autre embranchement la relie à Toronto.

De Huntsville à Sudbury, le réseau suit la route transcanadienne qui vient de s'ouvrir, passant par la région de Fort William-Port Arthur.

Winnipeg, l'étape suivante, est reliée au réseau par un embranchement au nord de la ville. De la capitale du Manitoba, le réseau se rend à Melville, puis, au sud-ouest, à Duff, où les deux parties du réseau se joignent.

A l'ouest d'Ituna, le réseau va à Saskatoon et à environ 35 milles au sud d'Edmonton; des embranchements le relient au nord à Edmonton et au sud à Calgary. Passé Edmonton, le réseau s'engage dans la passe Yellowhead, puis continue jusqu'à Vancouver.

Le réseau sera mis en service vers la fin de 1963. Il sera alors relié aux autres réseaux à ondes ultra-courtes du Canadien National et du Canadien Pacifique déjà existants dans les Maritimes, le Centre du Canada, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Deux Pères Blancs, assassinés en Algérie

ORLEANSVILLE — Les corps mutilés de deux Pères Blancs d'origine française, les RR. PP. Paul Py, âgé de 61 ans, et Bernard Chassine, âgé de 58 ans, ont été découverts, le 7 octobre dernier, dans le lit d'un cours d'eau à proximité du village de St-Cyprien des Attafs, situé à une quarantaine de milles d'Orléansville, sur la route qui mène à Alger. Les deux missionnaires avaient été tués par des balles.

Durant la nuit du 5 au 6 octobre, un groupe inconnu d'hommes s'était rendu au presbytère de St-Cyprien et avait enlevé les deux victimes. Un troisième Père réussit à se sauver en escaladant un mur pour se cacher dans les champs avoisinants.

Plus tard dans la nuit, des coups de feu furent entendus dans le voisinage, mais ce n'est que le 7 octobre qu'on découvrit les corps des victimes. On ne connait pas encore l'identité des assaillants. Un communiqué du ministère de l'Information de l'Algérie a déclaré que les meurtriers seraient recherchés et punis.

St-Cyprien des Attafs est un village d'Arabes chrétiens fondé en 1872 par le cardinal Lavigerie. En 1960, il y avait entre 700 et 800 Arabes chrétiens qui vivaient dans cette région parmi 60,000 Arabes musulmans. Les deux Pères Blancs assassinés travaillaient en Algérie depuis plus de 30 ans et étaient bien connus de la population. Le Père Py avait été, plusieurs années, supérieur régional des Pères Blancs de cette région.

Du français à la radio dans Toronto

TORONTO — La station de radio CJBC de Radio-Canada a commencé à diffuser des émissions régulières en langue française à l'intention des auditeurs du Toronto métropolitain.

Ces émissions, d'une durée de deux heures, seront transmises chaque soir de la semaine de 9 h. à 11 h. Le samedi, les émissions de langue française seront transmises de 10 h. à 10 h. 30 du soir et le dimanche de 4 h. 30 à 5 h.

Blé expédié à Port Arthur, Ont.

Le "Wheat Pool" canadien a annoncé jeudi dernier que les producteurs de grain du Manitoba et de la Saskatchewan peuvent commencer à envoyer vers Port Arthur le blé Northern no 2.

Selon un système de priorité fixé le 19 août dernier, les blés Northern no 1 et no 2 étaient en cinquième et dernière place sur la liste des sortes de grains à expédier à Port Arthur. L'orge, le lin, le blé de qualité inférieure, l'avoine et le seigle venaient en tête de liste.

Résignation de l'hon. Thompson

La résignation de l'hon. John Thompson, ministre des Travaux publics, a été acceptée le jeudi 11 octobre par l'hon. Duff Roblin, premier ministre. La législature manitobaine compte donc désormais trois sièges vacants.

M. Thompson a été récemment nommé juge de la Cour de comté, dans le district judiciaire du sud du Manitoba. Ses fonctions ministérielles seront provisoirement remplies par l'hon. Walter Weir, ministre des Affaires municipales.

Selon la rumeur, des élections complémentaires seraient tenues avant la session de l'hiver prochain, pour remplir les sièges de St. John's et La Vérendrye vacants depuis que leurs représentants ont démissionné pour devenir candidats lors des dernières élections fédérales. De fait ces sièges peuvent demeurer vacants jusqu'à juin 1963. Le comté de Virden que représentait M. John Thompson peut demeurer sans député jusqu'au 11 octobre 1963.

A l'Association d'Education

LE CLUB DES 200

L'Association d'Education est heureuse de pouvoir commencer la publication d'une première liste des membres du Club des 200 pour 1962.

Les premières contributions de cette année ont été versées depuis de nombreux mois déjà, mais leur nombre n'était pas suffisant pour être publié; ce n'est en effet qu'à l'automne, que commence normalement la campagne du Club des 200; cette campagne est à peine déclenchée et déjà, nous pouvons compter 40 noms à publier. Cela augure bien du succès de la campagne cette année, et nous voulons croire que cet élan de générosité et de patriotisme ne tarira pas avant que ne soit atteint le but visé: 200 membres au Club des 200.

D'ores et déjà, nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements aux généreux donateurs qui ont répondu spontanément à l'appel du Comité du Club des 200.

Il reste encore place pour 160 d'entre nous . . . Qu'on se le dise et que tous ceux qui le peuvent, et qui sentent encore au fond d'eux-mêmes brûler la flamme ardente du Patriotisme et de la Foi, n'hésitent pas un instant de plus à consacrer leur adhésion au Club des 200, en signant leur chèque de $25.00, ou plus.

L'Association a besoin de votre soutient financier pour réaliser sa mission; cette mission n'est autre que de permettre à notre peuple canadien-français de continuer à vivre, en l'épanouissant, son idéal français et catholique.

PREMIERE LISTE

Nom	Montant
M. C.-M. Duvenaud, Sanford, Ontario	325.00
M. l'abbé Bernard Bélanger, Sts-Martyrs-Canadiens	50.00
M. le juge Alfred Monnin, St-Boniface	50.00
M. Henri Lacerte, St-Boniface	25.00
M. Léo Rémillard, St-Boniface	25.00
M. le Dr Réginald Champagne, Elie	25.00
Eagle Bus Lines, St-Boniface	25.00
A. Huot Cie Ltée, St-Boniface	25.00
M. Marcel Bernardin, Elie	25.00
M. Alphonse Grégoire, Lorette	25.00
Mme O. McCosham, St-Boniface	50.00
Les Dames Auxiliaires, St-Lazare	25.00
Les Chevaliers de Colomb, St-Lazare	25.00
Fouillard Implement Exchange, St-Lazare	25.00
Fouillard Brothers, St-Lazare	25.00
M. l'abbé Gérard Régnier, St-Lazare	25.00
M. Antonio Vielfaure, St-Boniface	25.00
M. le Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Anonyme	25.00
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, St-Boniface	25.00
Pharmacie, St-Pierre	25.00
M. le Dr Henri Guyot, St-Boniface	25.00
Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, St-Boniface	25.00
Les Pères Oblats, Maison provinciale, Winnipeg	25.00
Les Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
M. le Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
Les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
M. J.-A. Dansereau, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
Les Filles de la Croix, Maison provinciale, St-Boniface	25.00
M. A.-H. Corriveau, St-Boniface	25.00
Le Collège de St-Boniface	25.00
M. Henri D'Eschambault, St-Boniface	25.00
M. Arthur D'Eschambault, St-Boniface	25.00
Forest, Guénette et Cie, St-Boniface	50.00
M. le Dr C. Lavoie, St-Boniface	25.00
L'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba	25.00
M. Louis Roch, St-Jean-Baptiste	25.00
Les Soeurs Grises, Maison provinciale, St-Boniface	25.00

Membres inscrits à date: 40



Ces deux dignitaires de l'Eglise Orthodoxe Russe ont été photographiés dès leur arrivée à Rome la semaine dernière. Ils sont venus spécialement de Moscou pour assister au Concile Vatican II à titre d'observateurs officiels: l'archiprêtre Vitali Borovoy (à gauche), professeur à la faculté de théologie de Leningrad et représentant de l'église russe aux quartiers généraux du Conseil mondial des églises à Genève, et l'archimandrite Vladimir Kotliarov (à droite), vice-chef de la mission de l'église de Russie à Jérusalem. (Photo NC)



MLLE LISE NADEAU, HARPISTE

Mlle Lise Nadeau, harpiste, donnera 14 concerts au Manitoba en novembre

Rarement une jeune fille de 20 ans aura remporté de plus éclatants succès que notre jeune compatriote du Nouveau-Brunswick, Mlle Lise Nadeau, que les Amis de l'Art ont la joie et l'honneur de présenter au grand public du Manitoba. A 12 ans, la harpiste en herbe obtient la première médaille de solfège du Conservatoire de Québec. Au même âge elle est soliste avec l'Orchestre Symphonique de Québec, avec lequel elle avait paru l'année précédente au piano, sous la direction de Wilfrid Pelletier, de l'Opéra Metropolitan de New York. A 15 ans, elle gradue au même Conservatoire, et remporte le Grand Prix, avec la mention très grande distinction. Non seulement elle est la plus jeune lauréate à se voir décerner ce prix et cette mention, mais encore la seule.

En février 1961, Lise Nadeau fait ses débuts à New York au Carnegie Recital Hall. Le critique du New York Times a dit d'elle à l'issue de ce concert: "Lise Nadeau, à 18 ans, est une harpiste accomplie. Son exécution fut toujours ferme et assurée. Le programme qu'elle avait choisi n'était pas facile, cependant elle a interprété chaque pièce avec beaucoup d'habileté et un grand sens musical . . ." En mai 1961, elle obtient sa maitrise au Manhattan School of Music, où elle fait, depuis lors, partie de la faculté.

Depuis dix-huit mois, elle a, au cours de trois tournées, donné environ 150 récitals - causeries tant aux Etats-Unis qu'au Canada. En juin dernier, beaucoup d'auditeurs de CKSB auront pu l'entendre, et aussi la voir au réseau français de la télévision.

Artiste remarquable

M. Frank Simons, harpiste de la Symphonie de Winnipeg, la classe au rang des très grands artistes. M. Marcel Grandjany, sans contredit le plus grand harpiste de notre temps, dit de celle qui fut son élève neuf années durant: "Lise Nadeau est exceptionnellement douée et possède un talent remarquable. Cette jeune artiste a rapporté des honneurs à son pays — le Canada!". M. Carlos Salzedo, ce vieillard malade qui l'estimait au point de venir à domicile lui enseigner son répertoire, a pu dire d'elle: "Je considère Lise Nadeau comme l'une des harpistes les plus douées de la jeune génération. Je lui prédis un avenir très brillant".

Les Amis de l'Art ont donc raison de fournir à la population canadienne-française du Manitoba l'occasion de voir et d'entendre Lise Nadeau en concert. Ils cherchent avant tout à présenter Mlle Nadeau à la jeunesse étudiante, qu'elle ne peut manquer d'édifier par son art et par sa personne, si simple et à la fois si distinguée.

C'est au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, le vendredi après-midi 2 novembre, à 2 h., qu'elle donnera son premier récital aux élèves de la 7e à la 12e année des Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph. Le samedi soir 3 novembre, à 8 h. 30, au gymnase du Collège de St-Boniface, elle présentera son programme aux adultes.

Occasion unique

C'est donc à la fois un honneur et une joie de l'accueillir au Manitoba. Son itinéraire sera des plus chargés, les Amis de l'Art, conscients de la nécessité d'ouvrir un horizon nouveau à la jeunesse étudiante, notamment celle de nos campagnes, tenue par la force des choses à l'écart des productions artistiques, ont voulu remédier à cette déficience, et ont sauté sur l'occasion que Mlle Nadeau leur offrait si gentiment. Ils tiennent à exprimer leur plus vive reconnaissance aux Commissaires d'écoles et aux directeurs et directrices, aussi bien qu'aux pères et curés, de leur avoir facilité la tâche d'organiser rapidement cette tournée. Dieu veuille qu'elle soit la première d'une belle tradition qu'il faut instaurer dans notre Manitoba français si l'on veut éveiller chez nos jeunes les talents qui sommeillent, tout au moins le sens du beau authentique.

Les Amis de l'Art ne doutent pas que Lise Nadeau aura beaucoup fait pour faire naitre chez nous cette tradition. Elle montrera à nos étudiants que la jeunesse est ennemie ni de l'effort constant ni du sérieux, dès que l'on s'est proposé un idéal, si vague soit-il.

Itinéraire de la tournée de récitals-causeries: le 2 novembre, au gymnase Notre-Dame, étudiants des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher et de l'école Holy Cross; le soir 3 novembre, au gymnase du Collège de St-Boniface, adultes; le soir 4 novembre, au gymnase du Collège St-Joseph d'Otterburne; le 5 novembre, à la salle paroissiale de St-Pierre-Jolys; le 6 novembre, à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes; le 7 novembre, au gymnase de l'école de St-Norbert; le 8 novembre, au gymnase du Collège de St-Boniface, pour les étudiants de nos institutions classiques et de nos écoles paroissiales; le 9 novembre, à l'Institut Collégial Windsor Park; le soir 11 novembre, à la salle paroissiale de Somerset; le 12 novembre, à la salle paroissiale de St-Claude; le 13 novembre, au gymnase de l'école secondaire de La Broquerie; le 14 novembre, au gymnase de l'école élémentaire d'Elie; le 15 novembre, au gymnase de l'Institut Collégial de Lorette; le 16 novembre, à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Part active de Mgr M. Baudoux à un congrès à Lourdes, France

LOURDES — Une trentaine d'archevêques, cinquante prêtres venus des quatre coins du monde, ont participé à un congrès pour souligner, dans la célèbre ville mariale de Lourdes, le centenaire de l'Union apostolique du clergé.

Le Canada était dignement représenté par LL. EE. NN. SS. M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, G.-M. Coderre, de St-Jean, et A. Decosse, de Gravelbourg.

Une vingtaine de prêtres canadiens ont également participé à ces séances présidées par des archevêques et évêques venant des quatre continents.

Son Exc. Mgr Coderre, de St-Jean, dans une magistrale causerie, a démontré la grandeur du prêtre qui doit représenter le Christ et le donner au monde.

Dans une heure sainte solennelle, spécialement orientée à préparer le concile, trois archevêques ont présidé aux prières: Son Exc. Mgr Baudoux pour les prêtres de langue française; un archevêque chilien, pour ceux parlant espagnol, et enfin un archevêque indien pria en latin.

Le dimanche 7 octobre, une messe solennelle, dans la basilique Pie X, réunissait vingt archevêques et évêques et 20,000 fidèles. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, était le célébrant et fit l'homélie de circonstance, indiquant que les prêtres, comme les fidèles, doivent continuer la mission de la Vierge à laquelle l'Evangile du jour faisait allusion. Il était assisté à l'autel par les directeurs nationaux des Indes, d'Afrique, d'Espagne, d'Italie, et du Canada, par M. Raoul Gagnon, P.S.S., de l'église Notre-Dame, délégué officiel de l'Union apostolique du Canada pour ce congrès.

Un chapitre, présidé par Mgr De Lacroix, directeur général, se tiendra à Rome, en fin de semaine, et groupera les représentants de quelque 40,000 prêtres, répartis dans les cinq continents.

Chronique de CBWFT

Comment dites-vous?

"Comment dites-vous?", que vous aviez l'habitude de regarder pendant l'été le mercredi soir, vous est désormais présenté le samedi à 8 h. p.m. Le linguiste Gérard Dagenais poursuivra donc ses propos hebdomadaires sur la langue française, corrigeant certaines expressions et vous renseignant sur les canadianismes.

Casse-tête

Les téléspectateurs sont aussi priés de noter un autre changement à l'horaire. A compter du jeudi 25 octobre, le jeu "Casse-tête" réintégrera l'horaire des émissions féminines et sera présenté à 4 h. p.m. La formule de l'émission sera quelque peu changée. Désormais, les concurrents seront présentés en équipes placées sous le signe de la famille. Deux équipes constituées chacune de trois membres d'une même famille s'affronteront alors à chaque émission. Ce sont Jean-Paul Nolet et Janine Paquet qui animeront encore ce "Casse-tête" dont les pièces seront dévoilées par Huguette Laporte, au fur et à mesure des bonnes réponses.

Am-stram-gram

A compter du 20 octobre, à 3 h. 30 p.m., "Am-stram-gram", premiers mots d'une comptine qui sera bientôt récitée par des milliers de jeunes, sonnera le rassemblement, devant l'écran, des enfants de 2 à 7 ans. Il y aura un peu de tout à cette émission: des contes, des poèmes, des jeux, des chansons, du bricolage et même de la rythmique qui sera enseignée par Béroute Nagys. Ce sont Lise LaSalle et Guy Godin qui animeront "Am-stram-gram", on les incitera à travailler un peu de façon à les préparer à leur future rôle d'écoliers.

Coucou

C'est aussi à compter du 20 octobre, à 4 h. p.m., que les jeunes retrouveront les animateurs de l'émission "Coucou", Josette et Patapou, ainsi que la douzaine de petits coucous qui entreprendront une autre saison de danses, de chansons et de mimes devant le roi et la reine.

Pirouette

4 h. 30 p.m., les enfants seront conviés à une nouvelle émission appelée "Pirouette", où ils trouveront des grands amis de toujours: Kidi (Jacqueline Vézina), Cloclo (Claude Léveillé) et Moustache (Jean-Louis Millette). L'émission "Pirouette" a pris la relève du cirque de caravane et se déroule sous la tente dans diverses villes de la province de Québec. Comme Caravane, elle s'adresse aux enfants, même si elle a emprunté en quelque sorte sa formule à l'émission itinérante "Dans tous les Cantons" qui présentait chaque semaine des talents locaux. "Pirouette" présentera, en effet, tous les samedis, des jeunes talents des régions visitées qui offriront à leurs camarades à l'écoute un spectacle amusant fait de divers numéros de gymnastique.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 21 OCTOBRE

10.00—Ouverture du Concile
2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Long métrage:
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Heure du concert
10.00—Actualités politiques
10.30—Théâtre O'Henry
11.00—Cinéma: "Le faux monnayeur"

LUNDI 22 OCTOBRE

3.45—Votre cuisine
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'homme propose
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Colonel March
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Un homme à détruire"

MARDI 23 octobre

3.45—La chevelure
4.00—Long métrage: "Une fille de redresse"
5.30—La vie qui bat
6.00—Actualités politiques
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Caméra '62
7.30—L'homme propose
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps de copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de Presse
10.30—Cinéma: "Le crime de Mme Lexton"

MERCREDI 24 OCTOBRE

3.45—Votre cuisine
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfants
7.00—Roman de la science
7.30—L'homme propose
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Satellite Alouette
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "Mon coeur t'appelle"

JEUDI 25 OCTOBRE

3.45—Votre cuisine
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Soif de Dieu
7.30—L'homme propose
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Aviation canadienne en Europe
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Le Faucon Maltais"

VENDREDI 26 OCTOBRE

3.45—Votre cuisine
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Tribune libre
7.30—L'homme propose
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "L'évadé du camp no 1"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "La dernière nuit d'amour"

SAMEDI 27 OCTOBRE

2.00—Cours télévisés
3.30—Am-Stram-Gram
4.00—Coucou
4.30—Pirouette
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage:
10.15—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "La main dans le piège"

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le monde du sport

Les Yankees se sont réveillés au dernier moment pour remporter un autre championnat

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On peut dire des Yankees de New York qu'ils sont les champions invincibles du baseball depuis près de 15 ans. En triomphant des Giants de San Francisco de façon aussi spectaculaire, les joueurs de Ralph Houk ont prouvé que bon sang ne sait pas mentir. La grande tradition des Yankees est encore une fois entrée en jeu: on profite de tout, une erreur et la joute est dans le sac; on a besoin d'un ralliement: un coup sûr et le signal est donné. Faut-il un coup de circuit? C'est souvent le joueur sur lequel on comptait le moins qui sème l'épouvante dans les rangs de l'adversaire. Nous sympathisons avec les adversaires des Yankees. Ils sont excellents: ils luttent jusqu'à la fin, mais on dirait que, soudainement, tout se met en oeuvre pour les priver d'un championnat qui paraissait à porté de leur main. Au cours de la saison, les Yankees ont remporté des victoires d'équipe: ils n'ont pas compté dans leurs rangs des joueurs qui ont brisé tous les records. On sait que seul Bobby Richardson est parvenu à conserver une moyenne de plus de .300, alors que les Giants avaient six joueurs avec une moyenne de plus de .300. Chez les frappeurs de circuits, les Giants avaient deux joueurs parmi les cinq premiers, Mays et Cepeda, tandis que les Yankees n'avaient eux que Roger Maris. Chez les lanceurs, Sandford et Pierce se sont classés parmi les six premiers pour les Giants, tandis que Ford a été le seul à connaître cet honneur chez les Yankees. Et pourtant l'esprit des Yankees, cet indomptable esprit qui anime cette équipe depuis plus de quinze ans a prévalu. Les Yankees ont surmonté les obstacles les plus difficiles, y compris leurs propres faiblesses pour se mériter une belle victoire et un autre grand championnat!

Geste surprenant

La direction des Blue Bombers de Winnipeg vient de remettre à certains journaux un communiqué de presse dans lequel on laisse entendre que les amateurs de football de Winnipeg ne sont pas intéressés au spectacle qui se déroule sous leurs yeux. On cite même des instructeurs des équipes des autres villes qui affirment que les gens de Winnipeg sont "morts"; c'est à peine si on les devine dans les estrades tant leur silence est gênant de dire d'autres "experts". Et de vous citer d'autres villes où, paraît-il, les partisans vocifèrent b e a u c o u p plus leur approbation. Le texte se déroule sur plusieurs thèmes, tous reliés sur celui du silence. La direction affirme que son équipe donne le meilleur spectacle de la ligue et que le spectacle de la mi-temps, qui ne parvient pas à réchauffer les amateurs est certainement un des meilleurs du pays. C'est la première fois, à notre connaissance, que la direction d'une équipe se plaint ainsi de ses partisans, autrement que pour dire qu'ils n'assistent pas assez nombreux aux joutes.

Les partisans des Blue Bombers ne sont pas plus blasés que ceux des autres équipes, mais dans plusieurs grandes villes du pays l'extériorisation des sentiments se traduit par autre chose que des gambades enfantines et des farces de collégiens. On nous cite souvent le spectacle de la coupe Grey comme un exemple d'enthousiasme. Nous reconnaissons que lors de la visite des Stampeders à Toronto, il y a quelques années, les démonstrations d'exubérance avaient quelque chose de très authentique, même si les copains avaient pris un peu de "joie en bouteille" pour stimuler leur enthousiasme. Mais, depuis, et cela d'année en année, cet enthousiasme devient de plus en plus artificiel. Les Alouettes ayant à leur tête le maire Camilien Houde avaient r a l l u m é l'enthousiasme mais depuis . . . Les partisans des Blue Bombers jouissent du très bon spectacle qui leur est offert tout autant que les partisans des autres équipes. Ils sont sans doute plus discrets dans leurs façons de manifester publiquement cet enthousiasme. Où est le mal?

Encore Plante

Jacques Plante est encore malade. Ses crises d'asthme sont tellement fortes qu'on dit même qu'il devra être hospitalisé. L'édifice des Canadiens en est par le fait même tout ébranlé. Qu'arriverait-il à l'équipe de Blake si la maladie forçait Plante à prendre un repos forcé durant toute la saison? On dit beaucoup de bien de Cesare Maniago et c'est probablement lui qui défendrait la cage du Tricolore. Le problème de Blake serait partiellement réglé puisque Maniago est une recrue et que l'autre gros problème se trouve à la ligne bleue. Il va falloir opérer des changements dans ce coin-là et nous ne serions pas surpris de voir Johnson et J.-C. Tremblay changer d'uniforme. On dit que Fontinato, Talbot et Gauthier tiennent assez bien leur bout, mais qu'ils pourraient certainement améliorer leur jeu. Les Canadiens seront-ils acculés à faire des échanges pour retrouver leur équilibre? Tout dépendra de la tenue de Plante et de l'état de sa santé.

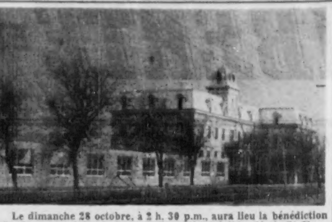
Durant ce temps les partisans des Bruins et des Red Wings n'en croient pas leurs yeux et leurs oreilles. Mais la saison ne fait que commencer et nous croyons qu'il y aura bien des changements d'ici deux semaines. Quoiqu'il arrive le hockey profitera du fait que la ligue Nationale se présente avec, à première vue, un meilleur équilibre. Il est en effet assez ridicule de commencer une saison où chaque club jouera 70 parties quand on sait à l'avance qui participera aux éliminatoires. C'est du moins ce qu'on se disait avant la première mise au jeu. Mais maintenant que les choses partent sur un autre pied, il y a peut-être moyen d'espérer autre chose. Nous nous posons cependant une question: les partisans des Canadiens seront-ils aussi enthousiastes si leur équipe éprouve de la difficulté à se maintenir en première place. N'exigera-t-on pas des changements radicaux qui, à la longue, pourraient jouer contre l'équipe? Déjà les partisans du Tricolore s'affolent. Qu'arriverait-il s'ils se trouvaient avec une équipe comme celle des Bruins sur les bras, et cela depuis plusieurs saisons?

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Celui qui perd sa vie à cause de moi et de l'Evangile la sauvera (Mc 8, 35)

Celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, celui-là sera sauvé (Mc 13, 13)



Le dimanche 28 octobre, à 2 h. 30 p.m., aura lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle addition à l'Académie St-Charles dont on voit la photo ci-haut. Cette bâtisse à deux étages, mesurant 35,000 pieds carrés et comprenant quinze classes, une cafétéria avec cuisine, un auditorium-gymnase, une piscine, est moderne et montée en maçonnerie. L'école, qui sera terminée en janvier et qui recevra environ 350 élèves, est unique en son genre parce qu'elle est érigée par la Congrégation des Soeurs Oblates sous la surveillance de la Rév. Sr St-Augustin, supérieure de l'institut, et des membres de l'Administration générale de St-Boniface.



Mlle Claire Genest, fille de Mme Eva Genest, d'Otterburne, et le lieutenant François Swietek, fils de M. et Mme Albert Swietek, de Jambes, Belgique, unissaient leurs destinées le 20 septembre en la chapelle de l'hôpital général de St-Boniface. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, a béni leur mariage. Le chant fut exécuté par M. Georges Paquin, de St-Boniface. L'heureux couple partit par avion pour la Belgique où il résidera.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—Ouverture, O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Variétés musicales
1.30—Nos nations au micro: Italiens
2.30—Nos nations au micro: Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro: Polonais
3.30—Nos nations au micro: Polonais
4.00—Nos nations au micro: Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain, Avis de décès
6.20—Horaire, Intermède
6.25—Nouvelles
6.30—Hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Match intercité
10.33—Extraits d'opéra
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeutre

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—Ouverture, O Canada
6.31—Réveille-matin, Prévisions atmosphériques
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Chronique sportive
6.59—Intervalle locale
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Intermède
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés
12.30—Plein soleil
12.54—D'une page à l'autre
1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Femina
1.45—Ballade musicale
1.54—Tu es roi chez toi
2.00—Partage du jour
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles, Carnet mondain, Avis de décès
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Interviews
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Politique du réseau ou local
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adayio
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Trente minutes d'information
9.00—Nos nations au micro
11.00—Musique de Chambre
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

8.00—Chorales du Canada français
8.30—Deux voix, un pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nos nations au micro: Hongrois
10.00—Concours Reine Elisabeth
10.30—Opérette
11.00—Récital
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

6.30—Ouverture, O Canada
6.35—Réveille-matin
6.44—Radio-Journal
6.53—Intervalle
6.54—Chronique sportive
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.11—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain, Avis de décès
7.15—Au clavier
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Le dernier quotidien français devient un hebdomadaire

FALL RIVER — La décision du changement du journal de langue française, "l'Indépendant", en hebdomadaire, marque la fin d'une période, il y a une génération, lorsqu'un grand nombre de quotidiens français ont connu une bonne période en Nouvelle Angleterre.

En annonçant dorénavant sa publication hebdomadaire, "l'Indépendant" a déclaré qu'il était le dernier quotidien de langue française dans une région comprenant six Etats.

Les journaux de langue française de plus de six villes de la Nouvelle Angleterre, principalement dans le Maine, le Massachussetts et le New Hampshire, publient actuellement deux ou une fois par semaine.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 30 octobre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 535-62 — St-Boniface

Demandeur: A. Youngs, au nom des propriétaires, Couture Motors.

Objet: La permission de construire et de maintenir une addition d'un étage, 12.25 pieds par 36 pieds, au coin nord-ouest (arrière) d'un garage public déjà existant (non-conforme), ledit garage et addition étant non-conformes ayant une cour arrière de 11.6 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds requis.

Propriété: 169, avenue Provencher.

Mlle M. R. Petrie, secrétaire, Comité d'adaptations.

A St-Boniface

Il est important de savoir pour qui et pour quoi voter

Les deux quotidiens de Winnipeg ont publié, la semaine dernière, la liste complète des candidats aux élections municipales et scolaires dans toute la province. Une lecture même rapide permit alors de constater que plusieurs Franco-Manitobains, dans nos villages et municipalités rurales, s'intéressent à la chose publique et s'offrent à lui consacrer tous leurs talents et efforts. Quelques-uns des nôtres se présentent aussi devant les électeurs de certaines villes, à Fort Garry par exemple.

Comme il est difficile de traiter dans un seul et même article de toutes les questions qui se posent dans ces villes, villages et municipalités, il faut forcément se contenter d'aborder ici quelques aspects des élections qui auront lieu vendredi de cette semaine à St-Boniface. N'est-il pas vrai d'ailleurs que la ville-cathedrale est le château-fort des Canadiens français du Manitoba et donc que tous s'intéressent à ce qui s'y passe?

Problème fondamental

Une des caractéristiques de l'actuelle campagne électorale, c'est que la population de St-Boniface en général a peu manifesté jusqu'ici son enthousiasme. Sans doute que tous ont lu les annonces publiées dans les journaux locaux ou entendu à CKSB les divers candidats qui renseignaient le public sur leurs qualités, talents, actions passées, programmes d'avenir. Il semble aussi que "les comités de téléphone" sont plus actifs ces jours-ci, et qu'ainsi les relations personnelles entre électeurs et candidats se multiplient. Mais il reste que peu d'électeurs ont jugé bon de se rendre à la seule vraie assemblée publique tenue dans l'auditorium Notre-Dame, le jeudi soir 11 octobre.

Ce soir-là les trois candidats à la mairie ont opposé un NON unanime aux désirs d'amalgamation prônée par les deux candidats de Winnipeg (qui rejetent d'ailleurs le Métro pour des raisons diverses et entendent procéder à l'amalgamation par des méthodes différentes) et du coup affirmé l'autonomie de St-Boniface comme cité, tout en promettant de continuer à collaborer intelligemment avec le gouvernement métropolitain existant. Au même moment on s'amusait au programme de télévision "Eye to Eye" (canal 3) à démontrer que les villes entourant Winnipeg n'ont justement pas droit à l'autonomie parce qu'elles n'ont pas de personnalité propre, pas même St-Boniface qui vanterait à tort son visage français ou son caractère bilingue.

Les responsables de ce programme de télévision ont-ils raison? Les candidats à la mairie ont-ils tout simplement voulu plaire à certains électeurs non réalistes? Qu'on le veuille ou non, la réponse à cette double question est en jeu vendredi prochain. Il appartient aux électeurs de choisir celui des trois candidats qui peut travailler le plus efficacement à sauvegarder le caractère historique de St-Boniface, son aspect bilingue, son visage français dans certaines de ses parties. La ville-cathédrale grandit très rapidement, ses quartiers neufs drainent déjà de nouvelles populations qui diminuent du coup l'importance proportionnelle des nôtres, des nouvelles industries viendront éventuellement et nécessiteront d'autres quartiers résidentiels. Il ne s'agit pas de bouder ces progrès, mais moins encore de nier les problèmes qu'ils posent à la minorité française qui a créé cette ville dans le passé et a su y maintenir ses principales institutions. Il importe donc d'envoyer au conseil de ville des Canadiens français de qualité, **capables de travailler au bien de toute la population, mais aussi, de façon particulière, au bien de leurs compatriotes. Il importe surtout de choisir un maire qui a le sens de l'his**toire et sait le concilier avec les progrès industriels et autres les plus souhaitables. Car l'inclusion de St-Boniface au sein du Winnipeg métropolitain et les éléments nouveaux qu'apporte intérieurement sa propre expansion donnent une importance accrue à la fonction de maire de St-Boniface. Sur lui repose, peut-être de façon décisive, l'avenir de cette ville. (Il est à souhaiter que ce maire soit "bilingue", moyen supplémentaire d'affirmer au sein du Métro le caractère propre de la ville.)

Souhaitons enfin qu'au lendemain des élections la population de langue française manifeste un intérêt accru, suive attentivement les faits et gestes de ses hommes publics, et arrive à faire reconnaitre qu'on doit tout mettre en oeuvre pour "embellir" la partie française de la ville, plus âgée que les quartiers neufs, mais ne devant pas nécessairement être plus "laide".

Commission scolaire

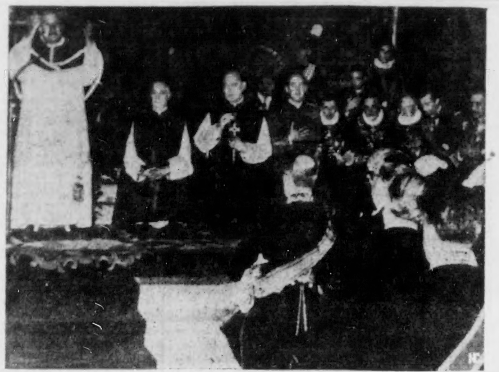
En plus de choisir leurs représentants au conseil de ville, les électeurs doivent aussi élire leurs commissaires d'écoles. Trois des quatre candidats qui se présentent sont des vétérans qui ont fait leurs preuves dans le double domaine de l'enseignement religieux et français à l'école publique (en réponse aux désirs des parents), mais aussi dans ceux de l'adaptation aux exigences pratiques de l'accroissement de la population scolaire (depuis dix ans on est passé de 2,000 élèves à 5,500) et aux nécessités proprement académiques de nos temps modernes.

Une simple énumération des constructions récentes engendre la fierté: agrandissement en 1954 de l'école Marion; construction à Windsor Park des écoles élémentaires Béliveau, Frontenac, Prendergast et Général-Vanier (cette dernière doit ouvrir en novembre prochain) et de l'institut collégial où 750 étudiants ont à leur disposition 24 classes, les cours commercial et d'arts ménagers, une bibliothèque, deux laboratoires, un gymnase-auditorium, etc.; école élémentaire Taché; gymnase-auditorium Notre-Dame qui sert la population scolaire et aussi les adultes en tant de circonstances.

Est-il temps de priver la commission scolaire de l'un ou l'autre de ses membres actuels, alors que tant de projets futurs sont déjà à l'étude: construction d'une école élémentaire de six classes dans le voisinage de l'hôpital général de St-Boniface; agrandissement de l'école Général-Vanier, pas même encore ouverte officiellement; auditoriums à Prendergast, Frontenac et Marion; autres écoles dans Windsor Park et bientôt dans le nouveau développement . . . au sud de la route transcanadienne, etc.

Un autre point qui inspire confiance, c'est que les commissaires ont opéré les changements nécessaires au programme scolaire, souvent à titre de pionniers dans la province du Manitoba. Qui peut oublier qu'après une expérience de trois ans à l'école Frontenac, avec la permission du Département d'Education, on a conclu à la supériorité de la Méthode Cuisenaire sur la méthode traditionnelle d'enseignement de l'arithmétique, et que cette année toutes les classes de première année dans la division de St-Boniface ont adopté cette méthode, et chaque année on l'étendra à un autre grade. Le nouveau cours général est enseigné cette année aux élèves de 10e année de l'Institut Collégial Provencher, l'une de quelque 25 classes de la province prenant part à l'expérience: si l'on réussit, le cours général sera offert à tous les instituts collégiaux de la division. C'est d'abord à Provencher, puis dans d'autres écoles de la province qu'on adopta la nouvelle méthode d'enseignement de la chimie, il y a 3 ou 4 ans, et ses sérieux avantages la feront adopter bientôt dans toutes les écoles secondaires du Manitoba. Donc, les commissaires actuels sont à la page et n'oublient jamais qu'ils doivent répondre à l'attente des parents.

En terminant, il est à souhaiter que cette élection du 19 octobre, qui influencera de façon décisive l'avenir de St-Boniface, ne soit pas décidée par les indifférents qui n'auront pas voté.



S. S. le pape Jean XXIII reçoit en audience spéciale dans la fameuse Chapelle Sixtine les représentants officiels de plus de 85 pays, le lendemain de l'ouverture du Concile Vatican II. M. Jean Bruchési, ambassadeur du Canada en Espagne et au Maroc, représentait le gouvernement canadien. Après cette audience, le Saint-Père reçut au même endroit quelque 900 journalistes qui lui ont servi une ovation "sans précédent". (Photo NC)

Lettre d'Ottawa

M. Roger Teillet s'est montré un parlementaire de grande classe

M. Roger Teillet, nouveau représentant fédéral de Saint-Boniface, a participé, avec une cinquantaine d'autres députés, au débat sur le discours du trône, mais il s'est distingué de la plupart de ses collègues par la qualité de son bilinguisme, la force de ses attaques contre le gouvernement, l'ampleur de ses vues et la rigueur de ses développements.

Pour un grand nombre de députés, être bilingues veut dire manier deux langues sans égard à la grammaire ni à la précision du vocabulaire. Dans le cas de M. Teillet, c'est différent. Il prononce le français et l'anglais avec un accent impeccable, et sa phrase demeure correcte, châtiée, voire élégante; du moins c'est le jugement qu'on était conduit à porter en l'écoutant prononcer son discours à la Chambre des communes, le 11 octobre.

Bien qu'il soit né dans Winnipeg-Sud, M. Teillet aime Saint-Boniface, "berceau de la civilisation dans l'Ouest canadien", suivant son expression.

Le petit-fils de Louis Riel aurait pu profiter de sa prestigieuse ascendance pour se donner de l'importance devant ses collègues. Modeste, il s'en est abstenu. Beaucoup de députés et de journalistes ignorent encore ses liens familiaux. Il s'est borné à dire: "J'aurais aimé parler de cette belle province à laquelle le passé et l'histoire de mes ancêtres et de ma famille ont été si intimement mêlés, de cette histoire qui constitue une des pages glorieuses de l'histoire de tout notre pays. Le temps et l'ambiance du Parlement actuel ne me le permettent pas."

En félicitant le Franco-albertain Marcel Lambert **d'avoir été élu orateur de la Chambre des** communes, M. Teillet a laissé voir l'envergure de ses horizons: "La population francophone de nos belles prairies de l'Ouest est sensible à un tel honneur. Plus que tout autre groupe du Canada, elle déploie de gigantesques efforts non seulement pour assurer la survivance de sa langue et de sa culture, mais aussi pour assurer l'épanouissement du véritable esprit de la Confédération."

Au chapitre des revendications rituelles, M. Teillet a adjuré le ministère des Postes de révoquer de façon solennelle et explicite la décision administrative de 1960 à la suite de laquelle la ville de Saint-Boniface est désignée sous le nom de Winnipeg 6.

Il n'a pas mâché ses mots: "La ville de Saint-Boniface, qui a déjà à lutter constamment pour maintenir son identité, est froissée du fait que par suite d'une gaffe de ce ministère, les gens continuent de se servir du nom Winnipeg pour la désigner."

Il n'a pas ménagé non plus le parti conservateur. Il l'a accusé d'employer à fond la technique des demi-vérités, des sous-entendus, des allusions, des insinuations, et même "des calomnies énormes qui finissent par être prises pour de pures vérités non seulement par leurs auditeurs, mais aussi par leurs auteurs".

M. Teillet a ironisé sèchement sur M. Diefenbaker qui se plaint des attaques personnelles venant des libéraux, alors que "lui-même s'abaissait à laisser entendre que M. Pearson est un sympathisant communiste".

Il s'est moqué de M. Alvin Hamilton qui se vante d'avoir débarrassé les Prairies de leurs excédents de céréales. Il a dit que la sécheresse et les sauterelles ont été les auxiliaires du ministre dans cette tâche.

Il a reproché à M. Diefenbaker d'avoir fait une habile entorse à la vérité en déclarant que, dans les Prairies, le revenu en argent des opérations agricoles vient d'atteindre un niveau sans précédent. Le premier ministre peut jeter de la poudre aux yeux parce qu'il parle, en somme, du revenu brut des cultivateurs, car de fait, leur revenu net — ce qui leur reste, déduction faite de leurs frais d'opération — a été le plus bas depuis 1952, pour l'année même dont parle M. Diefenbaker.

Si M. Teillet continue de s'exprimer à la Chambre avec autant de courage et de perspicacité, il accédera bientôt au rang des parlementaires de grande classe.

Jean-Marc Poliquin.

Concile oecuménique

Ton optimiste du discours inaugural de Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Le sain optimisme que Jean XXIII manifeste en toute circonstance, depuis son avènement au trône de saint Pierre, constitue la note dominante du discours que le Saint-Père a prononcé en procédant à l'ouverture du 21e Concile oecuménique.

Le pape ne croit pas à ceux qui ne voient dans le monde actuel que "prévarications et ruines", **à ceux qui disent que le monde d'aujourd'hui est pire que celui d'hier. Il n'est pas d'accord avec** les "prophètes de malheur" qui "annoncent toujours des catastrophes, presque l'imminence de la fin du monde".

Jean XXIII se félicite de constater que pour ce qui est de l'Eglise, la situation est bien meilleure que par le passé lorsque les "fils du siècle" ou les puissants de ce monde empêchaient sa libre action. Le pape est aussi optimiste quant à l'avenir même de la société humaine. "Dans l'état présent des choses, a-t-il dit, la bonne Providence nous conduit vers un nouvel ordre des rapports humains qui, à travers le travail des hommes et souvent en dehors même de leur attente, s'oriente vers l'accomplissement de ses desseins suprêmes et inattendus, et tout, même la diversité humaine, est disposé pour le plus grand bien de l'Eglise".

C'est dire que le Souverain Pontife croit à une joncture sociale et internationale actuelle à laquelle il ne cessera certes pas de collaborer dans toute la mesure où le lui permettent les limites de son magistère pastoral. L'Eglise n'est pas du monde, mais elle est dans le monde, entendons-nous répéter souvent. Ce qui veut dire que, sans s'immiscer dans les questions qui ne sont pas de son ressort et en considérant, comme le pape l'a dit, que "l'homme est composé d'âme et de corps", l'Eglise fera entendre sa voix dans les questions qui, de près ou de loin, touchent à sa mission ici-bas.

De ce point de vue, l'optimisme qui transpire de toutes les paroles du pape se fonde aussi sur la constatation que "l'expérience a appris aux hommes que la violence imposée à autrui, la force des armes, la domination politique, ne favorisent aucunement d'heureuses solutions des graves problèmes qui les angoissent".

Un autre trait non moins important du discours du Saint-Père, c'est la bonté qu'il manifeste à l'égard de tous. "L'Eglise **veut se montrer mère aimante de tous, dit-il, bonne, patiente, plei**ne de compassion et de bienveillance". Cela aussi bien à l'égard des chrétiens des autres confessions que de ceux qui versent dans l'erreur. Plutôt que d'employer la force de ses rigueurs contre ces derniers, l'Eglise doit "user du remède de la miséricorde".

D'ailleurs, Jean XXIII estime que les doctrines fausses et les notions dangereuses qui courent le monde sont tellement en opposition avec les droites normes de l'honnêteté que les hommes semblent disposés à les condamner spontanément.

Jean XXIII, qui souhaite enfin que le Concile puisse contribuer à réaliser l'unité du genre humain, relève à ce sujet trois circonstances favorables: l'unité des catholiques entre eux; l'unité des prières et des ardents désirs, a-t-il dit, où se traduit l'aspiration des chrétiens séparés de ce siège apostolique à être unis avec nous; enfin, l'unité dans l'estime et le respect pour l'Eglise catholique de la part des adhérents de religions non chrétiennes.

Le pape a enfin tenu à réaffirmer la résolution de l'Eglise d'être de son temps. "L'Eglise, a-t-il dit, doit regarder le présent, les nouvelles conditions et formes introduites dans le monde moderne et qui ont ouvert de nouveaux chemins à l'apostolat catholique". Ce sera une des tâches du Concile que de fixer l'action de l'Eglise dans ce domaine pour les décennies à venir.

Candidature de Montréal acceptée comme siège de l'expo universelle

PARIS — La candidature de la ville de Montréal comme siège de la prochaine exposition universelle, qui doit se tenir en 1967, a été approuvée par les commissions du bureau international des expositions réuni, à Paris, avec la délégation canadienne, pour l'examen de ce problème.

La décision finale sera prise par le conseil du Bureau international lors de sa réunion à Paris, le 13 novembre prochain, mais c'est à l'unanimité que les commissions ont décidé de recommander au bureau le choix de Montréal comme siège de la prochaine exposition universelle.

Cette communication a été faite à Paris au cours d'une conférence de presse donnée à l'ambassade du Canada par le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et le sénateur canadien Mark Drouin, entourés de tous les membres de la délégation canadienne venus à Paris pour soumettre aux commissions du Bureau international les règlements pour l'organisation de l'exposition universelle au Canada.

Evénement de prestige

Me Drapeau a souligné que pour le Canada, le choix de Montréal pour l'exposition universelle de 1967 qui se tiendra du 28 avril au 27 octobre sera un événement très important, d'abord pour son prestige, mais aussi une occasion pour le Canada de montrer aux pays du monde entier comment les groupements ethniques différents, français et anglais, vivent et collaborent harmonieusement pour bâtir un pays qui est un exemple de paix.

Répondant aux questions, le maire de Montréal a précisé que l'année de l'exposition universelle coïncidait d'une part avec le centenaire de la confédération, d'autre part, avec le 325e anniversaire de la fondation de Montréal. Me Drapeau a terminé en déclarant que Montréal sera prêt à temps pour accueillir plus de 52 nations, chiffre des pays qui ont participé à l'exposition de Bruxelles.

De son côté, à Ottawa, le ministre associé à la Défense, M. Sévigny, qui doit diriger la délégation canadienne au niveau ministériel à la réunion du 13 novembre à Paris, a déclaré qu'il était bien content d'entendre que la demande du Canada a été acceptée par les commissions.

Il a ajouté qu'il n'entrevoyait aucun obstacle pour Montréal qui l'empêcherait de devenir le site de l'exposition universelle de 1967.

M. Sévigny a précisé qu'en effet, le Canada a besoin de cette exposition pour célébrer adéquatement son centenaire. "Economiquement, a-t-il dit, l'exposition voudra dire beaucoup pour Montréal, la province de Québec et le Canada tout entier. Du point de vue culturel, l'exposition confirmera le prestige canadien dans le monde".

Le Concile et les missions

Les missions représentant l'une des tâches fondamentales de l'Eglise, il était naturel que le deuxième Concile du Vatican s'y intéressât de façon particulière. Voilà pourquoi l'une des commissions qui ont été créées pour le préparer a été spécialement chargée de tout ce qui regarde l'apostolat missionnaire.

Le Concile manifeste, certes, par la présence de centaines d'évêques originaires de tous les pays du monde, la splendeur universelle de l'Eglise; mais il lui incombe une fonction beaucoup plus grave: donner à l'effort missionnaire de l'Eglise un nouvel élan, un développement gigantesque à la mesure des besoins et des conditions du monde contemporain. Le Concile veut être une nouvelle Pentecôte, c'est-à-dire la manifestation de la catholicité dans la vérité, mais surtout l'inauguration d'une évangélisation plus intense et plus énergique.

Nombreux problèmes

C'est dans cette perspective que la commission des Missions a commencé et poursuivi sa tâche. On peut imaginer la somme de travail qu'elle a eu à fournir et à cause du but à atteindre et à cause des développements extraordinaires réalisés depuis un siècle dans les pays de missions et qui ont, par le fait même, multiplié les problèmes.

Les crises de croissance dans ces pays et les difficultés d'évangélisation qui s'y posent varient d'une contrée à une autre. De vastes étendues du monde sont sous la domination des communistes sans Dieu et l'Eglise y est opprimée. Ailleurs, existe le danger d'agitation politique et même de révolution. Bref, tout un monde est en effervescence.

A sa première réunion, le 24 octobre 1961, la commission pour les Missions a mis sur pied cinq sous-commissions ayant chacune son objet propre: 1) sacrements et liturgie; 2) direction des missions et revision du droit canon; 3) discipline du clergé et du laïcat; 4) formation intellectuelle des candidats à la prêtrise et à la vie religieuse; 5) coopération missionnaire des fidèles.

Les travaux des cinq sous-commissions ont été discutés, modifiés et complétés dans les deux sessions plénières et le résultat de ces confrontations a été soumis à la commission centrale du Concile.

Le président de la commission des Missions est Son Em. le cardinal Grégoire Pierre XV Agagianian, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la foi, et son secrétaire est Son Exc. Mgr David Mathew. La commission compte 22 membres et 32 consulteurs, dont un Canadien, Son Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B.

La commission pour les Missions est en quelque sorte un abrégé de l'Eglise universelle, montrant sa vigueur toujours renouvelée et son zèle pour la conquête spirituelle du monde.

Aujourd'hui, plus que jamais, le monde des missions représente l'espoir de l'Eglise. Voilà pourquoi, conformément à l'esprit de "Fidei Donum" de Pie XII et de "Princeps Pastorum" de Jean XXIII, il doit recevoir une nouvelle et forte impulsion du Concile.

Ouvriers apostoliques

Les congrégations et sociétés missionnaires ont fait l'objet d'une étude spéciale. Elles se sont multipliées dans les temps modernes, du fait que l'effort missionnaire demandait une activité organisée.

Ces différentes sociétés ont approximativement 16,000 membres en Afrique et en Asie. La commission centrale s'est penchée sur la sanctification personnelle et le travail apostolique de ces apôtres. Il convient de noter que cette commission est d'autant plus à même d'examiner ces questions qu'elle a, de par ses membres, une représentation mondiale. Les cardinaux qui en font partie viennent en effet, non seulement d'Europe ou d'Amérique, mais encore d'Asie (cardinal Tien, de Chine, cardinal Gracias, de l'Inde, cardinal Doi, du Japon, cardinal Santos, des Philippines) et d'Afrique (cardinal Rugambwa). De plus, la commission compte plusieurs archevêques missionnaires, deux archevêques africains, un vietnamien et un indonésien.

Voix des jeunes Eglises

Au premier Concile du Vatican, en 1869, le R. P. Daniel Comboni, fondateur des Missionnaires de Vérone, travaillait ardemment pour se gagner l'appui des Pères du Concile dans sa requête pour considérer l'évangélisation de l'Afrique comme un problème urgent à être discuté par le Concile.

Aujourd'hui, au second Concile du Vatican, un cardinal et 72 évêques d'origine africaine (dont 61 de race noire) et près de 120 évêques d'origine asiatique, parmi lesquels on compte quatre cardinaux, sont présents pour discuter des problèmes de l'Eglise dans leurs pays.

Des vues lucides

Naturellement, ces Eglises n'ont pas encore une grande activité en matière de théologie, mais elles apporteront au Concile des points de vue lucides et enrichissants. Au lieu d'être représentés au Concile par des évêques d'origine occidentale, comme ce fut le cas en 1869, les pays de missions le seront cette fois par des hommes parfaitement au courant des difficultés de l'évangélisation de leurs pays et qui s'y intéressent intensément. Cela devrait valoir au Concile un extraordinaire élargissement de pensée en matière de droit canon, d'Action catholique, de liturgie et peut-être même pour la formulation de certaines doctrines.

Des théologiens qui se préparent activement au Concile et qui se veulent très ouverts au monde contemporain sont encore fermés à cet esprit d'échange que Pie XII proclamait pourtant il y a plus de quinze ans. Ils sont portés à considérer les représentants de l'Eglise missionnaire comme des invités qu'il faut bien accueillir et comme des jeunes disciples qu'il faut bien guider.

Mais l'Eglise missionnaire peut et doit se faire entendre. Ces chrétientés nouvelles doivent apporter leur contribution à l'essor spirituel et matériel de l'Asie et de l'Afrique; elles doivent être en mesure de s'opposer aux progrès du matérialisme athée importé par les Occidentaux; elles doivent prendre la tête de la lutte pour la paix et pour la justice sociale dans le Tiers-Monde qui est aujourd'hui menacé par ce qui menace l'Occident lui-même: l'enlisement dans le matérialisme.

Il n'est pas du tout impossible qu'avec leurs inépuisables ressources d'invention, les jeunes Eglises d'Asie et d'Afrique nous montrent le chemin d'un renouveau spirituel capable de donner au Vieux Monde un supplément d'énergie.

Des voix jeunes

En tout cas, pour en revenir aux problèmes spécifiques des Eglises missionnaires, le cardinal Gracias, de Bombay (Inde), ne craint pas d'affirmer que ses confrères dans l'épiscopat et lui-même seront là non seulement pour les exposer, mais aussi pour en proposer la solution.

"J'estime, dit-il, que nous, membres de l'Eglise dans les missions, nous sommes bien placés pour décider, en toute humilité, dans quelle mesure les réformes et les adaptations peuvent contribuer à la croissance spirituelle de nos fidèles . . . Les symboles, les actions et les prières qui constituent la liturgie devraient être adaptées au génie de chaque peuple. De même que pendant la première expansion du christianisme, la liturgie prit différentes formes en Syrie, en Grèce et à Rome, pourquoi la nouvelle expansion de l'Eglise n'aboutirait-elle pas à une liturgie 'chinoise', 'indienne' et 'africaine'? Unité de l'Eglise ne signifie pas uniformité".

On entend la voix des Eglises nouvelles, ce n'est plus une voix timide, c'est la voix ferme de la hiérarchie locale qui s'exprime sans complexe.

La population du monde atteint aujourd'hui trois milliards. Un sixième, c'est-à-dire 520 millions, est dans le bercail visible du Christ.

Pour amener à la foi ces millions, il y eut, au cours des vingt siècles de l'histoire de l'Eglise, des légions d'apôtres et de martyrs. Toutefois, certaines occasions favorables ont été manquées; malgré tout ce qui a été fait, c'est encore trop peu.

La population du monde s'accroît de 40 millions chaque année. Les catholiques, par les naissances et les conversions, ne croissent que de 7 ou 8 millions dans le même temps.

Il est clair qu'à ce rythme, nous demeurerons toujours de plus en plus en arrière. Il est certainement dans l'intention du Christ d'amener toutes les âmes à la vérité. Il en a donné le mandat à l'Eglise et l'Eglise va ré-examiner les moyens anciens et nouveaux pour donner un nouvel essor au travail missionnaire et continuer le magnifique bond en avant de ces soixante dernières années.

Les à-côtés du Concile

(Voici des extraits de lettres reçues du R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, qui, en plus de ses articles de fond, raconte de façon vivante des détails vus ou entendus à Rome.)

* * *

"A plusieurs points de vue les Romains ont l'air de commencer seulement à réaliser qu'il y a un Concile ici. Au bureau de presse et même au bureau d'inscription des évêques, rien n'a dérangé la sieste qui dure jusqu'à 3 h. 30 p.m. J'ai vu Mgr Hermaniuk arpenter le vestibule pendant une demi-heure et après, quand il a demandé le programme à prévoir, on lui a répondu: Lisez 'l'Osservatore'. Naturellement ils ont tout vu ici et les Conciles durent longtemps."

* * *

"Au bureau de presse, section française, c'est le Père Bernard, de 'La Croix' de Paris, qui est en charge. Il s'arrange pour être le premier servi avec les traductions, textes, etc., ce qui met les Anglais en diable. Il faut dire cependant que même dans ce cas les nouvelles sont rares, car il y a un mot d'ordre de discrétion."

* * *

"Je commence à m'adapter à la vie romaine. Heures des repas: 7 h. a.m., piccola collazione (pain, café au lait, gelée); 1 h. p.m., collazione (pasta-macaroni, spaghetti, etc., dans une sauce, viande de mince, salade, haricots, beaucoup de riz, fromage et fruit, le tout arrosé du petit vin blanc Santarelli et, parfois, d'une gorgée d'Egreria, eau minérale ayant le pouvoir de prévenir toutes les maladies connues); souper à 8 h. p.m. (OUF!) (soupe assez riche, etc., avec café noir à la fin). Je marche beaucoup, c'est le moyen de locomotion le plus rapide, mais la pasta m'empêche de développer une ligne plus élégante et pousse dans l'autre sens."

* * *

"A 100 pieds d'ici il y a l'église tout en mosaïque des Franciscains. Le premier matin le sacristain était assez froid. Le deuxième matin je lui ai confié que je dirais la messe aux intentions du Supérieur les dimanches pour payer les frais. Depuis, tout est sourire et je figure comme membre de la communauté avec mon autel (St-Louis de France), servant, etc., même quand des évêques arrivent à l'improviste. Le matin du 11 octobre cependant pas moyen de dire la messe, car l'épiscopat a tout monopolisé et il fallait être à la basilique à 7 h. Pour ne pas avoir des appels de la nature je me suis contenté de ne pas déjeuner et j'ai apporté une poignée de petits biscuits que je grignotai pendant les augustes cérémonies, au grand envie de mes copains journalistes."

* * *

"Tout le monde est étonné de l'énergie et de l'animation du Pape."

* * *

"Hier soir les monuments et églises étaient illuminés **avec chandelles et la congestion était dix fois pire que d'habitude. Quand ça force trop, on s'asseoit** devant un bar-tabbachi pour déguster un 'spresso' et même, avec un compagnon en moyens, un Strega, liqueur."

* * *

"Ce soir les évêques canadiens sont reçus à l'ambassade italienne du Canada, mais je reste ici pour protester contre le manque de relations avec le Vatican."

* * *

"M. Roblin a envoyé un télégramme à LL. EE. NN. SS. M. Baudoux et B. Flahiff. Pas d'aide scolaire à l'intérieur."

Billet du vendredi

LÉON DAUDET, vingt ans après

On ne parle plus guère de Léon Daudet, qui mourut il y a vingt ans. Il fit pourtant, à lui seul, plus de tapage que la plupart, pendant un bon demi-siècle. Il eut des démêlés avec d'innombrables personnages, y compris S. S. le Pape Benoît XV, auquel il ne pardonnait pas la condamnation du journal royaliste l'**Action française**, qu'il dirigeait de concert avec Charles Maurras. Dans ses articles comme dans ses livres, il se montra fort irrespectueux à son égard, sans que cela changeât un iota à l'attitude du Vatican.

Il finit par encourir l'excommunication, en même temps que Maurras et les autres rédacteurs de l'**Action française**, ce qui ne l'empêcha point de se "reconnaître" au dernier moment et de mourir en chrétien, muni des sacrements de l'Eglise. Comme tant d'autres Français de son époque, il avait été élevé dans la religion catholique, qu'il pratiquait peu, pour ne pas dire davantage. Même s'il donna l'impression, à certains moments, d'avoir perdu la foi, il ne fut jamais doctrinaire ni sectaire. Il se montra assez leste dans ses romans, qui ne sont pas à mettre entre toutes les mains. Au moins deux d'entre eux s'attirèrent les foudres de l'Eglise, mais il les retira de la circulation.

* * *

Il était surtout frondeur, et c'est sous cet angle qu'il faut l'envisager en toutes circonstances. Frondeur à l'endroit de Rome, mais frondeur aussi à l'endroit du Gouvernement de son pays, des hommes politiques, de la police, du monde des théâtres, des lettres. Frondeur et polémiste comme on n'en voit plus, mais sachant garder sa bonne humeur, riant à gorge déployée, féru de Rabelais, amateur de vins et de bonne chère, connaisseur aussi, chez qui l'éclat pantagruélique se joignait à l'estomac gargantuesque.

Fils d'Alphonse Daudet l'éblouissant écrivain, auteur des **Lettres de mon moulin** et des **Contes du lundi, du Nabab** et des aventures de **Tartarin**, dont il tenait l'émotion communicative, il faisait avec lui un étrange contraste. Autant le père était affiné et raffiné, délicat, autant l'autre était robuste et carré, volontiers agressif, bruyant et tonitruant, avec des qualités incroyables de caricaturiste. Sous cet aspect, il savait être féroce, même injuste. Mais il était si vivant et si amusant que ses victimes parfois riaient avec lui, comme ce fut le cas, paraît-il, du ministre Loucheur, qui se tenait à quatre pour lire les portraits à la plume qu'il traçait de lui.

* * *

Venue la guerre en 1939, son journal tomba comme tant d'autres et ne se releva point. Daudet avait déjà 71 ans. Il se retira en Provence, à son mas de Saint-Rémy, et c'est là qu'il mourut trois ans plus tard. C'était au plus fort du conflit mondial et sa fin passa inaperçue. La nouvelle n'en vint que beaucoup plus tard au Canada et, en provenance de Rome, l'assurance qu'il s'était réconcilié avec l'Eglise. Son décès tranquille et bourgeois se conçoit mal, après une vie aussi agitée que la sienne. Il avait étudié la médecine dans sa jeunesse, puis il était passé de la clinique au journalisme et à la littérature.

Il se maria deux fois et sa première femme, dont il divorça, fut Jeanne Hugo, petite-fille du poète, pour laquelle, en même temps que son frère, Georges, fut écrit **L'Art d'être grand-père**. Journaliste redouté, il se partageait entre la politique, la critique littéraire et artistique. Il laissa plus de cent volumes signés de son nom, dans une demi-douzaine de genres. Il se piquait d'être un gastronome émérite, et l'art de bien manger le passionnait autant que celui d'écrire. Son fils, Philippe, fut assassiné en plein Paris, à l'âge de seize ou dix-sept ans, et il accusa du meurtre la police politique, avec laquelle il entreprit une bataille qui dura des mois, et dont l'issue ne fut pas concluante.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 15 octobre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

M. André Janssens, de la rue Plinquet, se présentait de nouveau devant le comité et leur demandait de redresser l'injustice qu'il prétend que la ville avait créée en changeant le règlement pour le renouvellement du pavage des rues. L'échevin McKall, président du comité des travaux publics, dit qu'il était bien malheureux que ces gens soient les premiers affectés par ce changement mais que ce règlement s'applique à toute la ville et que les comités et le Conseil avaient étudié la situation. Après avoir consulté l'avocat de la ville et le trésorier, ils ont conclu que les résidants de cette rue auraient à payer le même tarif que les autres résidants de St-Boniface, même si leur rue était utilisée comme route de camionnage.

Une délégation de la rue Horace s'informait encore pourquoi l'égout qui dessert la rue Enfield doit aussi être posée sur la rue Horace. L'échevin McKall explique que la ville pourrait utiliser un plan secondaire qui ne passerait pas par la rue Horace mais qu'il en coûterait environ $60,000 de plus aux résidants de St-Boniface et que l'égout de la rue Horace devra être remplacé d'ici quelques années puisqu'il a été posé il y a 56 ans passés. La délégation demande pourquoi les propriétaires de maisons-appartements ne sont pas requis de payer plus que le $8.00 du pied de frontage que le propriétaire d'une maison doit payer, bien qu'il ait l'usage de l'égout pour un grand nombre de personnes. L'échevin McKall dit que ce sujet est à l'étude et qu'il faudra peut être amender le règlement à cet effet.

M. le Maire fait remarquer à la délégation que la ville se voit obliger de renouveller les égouts dans bien des districts de la ville et si les résidants étaient requis de payer pour les égouts posés n'importe où dans la ville et non pas comme actuellement lorsque les égouts sont posés sur leur rue ou dans leur district, il en coûterait beaucoup plus cher aux résidants en général.

Les organisateurs du festival de la "Grey Cup" n'ont pas gagne beaucoup de terrain lorsque leur demande pour de l'aide financier fut présentée au comité de finance. L'échevin McKall demanda que cette requête fut mise en fillière.

Le gouvernement métropolitain avise le Conseil qu'il présentera une pétition à la province demandant d'être soulagé de la taxe sur l'essence pour l'opération du système de transport en commun et demande aux diverses municipalités de bien vouloir l'appuyer. Le comité de finance recommande que la ville de St-Boniface appui cette demande.

Le comité de finances recommande d'aviser tous ceux qui avaient fait des réclamations pour dommages lors des pluies torrentielles cet été, que la ville ne peut rien faire pour leur venir en aide financièrement. Tous les gouvernements supérieurs ont déclaré que cette situation n'était pas de l'ordre d'un désastre national.

L'échevin Lonergan s'inquiète de la condition de la ruelle du côté sud de la rue Masson, entre les rues Taché et St-Joseph, disant qu'à tous les printemps cette ruelle est inondée. Il demande que la ville prenne les mesures nécessaires pour prévenir cette situation et se propose de présenter une pétition aux résidants de cette rue.

La Manitoba Hydro donnait les chiffres requis pour l'éclairage des rues et des parcs de notre ville. Il en coûtera environ $82,000 cette année pour l'éclairage.

M. le Maire rapporte que la compagnie du hydro aurait reçu une offre de $7,896 pour la bâtisse et le terrain situés au pied de la rue Desautels. Le comité recommande au maire de continuer ses efforts afin d'échanger un lopin de terre avec la Hydro pour cette propriété.

L'avocat de la ville rapporte qu'il a obtenu 16 condamnations contre 15 propriétaires de chiens, les raisons d'accusation étant, pas de licence, chiens libres de courrir un peu partout et chiens aboyant de façon à nuire à la tranquilité des voisins. Les échevins croient qu'en faisant respecter les règlements en ce qui concerne la garde des chiens, ils se trouvent à protéger les citoyens de notre ville contre les abus auxquels se livrent la gent canine. Il fut recommandé d'aviser les résidants des rues La Vérendrye et Aubert que les chiens contre lesquels ils se plaignaient étaient parmi ceux dont le cas a été réglé en cour de justice.

Le maire devra se rendre, au début de novembre, à une réunion de l'exécutif de la Fédération des maires et municipalités qui se tiendra à Montréal et à Ottawa.

Deux propriétaires de salles de billiard veulent ouvrir des salles de jeux à St-Boniface, une au numéro 611, rue Marion, et l'autre dans le Windsor Park. Certains échevins croient que ces salles de billiard pourraient dégénérer en lieux de rencontre pour la pègre. Le département des licences ne peut leur refuser une licence si ces messieurs obtiennent les recommandations nécessaires du chef de polices, du chef des pompiers et du médecin de l'Unité Sanitaire.

M. Arthur Johnson, gardien de l'enclos, avise le comité des licences qu'il donne sa résignation pour la fin de décembre de cette année. Le comité recommande que cette résignation soit acceptée avec regret et que le comité des licences s'occupe d'étudier la situation afin de voir s'il y a lieu de construire un enclos satisfaisant et peut être d'étudier de nouveau la question des règlements de l'enclos. L'avocat croit qu'il y aurait lieu de faire certains changements aux règlements.

Lorsque vous lirez ces lignes, vous aurez déjà ou vous serez sur le point de choisir un maire, des conseillers et des commissaires d'école. A tous nos meilleurs voeux.

A lundi prochain.

Un nouveau parc à St-Boniface

Le mardi 16 octobre, à 2 h. 30 p.m., M. le Maire, en compagnie des échevins Huppé et McKall, procédait à l'ouverture d'un nouveau parc dans le quartier Windsor Park de St-Boniface. Ce parc d'une superficie de 5 acres est situé sur le Westmount Drive, rue Patterson, et desservira les résidants de ce district ainsi que les élèves des écoles avoisinantes.

M. le Maire, aidé de l'échevin Huppé, président de la commission des parcs, planta un joli petit sapin pour marquer l'ouverture de ce parc.

Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Gilles Guyot, de la commission des parcs, M. Don Ellis, de la compagnie Ladco, M. D. Beaubien, surintendant des parcs de la ville, ainsi que plusieurs autres personnes intéressées.

Ce parc deviendra un endroit de beauté et de repos pour les résidants de Windsor Park.

La terre est le champ magnifique et douloureux où s'élabore notre être éternel.

M. de LUBAC, S.J.

VOTEZ!

C'est AUJOURD'HUI, vendredi 19 octobre 1962, jour d'élections municipales à Saint-Boniface.

Dans toute la ville on vote pour l'élection d'un maire en posant une croix (X) à droite du nom du candidat pour lequel on veut voter.

Dans les quartiers 1 et 2 on vote pour l'élection d'un échevin. On indique son choix en faisant une croix vis-à-vis du nom du candidat pour lequel on veut voter.

Dans la division scolaire de St-Boniface (les commissaires de la division scolaire de Norwood ayant été élus par acclamation) on vote **pour trois** des quatre candidats à la commission scolaire en mettant une croix (X) à droite du nom de chacun des trois candidats pour lesquels on veut voter.

Les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h. du matin à 8 h. du soir.

Que tous les citoyens de St-Boniface, âgés de 21 ans ou plus et inscrits sur la liste électorale, se fassent un devoir d'aller voter!

Votez comme bon vous semblera, mais votez!

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables:
Louis Boisjoli
Maurice McArthy
Louis Constant



Retraite

Le 25 septembre débutait au gymnase Notre-Dame une retraite de quatre jours pour les élèves catholiques de langue française. Tous les matins à 8 h. 30, les étudiants de la 9e à la 12e année se rendaient au gymnase pour assister au sermon de M. l'abbé Roy, curé de Powerview. M. l'abbé Roy, un prêcheur convainçant, a su au cours de ses trois instructions nous transmettre ses conseils d'un langage simple et adapté à notre milieu.

Il nous expliqua l'importance de la prière, du sacrifice et des sacrements pour combattre les trois péchés principaux chez les jeunes: la malhonnêteté, le manque de religion et l'impureté. Il nous enseigna les moyens à prendre pour combattre ces fautes.

Le tout finissait par une messe le vendredi matin à 8 h. 30 à la basilique.

Nous pouvons dire que cette retraite, si bien prêchée, nous sera à tous et chacun un guide sur le chemin du ciel.

UN RETRAITANT.

Les élections

Comme d'habitude, l'année scolaire débuta par le tumulte et la confusion des élections. Chacun des étudiants de la 9e à la 12e année aida au candidat de son choix en dessinant des affiches, marquant de petites cartes ou tout simplement en faisant du bruit. Il y eut le 21 septembre au gymnase un rassemblement général où tous les candidats donnèrent un court discours.

L'après-midi, les élections. Une fois les affiches brûlées, les résultats nous furent donnés. Comme président nous avons Nick Coyle, de la 12e année. Le vice-président est Robert Savage, de la même classe, le secrétaire-trésorier, Georges Rajotte, de la 11e année au cours commercial. Sans doute, l'année nouvelle sera une année d'activités nombreuses et nous souhaitons bonne chance au Conseil Etudiant.

Maurice McCARTHY.

Bienvenue

Les élèves de l'école Provencher veulent souhaiter officiellement la bienvenue aux nouveaux Frères Maristes, venus des Etats-Unis pour enseigner chez-nous. Les RR. FF. Donald Wojczynski et Léo Mize ont enseigné à Milwaukee, Wisconsin; le R. F. Charles Schmitt fut instituteur à Chicago et le R. F. Raymond Doorack nous arrive de Glencoe, Missouri.

Cette année, le Frère Wojczynski nous enseignera la chimie et les mathématiques; les Frères Schmitt et Doorack seront en charge de l'anglais et des sujets commerciaux. Les élèves de la 10e année auront le Frère Mize pour les sujets de littérature et mathématiques.

Richard BOURGEOIS.

Personnel enseignant

Nous faisons connaissance avec quelques nouveaux membres du personnel enseignant.

M. Jack Delveaux fit ses études à l'Université d'Illinois dans sa ville natale de Chicago. Il est diplômé en éducation physique et a obtenu trois lettres dans le football et trois dans le baseball. Il arriva à Winnipeg en 1958, et depuis il joue pour les Blue Bombers de Winnipeg. Il enseigne présentement les "mathématiques d'affaires", la dactylographie, l'éducation physique et l'hygiène. Nous sommes bien honorés d'avoir M. Delveaux à l'école Provencher.

Mme H. Delaquis, native de Notre-Dame-de-Lourdes, fit toutes ses études à cet endroit. Elle enseigne présentement le français de la 5e année.

Mme A. Dugas compléta également ses études à Notre-Dame-de-Lourdes. Elle arriva à St-Boniface en 1955 et enseigne maintenant le français à la 4e année.

Mlle C. Garand nous vient de St-Pierre et enseigne l'anglais à la 6e année.

Les étudiants de l'école Provencher espèrent que ces nouveaux instituteurs se plairont chez-nous. A tous, nous souhaitons bon succès.

Roger BOULET.

Préparation du Concile

La participation des étudiants de l'école Provencher aux préparatifs du Concile oecuménique fut une des principales activités durant les dernières semaines. Nous commençames tout d'abord par une neuvaine. Chaque jour au début des classes de religion, nous récitions la litanie au Saint-Esprit. Ensuite nos instituteurs répondaient à nos questions sur le sens, l'importance et la nécessité du Concile.

Le matin même de l'ouverture du Concile, tous les élèves de la 9e à la 12e année de l'école Provencher, ainsi que les étudiantes de l'Académie St-Joseph, se rendirent à la basilique pour une messe spéciale. Nous répondimes en commun aux prières de la messe. Un grand nombre communièrent. Après la messe, nous nous sommes dirigés vers le gymnase où nous attendait un petit déjeuner. Durant le repas, MM. les abbés Bélanger et Couture nous parlèrent du Concile.

Cette participation des étudiants au Concile montre clairement que la religion tient un rôle important dans notre école.

Ronald SIMARD.

Dieu oublié, rien n'est digne de mémoire — CARLYLE.

Le R. P. François Ader, s.j.

directeur de la revue "Pédagogie et Culture" et spécialiste des organisations de Parents et Maitres de France,

donnera une conférence publique au gymnase du Collège de St-Boniface le dimanche 4 novembre, à 8 h. 30 p.m.

Sujet traité: "Autorité et Liberté"

Invitation spéciale aux membres des APM

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Il m'a été rapporté par le président du comité de publicité qu'un certain frère actuellement "exilé" en Ontario questionne l'authenticité de Figaro et son droit d'employer le nom d'un quotidien français, dont le nom à titre d'information est "Le Figaro". De mon côté je doute fort que le journal en question ait demandé la permission des compositeurs pour l'usage du nom d'un des caractères de leurs opéras respectifs, pas plus que le frère, au nom de plume de Rigoletto, ait contacté M. Verdi pour l'emploi du titre de son opéra.

D'autre part, si ma source d'informations est correcte, j'irai même jusqu'à dire que le quotidien en question a un penchant vers la gauche, l'extrême gauche, et est probablement le porte-parole du Kremlin en France, ce qui expliquerait ce que j'ai dit plus haut. Mais ce n'est nullement dans cette voie que le nom de Figaro a été choisi! Bon sang, non! Disons plutôt qu'étant, par comparaison ,un membre assez récent du conseil, j'ai toujours suivi avec grand intérêt ses activités.

C'est pour cela que semaine sur semaine je scrutais **La Liberté et le Patriote** pour les chroniques qui devenaient de plus en plus rares et finalement disparurent. C'était très désappointant et lorsque je fus demandé d'être la voix du conseil, le comité de publicité, à l'une de ses assemblées, s'est demandé si peut-être un changement était à l'ordre. Après due réflexion et plusieurs suggestions, il fut décidé que Figaro représentait mieux l'esprit de notre conseil. Figaro, après tout, n'est-il pas un caractère jovial, gentilhomme bon vivant, tandis que Rigoletto est un phénomène sombre aux lugubres pensées qui vivait à l'ombre de la cour! Ainsi donc, J.C.C., crois-tu toujours, qu'il y a eu tort de changer le nom de plume?

Pour en venir aux affaires du Conseil, je me fais un devoir de complimenter les frères qui ont montré tant de courage et de conviction en bravant les éléments pour assister à l'assemblée du 15 octobre, mais c'est avec désespoir que je dois dire que le graphique a pris une sérieuse chute! Eh bien donc, quelle nouvelle là? Il n'y a pas de programme d'austérité dans la chevalerie, vous savez! A mon avis, c'était une vrai bonne assemblée au point de vue affaires: tout le monde avait quelque chose à rire, ce qui rendait la soirée très agréable.

Un de nos nouveaux frères remarquait que la majorité des visages vus à la soirée sociale, ne lui était pas familière et il se demandait pourquoi on ne les voit pas aux assemblées (ni au chapelet vivant du 7 octobre, par ailleurs). Je ne puis faire autre que d'appuyer les paroles de ce frère, car je me suis fait la remarque moi-même!

Depuis que E. L. est en charge de la loterie, il parait qu'il ne fume que le cigare! Bizarre cela, ne trouvez-vous pas? Néanmoins, n'oubliez pas d'apporter vos billets vendus à la prochaine assemblée. Ce sera toujours à temps!

Le frère J. D., avec une voix désappointée, nous rapporta que, malgré le magnifique programme, l'assistance au banquet du jour de Colomb était bien en dessous des prévisions!

Pour terminer, laissez-moi annoncer que le frère N. Girard a surpris l'assemblée en se présentant à la table du Grand Chevalier pour une tasse. Parait-il que c'est un futur chevalier! La vie est pleine de surprise, n'est-ce pas! Quand même M. et Mme N. Girard, félicitations!

Une dernière petite note: Le pot d'or en vaut la peine cette fois! Si seulement L. G. avait été là! Mais il doit partir à la prochaine assemblée. Donc, rendez-vous à la salle le 5 novembre!

FIGARO.

Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Lorsque le président du comité de publicité m'a confié la tâche de chroniqueur pour notre Conseil, je n'aurais jamais pensé qu'elle me serait rendue si facile, soit par la collaboration entière du comité exécutif, soit par la coopération si étroite de tous les membres du Conseil qui ont répondu avec tant de générosité à tous nos récents appels.

Le dimanche 7 octobre dernier, dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, avait lieu une heure de prière pour le plus grand succès du Concile oecuménique qui débutait le jeudi 11 octobre. Nous sommes fiers de rapporter qu'à la demande de notre aumônier, une cinquantaine de nos membres ont bien voulu participer, d'une façon édifiante, à cet exercice religieux.

Le mardi suivant, le 9 octobre, après une campagne de publicité bien organisée, le Conseil répondait encore d'une façon exemplaire à l'appel qui leur avait été fait de contribuer à la Banque de Sang de la Croix-Rouge.

En marge de la fête annuelle des Chevaliers de Colomb, qui se célébrait cette année le vendredi 12 octobre, une émission spéciale fut radiodiffusée à 7 h. 30 p.m., sur les ondes de CKSB. La préparation et la réalisation de ce programme ont demandé bien des heures de travail. Cette émission, genre forum, a su faire ressortir les buts de l'Ordre et le dévouement inlassable qu'il porte à ses oeuvres multiples. Notre Député d'Etat, ainsi que les Grands Chevaliers des Conseils St-Boniface et Goulet se sont donnés sans compter pour faire de l'émission un vrai succès.

Egalement, le 12 octobre au soir, au Skyview Ballroom de l'hôtel Marlborough, un banquet et un bal avaient lieu pour marquer le 80e anniversaire de la fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Bien que l'assistance à cet événement eut pu être beaucoup plus nombreuse (environ 440 convives y assistaient) il est bon de noter que le Conseil St-Boniface a fait très bonne figure dans le sens qu'il était très bien, sinon le mieux, représenté de tous les Conseils de la province. A la suite du banquet, un de nos frères s'est prononcé, en termes non équivoques, contre le 'saumon", ce genre de poissons de la famille des salmonidés, fusiformes, comprimés et à museau long. La tirade de notre cher frère chevalier avait plus particulièrement à faire avec la chair rose du saumon, qui, en certains milieux, est très estimée. Larousse, un homme sérieux et pondéré, ne se doutait guère qu'un jour sa définition du mot saumon serait si catégoriquement réfutée . . . ou bien, y a-t-il dans cette controverse une question d'allergie . . .

Admettons toutefois que la harangue du frère T. V. regorgeait de franchise et de sincérité. Notez bien que c'est une histoire de poisson qui apportera (peut-être) des résultats. Qui vivra, verra.

Tous les membres du Conseil St-Boniface sont cordialement invités à une soirée récréative, le lundi 29 octobre, au Club St-Michel. Au point de vue activités sociales, ce sera la soirée par excellence de l'année. Le conférencier sera le frère l'hon. juge A. Monnin. Nous comptons sur une assistance très nombreuse. Pour plus amples détails, communiquez avec les frères Lewis Lavack, CHapel 7-4986; Gérard Rousseau, CEdar 3-3292; Gérard St-Onge, CHapel 7-5816 ou Emile Savoie, CEdar 3-6156.

Le grand tirage bat son plein. Le frère Léo Collette laisse sous-entendre que malgré un effort coordonné au début de la campagne, la vente, ou du moins le retour des billets, a ralenti considérablement. Allons, frères, un coup d'épaule, secouons notre apathie et faisons du grand tirage un succès.

APRES TOUT.



Dans St-Boniface RÉÉLISEZ GUAY le 19 octobre

Ci-dessous est indiqué, à titre d'information, l'emplacement des bureaux de scrutin qui sont ouverts de 9 h. du matin à 8 h. du soir (heure avancée)

Quartier 1
1. Eglise du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
2. Club St-François — 1037, chemin Dugald
3. Salle Sokol — 523, rue Doucet
4. Ecole Archwood — 800, rue Archibald
5. Salle de la "Evangelical Free Church" — Cottonwood et Autumnwood
6. Salle de l'église "St. Bartholomew" — Autumnwood et De Bourmont
7. Windsor Park Collegiate — Speers et Cottonwood

Quartier 2
8. Hôtel de Ville — 219, avenue Provencher
9. Ecole Marion — rue Des Meurons.

Quartier 3
10. Auditorium Notre-Dame — Cathédrale et St-Jean-Baptiste
11. Hôpital Taché — 500, avenue Taché
12. Salle Berry — 148, rue Berry

Quartier 4
13. Ecole "King George V" — 261, rue Youville
14. "Falcon Community Club" — Dubuc et Dupont
15. Salle de l'église presbytérienne — Kitson et Traverse
16. Salle paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

Quartier 5
17. Salle paroissiale de "St. Philip's" — avenue Taché
18. "Nelson McIntyre Collegiate" — chemin Ste-Marie
19. Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale

GUAY, JOSEPH-P. | X

Pour plus d'informations, signalez 247-3052

Autorisée par le Comité d'élection de Joseph-P. Guay

Les Chevaliers de Colomb du Manitoba honorent brillamment le frère Soenen

Plus de 300 Chevaliers de Colomb du Manitoba, représentant les quatre assemblées du 4e degré et les 26 conseils de la province, ont rendu un vibrant hommage au frère Léo Soenen, nommé récemment directeur suprême de l'Ordre, lors de leur banquet annuel en l'honneur de Christophe Colomb à l'hôtel Marlborough, le vendredi 12 octobre.

Sur invitation de Sire Jos. C. Stangl, maître de cérémonies, Mgr Charles Desorcy, après le chant d'O Canada, récita le bénédicité et la prière pour S. S. Jean XXIII. Après un toast à la Reine, tous les convives dégustèrent un saumon frais transporté par avion de Vancouver à Winnipeg. Puis ce fut l'heure des discours: le frère Stangl souhaita la bienvenue à tous et présenta les convives de la table d'honneur; le frère François A. Muller, en ce jour "Christophe Colomb", donna un aperçu historique de l'Ordre et rappela les buts que lui a fixés son fondateur (M. Muller est le seul orateur qui jugea bon de dire quelques mots en français, à l'adresse de ses compatriotes des nombreux conseils de langue française); le maître de cérémonies proposa ensuite le toast aux dames; le frère Bruce P. McDonald présenta enfin l'invité d'honneur.

Le frère Soenen commença son discours par quelques paroles du cardinal Cushing, de Boston, et de S. S. Jean XXIII à l'honneur des Chevaliers de Colomb qui depuis 80 ans servent si efficacement l'Eglise du Christ. "Si nous voulons demeurer fidèles aux glorieuses traditions vantées par nos chefs ecclésiastiques, dit-il, il faudra non seulement continuer, mais accélérer nos actions à l'avant-garde de la participation laïque au service de l'Eglise". C'est pourquoi, après avoir montré le danger du communisme, surtout en Amérique du Sud, l'orateur donna un vibrant tableau de l'Etat actuel de faiblesse de l'Eglise en Amérique latine, des conquêtes qu'y multiplie le communisme, des requêtes du Pape pour qu'on vienne en aide à ces pays par tous les moyens, et enfin du rôle que peuvent y jouer les Chevaliers de Colomb.

Les auditeurs écoutèrent très attentivement les données du problème de l'Amérique latine, telles que rappelées par M. Soenen, résumant lui-même des informations fournies par Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., longtemps missionnaire en Amérique du Sud, bien au courant de la situation dans tous les pays de cette hémisphère, et maintenant secrétaire de la Commission Episcopale Canadienne d'Amérique du Sud.

La population totale de l'Amérique latine est de 200 millions, mais un taux de natalité plus fort que celui de la Chine ou de l'Inde laisse croire que cette population triplera d'ici l'an 2000. De 90 à 99.9 pour cent de la population de ces pays professent la religion catholique, soit le tiers de toute l'Eglise. Mais ces chiffres, qui semblent une force au regard superficiel, sont de fait une source de faiblesse pour l'Eglise, à cause du manque de prêtres: alors qu'au Canada il y a un prêtre par 500 catholiques, il n'y a qu'un prêtre par 5,000 catholiques en Amérique du Sud. Ce qui entraine de désastreuses conséquences: ignorance religieuse, superstition, faux prophètes, communisme . . .

Devant de tels faits, M. Soenen s'appliqua à indiquer les grandes causes historiques qui les ont fait naître: par exemple l'union de l'Eglise et de l'Etat depuis la conquête, avec son patronage royal, concession à l'autorité royale par l'Eglise de certains de ses droits. L'autorité royale sut très bien tirer parti de ces concessions, pas toujours pour le bien spirituel des populations. Cette situation créa encore plus de difficultés au moment de la révolte contre le Portugal et l'Espagne et à l'heure de l'indépendance . . . et depuis.

Aujourd'hui cette Eglise latine crie au secours. Elle réclame particulièrement l'aide des catholiques d'Amérique du Nord. L'épiscopat canadien a répondu à l'appel et déjà 1,200 missionnaires canadiens (prêtres diocésains et religieux, frères, soeurs, apôtres laïcs) exercent leur apostolat dans diverses contrées. Les évêques du Canada ont fait construire un grand séminaire au Honduras au coût de $400,000 pour aider à la formation de futurs prêtres "indigènes". Et ils ont réclamé de l'argent, nerf de la guerre. Les Chevaliers de Colomb du Canada, entre autres, ont promis de fournir $50,000 par année pour aider l'épiscopat canadien à remplir efficacement son travail d'aide spirituelle à l'Amérique du Sud. M. Soenen pouvait donc conclure: "Critiquer le passé et les peuples d'Amérique latine . . . ne corrige pas la situation. L'attitude de laisser faire est précisément ce que l'ennemi attend de nous. Voilà pourquoi nous devons plutôt regarder vers l'avenir. Le peu d'aide que nous pouvons accorder aujourd'hui aux populations de l'Amérique latine nous sera remise au centuple ici-bas et dans l'éternité".

Après ces paroles éloquentes et émouvantes du frère Soenen, le frère McDonald vint lui offrir au nom de tous les Chevaliers du Manitoba un riche cadeau-souvenir. Le récipiendaire était visiblement trop ému pour remercier longuement, mais il atteint de fait les sommets de la vraie éloquence humaine, celle du coeur reconnaissant. On ne pouvait mieux conclure ce banquet qui permit à tous de fêter un Chevalier qui le mérite et, à ce Chevalier laïc, de crier les immenses besoins de l'Eglise latine et d'indiquer comment on peut concrètement y subvenir.

Après le Dieu protège la Reine et la récitation des grâces, la plupart des convives demeurèrent pour la soirée sociale où régnèrent la pure fraternité et la vraie joie.





M. Joseph-P. Guay

Né à St-Vital il y a 47 ans, il fit ses études à Ste-Anne-des-Chênes et au Kelvin High School de Winnipeg. Pendant la guerre il fit partie (5 ans) de la Marine Royale, à titre d'instructeur à Winnipeg. Ensuite il devint l'agent dans l'Ouest de plusieurs manufacturiers de chaussures. Depuis quatre ans il est propriétaire d'un magasin de chaussures à St-Boniface, avenue Provencher. Marié à Marguerite Bouvier, garde-malade diplômée (avec médaille d'or) de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, il est le père de sept enfants de 6 à 18 ans. Elu par acclamation en 1956 comme échevin du quartier no 3, pour remplacer M. René Dussault qui quittait St-Boniface pour Québec, il fut réélu deux autres fois par acclamation. En octobre 1960 il était élu maire de St-Boniface, le premier Canadien français à occuper ce haut poste depuis 40 ans. Il demande sa réélection, en rappelant aux électeurs ses faits et gestes "comme maire" depuis deux ans.

M. Clifford Brock

Né à Belle Fountain, 80 milles à l'ouest de Toronto, il fit ses études secondaires à Kenora et obtint son diplôme en droit à l'Université de Manitoba en 1927. Après quelques expériences dans le monde des affaires comme épicier-boulanger à Kenora, il se lança dans la pratique du droit ici au Manitoba. Il devenait membre du barreau ontarien en 1936. Déjà reconnu localement comme une autorité en droit municipal, il fut nommé avocat de St-Boniface et occupa ce poste pendant 18 ans, jusqu'à sa résignation récente. Son principal travail durant ses années au service de la ville-cathédrale fut de rajeunir la charte de St-Boniface (en 1953) qui n'avait pas été touchée depuis 25 ans. Agé de 64 ans et "étudiant" assidu du français, il demande maintenant à la population de l'élire maire de la ville bilingue de St-Boniface, car il croit mieux assurer son progrès et le bien-être de toute sa population, que les autres.

M. Jack Graham

Né à St-Boniface il y a 43 ans, il réside maintenant à Windsor Park. Il a fait ses études jusqu'à la 12e année. Pendant la guerre il s'inscrivit dans l'armée canadienne et servit outre-mer. Au moment de la démobilisation il demeura dans l'armée de réserve. C'est pourquoi, lors de la grande inondation de 1950, il fut rappelé "en service actif" et mis en charge des véhicules de l'armée et de l'équipement lourd luttant contre le fléau. Son travail lui valut une médaille de la ville, en reconnaissance. Le gouvernement le nomma aussi responsable de l'administration du fonds de secours (plus de $1 million) aux sinistrés, après l'inondation. Vendeur d'automobiles, il s'intéresse depuis plus de 20 ans aux affaires civiques, à l'exemple de son père qui occupa maints postes publics et demande ce mois-ci sa réélection comme commissaire d'écoles à St-Vital. Homme d'affaires entreprenant, il veut servir sa ville comme maire.

Demi-journée pédagogique à l'Institut Provencher

Une demi-journée pédagogique aura lieu samedi prochain, 20 octobre, de 9 h. 30 a.m. à midi (heure avancée), à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface. La première partie du programme comportera sept conférences données en autant de locaux par des experts. Puis, après une collation, il y aura échange de vues et période questions-réponses entre les auditeurs et les conférenciers. Tous les instituteurs auront ainsi la chance d'exposer leurs difficultés avec la nouvelle méthodologie expliquée le matin.

Voici la liste des conférenciers:

1ère année: Initiation à la lecture, Mlle Elise Comte, directrice, école Taché (salle no 12).

2e année: La lecture et la composition, Mme Hélène Griveau, institutrice, école Marion (salle no 13).

3e et 4e années: Le nouveau livre unique de lecture et de français, Mlle Suzanne Préfontaine, institutrice, école Taché (salle no 14).

5e année: Le livre unique en 5e année, Mme M.-A. Ayotte, institutrice, école Marion (salle no 19).

6e année: La nouvelle grammaire en 6e année, Mlle Léonie Guyot, institutrice, école Provencher (salle no 17).

7e et 8e années: Initiation à la lecture française, le R. P. Georges-M. Ramaekers, S.J., visiteur d'écoles au Manitoba et auteur du livre "A l'Aventure" (salle no 18).

9e et 10e années: La Narration de Geslin, la Rév. Sr Agnès-Noëllie, Fille de la Croix, institutrice (salle no 20). — Les professeurs de 11e et 12e années pourront également y puiser de précieux conseils.

Propriétés à vendre

Le comité des propriétés du "Floodway" vendra par soumissions le 31 octobre onze groupes de propriétés (maisons, granges, garages, entrepôts de grain et hangars) pour permettre le champ libre pour les travaux d'excavation qui sont commencés.

Ces propriétés à vendre se trouvent aux endroits suivants: chemin Ste-Marie, Turnbull Drive (un mille au sud de St-Norbert), au sud est de Birds Hill et, à Lockport, sur le chemin Henderson.

Un grand débat à l'ONU sur l'arrêt des essais nucléaires

NEW YORK — La commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU a entamé ses travaux en engageant un débat sur l'arrêt des essais nucléaires. Le délégué américain, M. Stevenson, a demandé à l'Assemblée une position sans équivoque pour mettre fin aux expériences atomiques. Il a défini une fois de plus la politique américaine dans ce domaine qui désire accepter un moratoire sur les essais dans l'atmosphère et sous mer sans inspection, mais réclame une inspection pour les essais souterrains.

Le représentant soviétique, M. Zorine, a repoussé cette proposition en déclarant que son gouvernement est prêt à signer un accord momentané pour mettre fin aux essais, mais que les expériences souterraines devront faire l'objet d'autres négociations.

Un service de chambrettes à l'aérogare de Winnipeg

OTTAWA — Le ministère des Transports a annoncé le 15 octobre que les voyageurs qui feront escale à la nouvelle aérogare de l'aéroport international de Winnipeg pourront occuper, dès que la construction de l'aérogare sera terminée, dix chambrettes petites mais confortables, climatisées et dotées chacune d'une salle de bains et d'une douche.

Les voyageurs aériens qui font escale à l'aéroport de Winnipeg et qui doivent attendre dans l'aérogare le départ de leur prochain avion pourront occuper ces chambrettes.

Les parents qui sont accompagnés de bébés et de petits enfants auront à leur disposition une garderie dotée d'une petite cuisine et salle de bain.

Le public aura également à sa disposition trois salles situées près des chambrettes, qui pourront servir aux réunions d'hommes d'affaires et d'associations privées.

Le Ministère envisage d'assurer ces services 24 heures par jour et en confiera l'exploitation à une société commerciale, à laquelle il adjugera un contrat après avoir procédé à un appel d'offres dans la région du Grand-Winnipeg. Les normes de l'exploitation seront établies par le Ministère qui en surveillera étroitement l'application.

Le directeur de l'aviation civile du ministère des Transports, à Ottawa, est à fixer les derniers détails concernant l'exploitation du service de chambrettes.

Premier ministre à Winnipeg le 20 octobre

L'hon. John Diefenbaker, premier ministre, sera à Winnipeg le samedi 20 octobre où il posera la pierre angulaire de la nouvelle école technique du Manitoba, qui coûtera $5 millions.

Le premier ministre sera aussi l'orateur principal lors d'un grand banquet de la Société Historique du Manitoba pour commémorer le 150e anniversaire de l'arrivée des colons de Lord Selkirk. M. Diefenbaker est lui-même un descendant de l'un des colons de Selkirk, par son grand-père, George Bannerman.

SHERBROOKE — M. Guy Frégault a déclaré que la bibliothèque régionale est la seule solution au problème de la diffusion de la culture dans les régions rurales. Le sous-ministre des Affaires culturelles prenait la parole au congrès de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

Précieux-Sang

Assemblee de l'A.P.M.

Le 10 octobre dernier marquait la date de la deuxième assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres. Bon nombre de parents et maîtres s'y réunissaient, marquant par là l'intérêt qu'ils portent à la question si importante de l'éducation des enfants.

Mme Lemaire, nouvelle présidente, assistée de Mme M. Hébert, comme secrétaire, fit preuve une fois de plus de sa grande compétence en présentant une soirée aussi instructive qu'agréable. Elle souligna d'abord qu'il y a 17 différents comités appelés à jouer chacun son rôle respectif dans l'A.P.M. Au sujet de la bibliothèque de vacances, 133 élèves de 6 à 14 ans ont profité des 300 livres fournis par la bibliothèque publique de St-Boniface durant les mois de juillet et août. On a actuellement 71 membres dans l'association et on espère atteindre l'objectif de 200 membres. Il y a, dans les deux écoles du Précieux-Sang, 602 élèves répartis dans 21 classes. Qui osera nier le travail gigantesque qui se poursuit jour après jour pour mener à bonne fin la tâche si noble de bien éduquer toute cette foule de jeunes! Voilà en effet où la coopération entre parents et professeurs entre en jeu.

On procéda ensuite à décerner les deux bourses aux élèves (masculin et féminin) les plus méritants des grades 9 à 11 de l'année dernière. Ce fut Louise Boisjoli et Edouard Pelland qui remportèrent les honneurs. Félicitations!

Pour égayer la soirée, on eut ensuite le plaisir d'entendre la chorale des grades 9 à 11, sous l'habile direction de Mlle A. M. McDonald, qui exécuta quatre numéros de son répertoire.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., présenta ensuite l'invité d'honneur dans la personne de M. Muller, du Département d'Education de la province du Manitoba, inspecteur depuis 26 ans et premier inspecteur dans la paroisse du Précieux-Sang. M. Muller a appuyé sur l'importance de l'éducation des jeunes, signalant qu'avant bien des années, il faudra être en mesure de pratiquer non pas un, ni même deux métiers, mais bien trois si l'on veut être capable de réussir. On rapporte ici quelques extraits de l'intéressante causerie de M. Muller: "L'éducation de l'enfant commence à la maison dès sa plus tendre enfance. Ce sont les parents et son entourage qui forment l'enfant. L'enfant veut et a besoin d'être discipliné et il ne faut pas que les parents laissent cette charge au personnel enseignant . . . Il faut aussi de la confiance en soi et la volonté de réussir. A ceux dont les moyens ne permettent pas de poursuivre leurs études et qui pourtant ont les aptitudes nécessaires pour le faire, le Comité des Bourses met à leur disposition des bourses ou encore des prêts sans intérêt afin de faciliter et encourager les cours universitaires."

La Bible vous parle

Tout homme qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. (Lc 14, 11)

Heureux, vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés. (Lc 6, 21)

Thé-bazar annuel de la paroisse cathédrale

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la basilique, a bien voulu accorder son patronage au thé-bazar annuel du Service Social de St-Boniface. Cet événement aura lieu le vendredi 26 octobre à la salle du Cercle Ouvrier, 175, avenue Cathédrale, de 2 h. à 9 h. p.m. Mme John Caswell-Davis en sera la présidente.

Mme Erric Willis, épouse du lieutenant-gouverneur du Manitoba, sera présente à l'ouverture officielle qui aura lieu dès 2 h. Mmes Joseph Guay, Roger Teillet, Laurent Desjardins et Bernard Wolfe assisteront aussi à cette cérémonie.

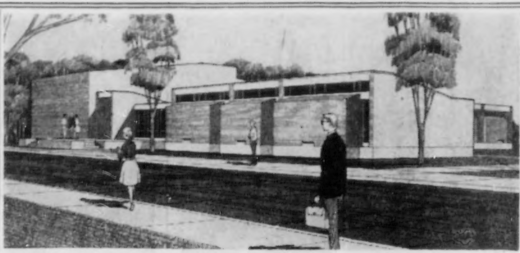
Les épouses des trois syndics de la paroisse, Mmes Alfred Monnin, Jean-Marie Huot et Gérard Prénovault, assisteront Mme P.-J. Mireault, présidente du Service Social, et Mme Davis pour recevoir les visiteurs.

Mmes Léon Cancade et Roméo Audette seront responsables de la salle de thé avec l'assistance des membres de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et des Filles d'Isabelle.

Mmes Hector Savarin et Ernest Painchaud seront à l'échiquier tandis que les dames en charge des différents comptoirs et de la pêche seront: Mmes P.-H. Bérard, Joséphat Fredette, P.-S. Bergeron, Wilfrid Tétreault, Allen Tinning, Michel Clément, Charles Pelletier, Sauveur Marcoux, Joseph Tétrault, Louis Marcoux, Paul Huot et Albert Mousseau et Mlle Virginie Boulet.

Le comité responsable invite toutes les personnes charitables à contribuer au succès de cette entreprise en fournissant un article pour les comptoirs du bazar.

Bienvenue à tous.



L'on voit ci-dessus un dessin du futur institut collégial de St-Norbert, tel que préparé par l'architecte Etienne Gaboury: de gauche à droite, l'auditorium-gymnase, l'entrée principale, le bureau du principal, le local des instituteurs, les classes d'art domestique et de cours commercial et le laboratoire. L'édifice comportera aussi sept salles de classe académique et une bibliothèque, à l'arrière. Le coût prévu de la construction: $268,000; terrain, ameublement, etc., près de $40,000. Les électeurs de la division scolaire Rivière-Seine sont invités à voter en faveur du règlement no 265-62 pour autoriser leurs commissaires à emprunter la somme d'argent nécessaire pour entreprendre incessamment cette construction à St-Norbert, à l'est de l'école élémentaire, et aussi les travaux d'agrandissement (pour quatre salles de classe) de l'école de Ste-Anne-des-Chênes. Les élections ont lieu ce vendredi 19 octobre, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

75e réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse tiendra le samedi 27 octobre, à 3 h. p.m., à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph à St-Boniface, sa 75e réunion annuelle consécutive. Cette association est parmi les plus anciennes sinon la plus ancienne de l'Ouest et s'est maintenue vigoureuse et active en dépit de difficultés innombrables.

Un banquet aura lieu au même endroit à 6 h. p.m. (heure avancée). Le conférencier sera M. Azarie Bruce, qui fera l'historique de l'Union. Une soirée sociale, commençant à 8 h., terminera les fêtes.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Le 14 octobre: Paul-Raymond-Joseph, fils de Laurent Legros et d'Irène Adam.

Le 14 octobre: Maurice-Joseph-Alain, fils d'Henri Sabourin et de Rita Normandeau.

Le 14 octobre: Danielle-Marie, fille de Marcel Jullié et de Claire Ruiz.

Avis

Les livres de recettes attendus avec tant d'impatience sont maintenant arrivés. Pour le prix de $1.50 le livre, on pourra sans doute se perfectionner dans l'art culinaire.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface annoncent qu'à la mi-novembre il y aura, après chacune des messes du dimanche, vente de pains en faveur de l'Amérique latine.

Malade

Bon courage et persévérance à Mme Léonard Lussier, réhospitalisée la semaine dernière.



M. et Mme Foidart, de Bruxelles, ont célébré leurs noces d'or

BRUXELLES — Le samedi 18 août, M. et Mme Julien Foidart fêtèrent avec éclat leurs noces d'or. A 10 h. 30 a.m., une grand-messe fut célébrée par M. l'abbé G. De Ruyek, curé, assisté de plusieurs petits-fils des jubilaires. Les témoins étaient M. W. Coïndet et Mme Julienne Fraser (Foidart), de St-Boniface.

Au son d'une marche nuptiale exécutée par Mme J.-L. Hacault, organiste, les heureux jubilaires entrèrent dans l'église suivis de leurs enfants et d'un grand nombre de parents et amis.

La chorale chanta une belle messe. A l'Offertoire et à la fin de la messe, des cantiques appropriés furent rendus par Mme J.-L. Hacault et sa fille.

Au cours de son sermon, M. l'abbé De Ruyck a sorti de son ordinaire pour faire l'éloge méritoire de ses deux paroissiens si distingués. Retirés au village depuis plusieurs années, M. et Mme Foidart sont le synonyme de dévouement. Marie et Julien sont des noms que tous prononcent avec tendresse et respect.

Dans la salle paroissiale décorée avec goût par les dames et les Révérendes Soeurs Ursulines, un dîner offert par les enfants des jubilaires fut servi. Après une allocution par M. le Curé, des adresses furent lues par M. Paul Foidart, au nom des enfants, et par Mlle Marylene Foidart, au nom des petits-enfants. M. W. Coïndet, toujours plein d'humour, suivit avec un petit discours qu'il termina d'un bout de chanson appropriée. Très ému et touché, M. Julien Foidart répondit et remercia avec grâce.

A la réception de l'après-midi, les jubilaires reçurent des bons souhaits d'amis de Winnipeg, St-Boniface, Haywood, Cypress, etc.

Une soirée dansante réunit ensuite une multitude de parents et amis. La fanfare de Bruxelles faisait les frais de la musique. Le président, M. J.-L. Hacault, préfet de la municipalité de Lorne, présenté par M. Albert Simoens, directeur, offrit les voeux et bons souhaits des membres de la fanfare, de la chorale et du cercle dramatique, dont M. Julien Foidard a fait partie pendant 30 à 40 ans.

Outre MM. Camille Shumaker et François Hacault, de Bruxelles, sont venus de loin pour cette occasion, M. René Ledoyen, du Club Belge de St-Boniface, MM. Alphonse Van Brandt et Emile Buydens, de Dugald, et MM. Sylvain Kergen et Victor Buydens, de Swan Lake.

Tous souhaitent aux jubilaires encore plusieurs années de vie conjugale et puisse leur couronne d'or se transformer en diamants.

Remerciements

Par la voix du journal, M. et Mme Foidart désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête par leurs envois de cartes et lettres, leurs nombreux cadeaux très appréciés, ainsi que par la bourse offerte par les paroissiens et invités.

LES GAIS MANITOBAINS

La première réunion des Gais Manitobains de St-Boniface fut tenue le 14 octobre, à 2 h. 30 p.m., au Club St-Michel du Parc Provencher.

M. l'abbé R. Prescott, aumônier, commença la réunion par la prière; il donna ensuite un aperçu de ce qu'il attend des membres cette année. Il nous fit comprendre qu'il donne la direction entière du groupe au comité et qu'il fera sa part en tout ce qui le concerne.

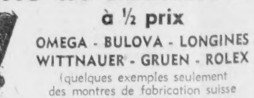
En général, le directeur est choisi par l'aumônier et le directeur sortant de charge. A cause de plusieurs complications, cette coutume n'a pas pu être suivie; alors un membre, dit-on, un peu plus intéressé que les autres, prit charge de la première réunion jusqu'à l'élection du directeur. L'assemblée adopta le système du vote secret, et les nominations furent vitement ouvertes. Voici les résultats:

Le directeur pour l'an 1962-63, ou possiblement seulement jusqu'à Noël, car il pense quitter St-Boniface pour poursuivre sa carrière, Denis Chénier, élu par acclamation; Georges Speliers, après un débat assez chaud, élu au poste de meneur; Thérèse Prud'homme reprend sa position de meneuse, élue par acclamation. Après un autre débat, la position de secrétaire, qui exige beaucoup d'une personne, est gagnée par Lucille Pelletier. Notre trésorier saura peut-être nous gagner de l'argent cette année? Claude Boily, étudiant en actuariat à l'Université de Manitoba, fut élu trésorier du groupe.

Le comité est décidé de ne pas perdre son temps cette année. D'ailleurs, il étudie déjà toutes les suggestions et les possibilités pour l'année. La paroisse est assurée d'un mouvement de formation solide; surtout que nous avons des membres bien décidés et en plus un exécutif ferme.

LES MEMBRES.





La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 23 octobre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront entendues.

Cas No 525-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **A. T. Hammerling**, au nom des propriétaires, Specialized Building Services Ltd.

Objet: La permission de diviser le terrain en deux lots; la permission de construire une maison uni-familiale à un étage, sur le côté est, ledit site aurait une largeur de 30 pieds et une superficie de 3,545 pieds comprenant une demi-ruelle; et la permission de maintenir la demeure sur le côté ouest, ledit site ayant une largeur de 34.95 pieds et une superficie de 4,080 pieds carrés comprenant une demi-ruelle, ladite demeure ayant du côté est, un espace de 2.45 pieds de largeur au lieu des 5 pieds requis; une largeur de 50 pieds et une superficie de 5,000 pieds carrés étant requis dans chaque cas.

Propriété: Coin nord-ouest de l'angle, chemin Elisabeth et avenue Harper.

Cas No 526-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **Keith Built Homes Ltd.**

Objet: La permission de conserver une demeure ayant une cour avant (côté sud) de 21.1 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds requis et ayant sur le mur ouest une gouttière s'avançant neuf-dixième de pied de plus que le maximum permis.

Propriété: 23, chemin Greenmount.

(Mlle) M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Mme Else Giordani a publié une oeuvre magistrale à Linz

Mme Else Giordani, épouse du Consul de France à Winnipeg, vient de publier en Autriche, son pays d'origine, une autre de ses oeuvres qui avait exigé cinq ans de voyage à travers l'Autriche et de recherches dans nombre de musées. Ce volume de 276 pages, en allemand, est fortement relié et abondamment illustré. Il s'intitule "L'officine lithographique d'Hafner à Linz".

C'est la première étude complète sur Hafner. Aussi a-t-elle mérité à son auteur de nombreuses lettres de félicitations et des articles élogieux par les critiques de revues européennes d'arts, entre autres dans un périodique artistique de Munich, Allemagne, et dans un important quotidien de Zurich, Suisse. Le maire de Linz, qui connut si bien les Giordani durant leur séjour de 10 ans dans cette capitale de la Haute-Autriche, vient d'envoyer une lettre très amicale à l'auteur.

Celui qui parcourt cette oeuvre magistrale, même s'il ne sait pas l'allemand, apprend par les centaines d'illustrations qu'elle contient l'histoire de l'Autriche du 19e siècle: vie populaire, culturelle, industrielle, commerciale, artistique, religieuse, etc. Tout y passe, en images d'un art consommé.

On sait que la lithographie comporte deux opérations. La première est celle de l'artiste qui trace des dessins sur une pierre calcaire à grains très fin (à rebours puisque le tirage les retourne) avec une plume imprégnée d'une encre spéciale ou avec des crayons gras. La deuxième opération, toute mécanique, est celle de l'ouvrier qui étend sur la surface de la pierre un liquide composée d'eau gommée et d'acide azotique faible, lequel a pour effet de rendre les endroits nus inaptes à recevoir l'encre. Cet enduit une fois séché, on lave la pierre, d'abord à l'eau, puis à l'essence de térébentine, et l'on peut alors procéder au tirage. Pour cela on passe une éponge fine légèrement humide sur la pierre, puis le rouleau encreur. L'encre adhère seulement aux parties que protégeait le crayon de l'artiste. On dispose enfin la feuille de papier ou d'étoffe qui doit recevoir l'impression et l'on fait passer le tout sur la presse.

Plusieurs des centaines de personnes qui se rendirent au thé de l'Alliance Française, dimanche dernier, chez M. Giordani, ont pu feuilleter la dernière oeuvre écrite par Mme Giordani et aussi admirer les quelques lithographies d'Hafner qui ornent son salon. A remarquer que ces lithographies, qui sortirent par milliers de l'officine d'Hafner au siècle dernier, étaient produites par un groupe choisi d'artistes de première valeur. Mme Giordani a réussi à retrouver les noms de la plupart de ces artistes et à tracer leurs biographies.

L'épilogue de cette oeuvre a été écrite ici à Winnipeg. La capitale du Manitoba est désormais connue dans les milieux artistiques de l'Autriche.

Journée d'études des APM le samedi 3 novembre

M. Georges Laberge, président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, annonce que la grande journée d'études annoncée pour le 20 octobre est remise au samedi 3 novembre. Elle aura lieu à l'école de St-Norbert.

A 10 h. a.m., inscription des congressistes. Première session d'études à 10 h. 30. Dîner à midi. Au cours de la session de l'après-midi (de 1 h. à 5 h.), le R. P. François Ader, S.J., directeur de "Pédagogie et Culture", revue des Parents et Maîtres de France, donnera une importante conférence.

Donc tous les délégués des APM se rendent à l'école de St-Norbert le samedi 3 novembre.







Annuaires de téléphone distribués en novembre

La Manitoba Telephone System annonce que le nouvel annuaire provincial de téléphone sera disponible à tous les abonnés en dehors du Winnipeg Métropolitain au début du mois de novembre.

Cette année, plus de 105,000 copies seront distribuées à travers le Manitoba. Ce qui est une augmentation d'environ 10,000 de plus que l'an dernier.

Une annonce insérée dans les journaux quotidiens et hebdomadaires spécifie, selon la localité, si l'annuaire sera livré, posté directement ou si on doit en faire la demande au bureau du téléphone.

Fort Garry

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Fort Garry annoncent leur souper pour le dimanche 21 octobre prochain, de 4 h. 30 à 7 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, avenue Manahan. Le prix pour adultes est de $1.25, et pour les enfants jusqu'à 12 ans, 50c. Bienvenue à tous.



M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français à Winnipeg, peut prouver chiffres en main que la population adulte et scolaire de langue anglaise s'intéresse de plus en plus à l'étude de langue française. Au Churchill High School, par exemple, la commission scolaire de Winnipeg inaugurait l'an dernier un laboratoire des langues ultra-moderne, avec 40 cabines que 1,250 élèves (sur 1,450) fréquentent de jour (une fois par semaine chacun); plus de 100 adultes, divisés en quatre groupes de 25, y suivent des cours de deux heures les mardi et jeudi de chaque semaine sous la direction de M. Louis Maurice, responsable des cours du soir. Des cours de conversation française se donnent aussi au Kelvin High School à 140 adultes (quatre groupes) au moyen de magnétophones et de films en couleurs: le programme complet comporte 120 films faits en France par le docteur Lavelle Rosselot, une Américaine. Le laboratoire des langues du Daniel McIntyre High School (40 cabines), fréquenté de jour par plus de 1,000 élèves divisés en neuf classes de français, sera bientôt mis à la disposition des adultes, le soir. Il importe de noter spécialement que le nouveau cours de français au niveau élémentaire est déjà donné dans 40 nouvelles classes (surtout à la 4e année) à Winnipeg seulement; dans la province il y avait déjà, il y a trois semaines, des demandes pour 180 nouvelles classes de français au niveau élémentaire. On sait que le règlement scolaire de plus de $4 millions soumis au bon vouloir des électeurs ce mois-ci à Winnipeg inclut la construction de cinq nouveaux laboratoires des langues, dont l'un au St. John's High School avec 70 cabines. Parmi les adultes qui suivent les cours du soir, on compte une vingtaine d'instituteurs de Winnipeg qui cherchent tout simplement "un perfectionnement personnel en français". — Ces renseignements donnés par M. Roy sont éloquents. Et la photo ci-dessus, prise un soir au Churchill High School montre clairement que les adultes suivent les cours de français du soir avec une attention exemplaire. (Photo Free Press)

La Salle

Réelu

Récemment, M. Marcel Lagacé fut réélu conseiller municipal pour le quartier numéro 2 de MacDonald. Il continuera ainsi durant deux ans le terme d'office qu'il occupait depuis janvier 1961. M. Marcel Lagacé désire remercier sincèrement tous ses amis pour leur coopération durant son premier mandat.

Visiteurs

Lors du congé de la fête d'Action de grâces, M. et Mme Félix Goulet, de Norman, Ont., de même que Mlle Marie Gendre, M. et Mme Donald Sedens, de Winnipeg, furent en promenade chez M. et Mme Rodolphe Gendre.

Le dimanche 7 octobre, M. et Mme Francis Bernuy et leur famille, de Wauchope, Sask., rendirent visite à M. et Mme Georges Bernuy. Mlle Antoinette Huybrecht, d'Ottawa, avec sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont., visitèrent aussi la famille Bernuy, les 29 et 30 septembre.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le jeudi 11 octobre est décédé à l'hôpital général de Ste-Rose M. Victor Pelletier, âgé de 57 ans, après une longue maladie endurée avec patience et grande résignation.

Le service funèbre fut chanté en l'église Ste-Rose-de-Lima, le samedi 13 octobre, par le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J.-P. Isabelle et P.-E. Dorge, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et trois enfants, Lise, Armand et Laurent.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Vente d'animaux

Le jeudi 11 octobre eut lieu la troisième vente d'animaux. Cette fois il y eut 1,325 bêtes de vendues aux enchères. Le prix était encore une fois très bon. Les taureaux se vendirent $28.90; les taures, $25.48; les bouvillons d'un an, $24.73; les taures d'un an, $21.23; les taures de deux ans, $24.02, et les vaches, $14.66. Le prix maximum payé fut 33½c pour des boeufs Aberdeen Angus d'un an.

La première vente d'animaux rapporta aux vendeurs $51,000, la deuxième $175,240, et la troisième, $179,850. La quatrième vente aura lieu le jeudi 25 octobre.

Conduisiez-vous toujours avec la même retenue que si vous étiez observé par dix yeux et montré par dix mains. — CONFUCIUS.

• • •

Il y a des bénédictions de Dieu qui entrent en brisant les vitres.
Louis VEUILLOT.

Les plus grands héros se manifestent dans les déroutes.
J. WILBOIS

Funérailles à St-Adolphe de M. Fernand Leclaire

ST-ADOLPHE — Le jeudi 18 octobre avaient lieu les funérailles de M. Fernand Leclaire, décédé le dimanche 14 octobre à l'hôpital général de Winnipeg, après quelques semaines de maladie dont personne soupçonnait la gravité.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église paroissiale la veille du service funèbre chanté par le frère du défunt, le R. P. Roland Leclaire, O.M.I., assisté des RR. PP. Joseph et Laurent Alarie, O.M.I., cousins du défunt. Nombre de parents et amis venus de St-Boniface, Ste-Agathe et Ile-de-Chênes se joignirent à ceux de St-Adolphe pour témoigner à la famille éprouvée leur profonde sympathie.

M. Fernand Leclaire naquit à St-Adolphe le 26 décembre 1925. Après quelques années de service militaire, il entreprit, en 1946, à l'Université de Manitoba, un cours d'agronomie qui devait le conduire, en 1951, à un Baccalauréat en Sciences agronomiques. La dite université lui décernait, quatre ans plus tard, le grade de maîtrise dans cette même branche du savoir. Dynamique et avide de culture, M. Leclaire s'adonna ensuite à des études plus avancées en vue d'une spécialisation dans les sols; à l'automne de 1957, ses efforts étaient couronnés de succès. D'où l'empressement du secteur des recherches du Département de l'Agriculture de l'Université de Manitoba pour retenir ses services diligents et compétents, d'où, aujourd'hui sa peine en le sachant à jamais disparu.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Marc Leclaire; quatre frères, Henri et Maurice, de St-Adolphe, le R. P. Roland Leclaire, O.M.I., professeur au Scolasticat de Lebret, et Gérard, O.M.I., qui sera ordonné prêtre à Rome au printemps de 1963; trois soeurs, Annette (Mme René Tellier), de Montréal, Aldéa (Mme Eugène Vodon), de Virden, et Denise, actuellement à l'Ecole Normale de Winnipeg.

Remerciements

La famille Leclaire remercie chaleureusement tous les parents et amis qui lui ont témoigné tant de sympathie profonde à l'occasion de ce deuil récent.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Les dames de la paroisse sont heureuses d'annoncer que le grand souper paroissial de St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 21 octobre, de 5 h. à 8 h. p.m.

Un menu très varié et préparé avec grand soin saura satisfaire tous les goûts.

Les dames veulent aussi profiter de cette occasion pour souligner le 40e anniversaire d'ordination de Mgr H. Lapointe, curé.

On réserve d'agréables surprises à tous. Chacun retournera heureux de ces agapes fraternelles, et le voyage à St-Jean-Baptiste fera oublier les soucis de l'année. Les bons amis des paroisses voisines et d'ailleurs sont attendus avec bonheur.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

28-1334-28P.

St-Lazare

Distribution des prix

Le dimanche 14 octobre avait lieu la distribution des prix pour les élèves de l'école consolidée de St-Lazare.

Cette cérémonie se déroula dans la salle de banquet de M. Robert Chartier, laquelle fut remplie à capacité.

On remarquait à la première rangée M. l'abbé G. Régnier, curé, M. le maire Arthur Fouillard, accompagné de son épouse, M. Frank Dale, président de la commission scolaire, et Mme Dale, ainsi que M. et Mme Thomas Dale.

M. Jean-Marc Tétrault agissait comme maître de cérémonies.

Le programme débuta par une chanson mimée par les élèves de la 3e année.

M. Frank Dale adressa ensuite la parole et présenta un trophée à chaque élève qui se classa premier de sa classe.

Damien Perreault, Penny Dale, Joséphine Boschler, Patricia Décorby et Gina Roncato, tous élèves de l'école secondaire, présentèrent chacun un petit discours.

La chorale présenta ensuite un chant intitulé "The Seasons".

M. Arthur Fouillard adressa la parole et distribua les prix de français et les diplômes.

Après cette cérémonie, les élèves de la 5e année donnèrent une récitation intitulée "Golden Keys". Cela fut suivi par un morceau de piano joué par Jean-Emile Fouillard.

Ensuite, M. Thomas Dale eut quelques mots à dire et offrit les prix de musique.

Betty Perreault et Darlene Selby exécutèrent quelques morceaux de piano et une récitation fut donnée par Marie Prescott.

Après cela, M. Arthur Fouillard fit la distribution des prix d'anglais.

Ce fut ensuite au tour de M. le Curé d'adresser la parole aux élèves et parents présents. Il présenta aussi les prix de bonne conduite, de chant et de catéchisme.

Les trophées avaient été offerts par les hommes d'affaires de la paroisse.

Les prix ont été donnés par M. le Curé, les Révérendes Soeurs et les familles Fouillard, Dale, Selby, Plante, Bouchard, Tétrault, Chartier, Guay, Huberdeau, Décorby, Ferguson et Lemoine.

A l'antenne de CKSB

Quelle surprise la semaine dernière lorsque prêtant l'oreille à la radio on constata une réception parfaite du poste CKSB St-Boniface Est-ce que par hasard on aurait renforci le pouvoir du poste? C'est à espérer enfin que la voix de la radio française puisse pénétrer dans les foyers de cette paroisse. Félicitations à ceux qui en sont responsables et un avis aux fervents du gouret: les joutes de gouret auxquelles prennent part les Canadiens sont encore plus intéressantes en français, et c'est en écoutant le poste CKSB qu'on pourra jouir d'une bonne description de ces parties.

En parlant de gouret, il fut question lors de la dernière assemblée de l'Association Athlétique d'offrir à la direction des Canadiens de Montréal deux millions de dollars pour les services d'Henri Richard. L'Association croit que ce dernier vaut autant de publicité que Frank Mohavolich.

Les pluies et la neige ont retardé un peu la construction de l'église mais on va tout de même de l'avant, et plus ça va, plus on aperçoit l'ébauche d'une belle église qui certainement fera honneur à St-Lazare.

Saviez-vous que?

C'est en 1870 que le Père Décorby, O.M.I., fondait la mission de St-Lazare. Cette mission était située un mille au nord de l'endroit même où est le village de St-Lazare aujourd'hui.

Le Père Décorby demeura à St-Lazare de 1870 à 1895. Il dirigea la construction d'une petite chapelle qui servit à la population jusqu'en 1899.

M. Joseph Le Moullec, fermier de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le lundi 24 septembre est décédé à Notre-Dame-de-Lourdes M. Joseph Le Moullec, âgé de 88 ans. Né au Morbihan, France, il était venu au Manitoba en 1906 avec plusieurs autres familles bretonnes. En 1907 son epouse vint le rejoindre avec les deux aînées de leurs filles et ils s'installèrent sur une ferme à Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Le Moullec s'était retiré au village avec son épouse depuis quelques années. Après la mort de cette dernière survenue il y a un an, il était retourné sur la ferme chez son fils, Clément. C'est pendant un bref séjour au Foyer Notre-Dame qu'il rendit l'âme à Dieu subitement, mais paisiblement comme il avait vécu.

Les parents et amis du défunt vinrent nombreux prier près de sa dépouille mortelle qui était exposée à l'église paroissiale.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé R. Bouchard, vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Paul, Hubert et Damien Durand, Rhéal et René Avanthay et Raymond Le Moullec, tous petits-fils du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Clément; six filles, Mme Roger Avanthay (Thérèse), de Notre-Dame-de-Lourdes, les Rév. Srs M.-de-l'Annonciation (Eugénie), Gertrude-Marie (Valentine), Jeanne-de-Jésus (Jeanne), Marthe-Marie (Anne-Marie) et M.-Clément (Cécile), toutes religieuses chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies. L'aînée de ses filles, Marie-Joseph, qui avait épousé M. Maxime Durand, l'a précédé dans la tombe il y a quelques années. Il laisse en plus 21 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille du défunt remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, par des prières, bouquets et offrandes de messes.

Letellier

Souper paroissial

Le dimanche 7 octobre, le souper paroissial, sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un grand succès grâce à l'esprit de coopération et de bonne entente dans l'organisation et l'exécution de ce repas.

Pour l'occasion, la salle était décorée avec goût de fleurs naturelles et de gerbes de grains multicolores. Les tables étaient égayées de jolis bouquets de fleurs naturelles.

A ce souper, genre buffet, les hommes de la paroisse prêtèrent main-forte et à tour de rôle surent remplir les quelque 776 assiettes qui se présentèrent. Les jeunes gens servaient le café, tandis que les jeunes filles secondaient les dames au service des tables.

Une température idéale favorisa la journée et il faisait bon de revoir les nombreux parents et amis venus de loin et de près pour encourager la paroisse. Un merci chaleureux à tous et chacun.

A la fin du repas eut lieu le tirage d'un joli couvre-lit qui fut gagné par Mlle Rose Vermette, de St-Jean-Baptiste. Le $10 pour vente du billet gagnant alla à Mme Rose Comeault. Cette dernière, qui s'était déjà dévouée à la vente des billets, remit aussitôt ce montant pour augmenter le fonds de charité.

Plusieurs paroissiens de Letellier prirent part au souper paroissial de La Salle, dimanche dernier.

Réunion de la L.F.C.

Une courte réunion mensuelle eut lieu le mercredi 10 octobre. On débuta par la prière. Après la prise de présence par Mme J. Saurette, la secrétaire, Mme D. Fortier fit la lecture du procès verbal de la dernière réunion. Puis la présidente, Mme A. Jutras, remercia brièvement les différents comités qui avaient travaillé à préparer le grand souper paroissial qui fut une réussite complète.

Merci spécial à Mme Gilmore et à son comité de six dames en charge de la cuisine, charge onéreuse qui fut portée à bonne fin. Grand merci aussi aux hommes, jeunes gens et jeunes filles qui ont généreusement prêté leur concours.

M. l'abbé E. Fontaine, curé et aumônier, procéda à la période spirituelle et l'on termina par la prière.

Ste-Agathe

Va-et-vient

Mme Rosa Dorge est partie au début d'octobre pour un voyage de repos à Vancouver chez son fils, Antoine.

Le R. F. Philippe Latreille, O.M.I., au retour de ses vacances à Montréal, s'arrêtait à Ste-Agathe la semaine dernière pour y visiter les familles Brémaud, Dumesnil, Lapalisse, Labelle, etc. Il retournait vendredi à Fort McMurray, Alta, où il est missionnaire.

M. Amédée Alarie est de retour d'un voyage dans la province de Québec, où il a visité des endroits très intéressants. Il se dit très reconnaissant de l'hospitalité sans pareil reçue chez tous ses parents et amis.

Assemblée des dames

Le jeudi soir 11 octobre, une assemblée des dames de la paroisse avait lieu à la salle de l'école. Après la prière présidée par M. l'abbé A. Couture, curé. Mme Alex. Lemoine, secrétaire de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, donna un compte rendu des finances, spécifia les noms de celles qui font parties de la congrégation et fit l'appel des présences. Il est à remarquer que la majorité des dames de la paroisse font partie de cette congrégation, en plus de plusieurs anciennes qui continuent à payer fidèlement leur contribution annuelle. Les dames se réunirent ensuite en quatre comités pour étudier et répondre à un questionnaire sur le Concile oecuménique, commencé ce jour-là. Les réponses furent commentées et rectifiées au besoin par M. le Curé, ce qui aida les dames à être mieux renseignées, à se faire une idée plus juste de cet événement primordial et à les inciter à mieux prier et se sacrifier pour son succès.

On décida que dorénavant, des assemblées semblables se tiendraient le troisième jeudi de chaque mois. Toutes les dames sont cordialement invitées à y assister. Il a été aussi décidé qu'on ferait une collection dans la paroisse au profit du fonds du presbytère, et un peu plus tard on organisera des soirées hivernales.

Suivirent les élections: Mme Léon Dorge fut élue présidente; M. le Curé proposa que Mme A. Lemoine reste secrétaire-trésorière, et l'assemblée le seconda avec enthousiasme. Mmes Gérard Beaudoin, Adrien Dumesnil, Albert Lécuyer, Edmond Lemoine et Gustave Lévesque furent nommées conseillères. Cette dernière fut choisie comme vice-présidente.

Mmes René Pilon, Adolphe St-Onge, Maurice Lemoine et Paul Aubry furent chaleureusement remerciées pour les grands services rendus à la congrégation alors qu'elles faisaient partie de l'exécutif.

Anniversaire de mariage

Le dimanche 14 octobre, une petite fête intime réunissait chez M. et Mme Léon Dorge les parents et amis de M. et Mme Donat Joyal à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Les Rév. Srs Marie-Rachel et Marguerite-Yvonne, S.N.J.M., avaient envoyé leurs bons voeux sous forme d'adresse qui fut lue par Gilbert Dorge, l'aîné des petits-enfants de M. et Mme Joyal. Les marques d'affection et de reconnaissance, aussi bien que les cadeaux que les héros de la fête reçurent à cette occasion, leur firent un immense plaisir.

M. Claude Ryan, éditorialiste au journal "Le Devoir", est présentement à Rome pour couvrir le Concile oecuménique "Vatican II". Aux termes d'une entente intervenue entre la Conférence Catholique Canadienne et "Le Devoir", M. Ryan est le correspondant spécial du Service d'information de la C.C.C. pour la durée du Concile. Pour le bénéfice du public canadien, il suivra au jour le jour le déroulement du Concile et on pourra lire ses chroniques dans la plupart des journaux du Canada français.

(Cliché CCC)

Mariage Burelle-Verhaeghe célébré à Ste-Amélie, Man.

STE-AMELIE — Le samedi 22 septembre, à 3 h. p.m., M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénissait le mariage de Mlle Adèle Verhaeghe, fille de M. et Mme Georges Verhaeghe, à M. Georges Burelle, fils de Mme Margaret Burelle, de Meadow Portage.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme A. Desjardins, père. Elle était vêtue d'une longue toilette blanche de nylon et dentelle sur satin avec petit voile court retenu par une couronne de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La mariée alla déposer la couronne d'Enfant de Marie à l'autel de la sainte Vierge, accompagnée de ses deux cousines, Mlles Yvonne et M.-Ange Verhaeghe, et y lut l'Acte de consécration.

Les chantres entonnèrent ensuite le cantique "Bonne Marie". D'autres cantiques furent exécutés au cours de la messe par Mme G. Vandenbosch, tante de la mariée.

Les filles d'honneur, Mlles Lilianne Pinette, cousine de la mariée, et Ann Burelle, soeur du marié, étaient vêtues de robes de dentelle et tulle blancs sur taffetas mauve. Elles tenaient des orchidées mauves. Les garçons d'honneur étaient MM. Jos. Verhaeghe, frère de la mariée, et Ernest Michelot, ami du marié. MM. Emile Verhaeghe et Johnny Burelle agissaient comme huissiers. Le marié était accompagné de son grand-père, M. Jos. Burelle.

Pour cette occasion, la mère de la mariée avait choisi une robe deux-pièces à carreaux blancs, gris et noirs, et accessoires or. La mère du marié portait une robe or avec accessoires de même nuance.

Une réception eut lieu dans la salle de Ste-Rose à 6 h. p.m., pour environ 100 personnes. M. l'abbé C. Vachon proposa le toast à la mariée, et le marié répondit gentiment. MM. Fred Pinette et Stanley Tucker plaçaient les invités. Les Dames Auxiliaires avaient préparé et servaient le souper.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour la circonstance, on remarquait MM. et Mmes Paul Bonin et Maurice Gendron, de St-Boniface, M. et Mme René Pinette, de Winnipeg, M. et Mme René Verhaeghe, de Le Pas, Mme Ken Butterfield, de Thompson, Man., M. et Mme Neil Sullivan, de Winnipeg, M. et Mme Louis Burelle, de Roblin, Mme Marie Klyne, de Winnipegosis, M. Jos. Verhaeghe, de Manning, Alta, M. Peter Fedorchuk, de Grand Rapids, Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe et Burelle, de l'Académie St-Charles, Mlles Carmelle Plamondon et Judy Finney, de Winnipeg.

Les nouveaux mariés partirent le lundi 24 septembre pour Winnipeg, où ils résident.

Ça et là

La vente d'articles usagés organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un succès. Grand merci à tous ceux et celles qui ont donné des articles ou qui sont venus encourager ces dames. Une somme de $71 fut réalisée.

La neuvaine pour le succès du Concile fut assez bien suivie tous les soirs. Les exercices comprenaient la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint Sacrement par M. l'abbé A. Gervais, curé. Le jeudi 11 octobre, jour de l'ouverture du Concile, il y eut récitation des Litanies, le matin, et messe à 9 h.

Mlles Edithe et Gisèle Pinette ont passé la fin de semaine du 6 octobre chez leurs amies, Denise et Marie Vandeveld, à Eddystone.

Mlle Adeline Corel, garde-malade à l'hôpital de Kenora, Ont., a passé la fin de semaine du 6 octobre avec ses parents.

Prompt rétablissement au jeune Lucien Moriaux, malade à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 9 octobre.

Mme A. Marcoux, de Lorette, est décédée à l'âge de 82 ans

LORETTE — Mme Alphonse Marcoux (née Georgianna Gauthier), âgée de 82 ans, est décédée au Sanatorium de St-Boniface le 1er octobre.

Elle naquit à Lorette et y passa toute sa vie. Son époux la précéda dans la tombe en 1922.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Urbain et Georges, de Lorette, Armand, Roger, Emile et Jacques, de St-Boniface; trois filles, Hélène (Mme J. Normandeau), Marie-Jeanne (Mme E. Rémillard) et Corinne (Mme Marc Dufault), de St-Boniface; deux soeurs, Mmes Raphaël Arpin et Edmond Mondor, de St-Boniface; 32 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.

Atteinte de l'arthrite depuis 25 ans, Mme Marcoux attendait chrétiennement la mort. Dieu seul connait toutes les souffrances qu'elle a endurées durant cette longue maladie. Elle montrait cependant beaucoup de courage et une grande confiance en Dieu. Elle demeurait avec son fils, Jacques, aidé du dévouement infatigable de sa bru, Mme Urbain Marcoux, et de sa cousine, Mme Arthur Gauthier. Sa maladie s'aggravant, elle dut passer les deux dernières années de sa vie à l'hôpital général de St-Boniface d'abord, puis au Sanatorium.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 3 octobre dans l'église de Lorette. M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé, et D. McDougall, d'Ile-de-Chênes, comme diacre et sous-diacre. M. Louis Marcoux portait la bannière des Dames de Ste-Anne. Mmes H. Bissonnette, G. Henry, L. Marcoux et O. Gauthier tenaient les rubans.

Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Claude, René, Adolphe, Jean-Paul et Albini Marcoux et André Rémillard. Quatre Dames de Ste-Anne tenaient les cordons du poêle, Mmes Joséphine Turcotte, Blanche Gauthier, Léa Ross et Clémentine Dugas. Deux petites-filles de la défunte firent la quête, Mmes Michel Chaudouet et Gabriel Lagimodière.

Remerciements

La famille Marcoux remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par services rendus, visites, offrandes de messes ou assistance aux funérailles lors de leur récent deuil. Un merci spécial à M. l'abbé Bélanger, aux religieuses du Sanatorium et celles de Lorette, ainsi qu'aux Dames de Ste-Anne pour leurs visites auprès de la malade durant sa longue maladie.

Shower

Le dimanche soir 14 octobre avait lieu à la salle paroissiale un shower en l'honneur de Mlle Monique Desmarais à l'occasion de son prochain mariage à M. Denis Rioux, de St-Pierre. L'héroïne de la fête remercia gentiment toutes ses parentes et amies qui s'étaient réunies pour lui offrir de jolis cadeaux. La soirée se termina par un délicieux goûter.

La Broquerie

Grande célébration

On voudra bien excuser la correspondante de retarder la chronique de quelques semaine pour attirer l'attention des lecteurs sur l'événement important de l'heure: la célébration du cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Grises, tel qu'annoncé déjà dans **La Liberté et le Patriote** et à la radio.

Belle occasion pour les anciens de renouveler les liens d'amitié, de venir offrir leurs hommages à la communauté jubilaire, tout en venant constater les progrès accomplis dans la paroisse depuis 50 ans. A tous la plus cordiale bienvenue à La Broquerie le dimanche 21 octobre.

Voici, encore une fois, l'horaire de la journée: messe, 10 h. 30 a.m., banquet à midi et séance à 2 h. 30 p.m. (heure solaire). On est prié de noter que l'heure de la messe sera bien 10 h. 30 et non 10 h. telle qu'annoncée dans les numéros précédents du journal.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	—	78	78.2	78	78.2
C.W. no 3	—	74.6	75	74.6	75
Fourrage no 1	—	73.2	73.4	73.2	73.4
Fourrage no 2	—	70.2	70.4	70.2	70.4
Fourrage no 3	—	67.2	67.4	67.2	67.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	—	131.6	132	132	132
C.W. no 3—6 rangs	—	129.6	130	130	130
Fourrage no 1	—	121.4	121.6	121.6	121.6
Fourrage no 2	—	120	120.2	120.2	120.2
Fourrage no 3	—	117	117.2	117.2	117.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	—	126.4	125⅝	124.6	126⅜
C.W. no 3	—	120	119⅛	118.2	119⅜
C.W. 2 rej.	—	123	122⅛	121.2	122⅛
C.W. no 4	—	111	110⅛	109.2	110⅜
Ergot	—	108	107⅛	106.2	107⅛
Sur voie net	—	125	124⅛	123.2	124⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	—	77.2	77.4	77.2	77.4
Décembre	—	75.2	75⅜	75⅛	75⅛
Mai	—	76⅞	76.6	76.4	77⅛
Juillet	—	76	76⅛	76⅛	76.4
ORGE —					
Octobre	—	124.6	125	125	125
Décembre	—	121.4	121.6	121.2	121.4
Mai	—	121	121⅛	120.4	120⅜
Juillet	—	120.2	120⅛	119.4	119.4
LIN —					
Octobre	—	336.6	338.6	336.6	338.6
Décembre	—	333	339.4	335	336.4
Mai	—	341.6	346.2	342.4	344
Juillet	—	336	341	336.4	338.4
SEIGLE —					
Octobre	—	125	124⅛	123.2	124⅛
Décembre	—	123.4	123	122.2	122.2
Mai	—	129.4	129	125.2	124.2
Juillet	—	124⅛	124⅛	122⅛	122.2

(Pour la semaine du 8 au 12 octobre 1962)

Laurier

Mariage Theoret-Bouchard

Le premier mariage en la nouvelle église fut bénit le samedi 13 octobre. C'était celui de Mlle Jeannine Bouchard, de la paroisse, à M. René Théoret, de Ste-Rose-du-Lac.

Mlle Francine Bouchard, soeur de la mariée et M. Gilles Théoret, frère du marié, servaient comme témoins.

Après la messe célébrée à 7 h. p.m., une réception avait lieu à la salle du village, où un grand nombre de parents et amis vinrent présenter leurs voeux aux nouveaux époux.

Visite du Consul

Le lundi 15 octobre, Laurier avait l'honneur de recevoir pour une courte visite M. D. Giordani, Consul de France à Winnipeg.

Souper paroissial

Le souper annuel à la dinde aura lieu dimanche prochain, le 21 octobre.

Dunrea

Ça et là

Mme A. Brière, accompagnée de sa fille, Claire, de St-Charles, ainsi que M. et Mme P. Hamel, de Lorette, étaient en visite au presbytère en fin de semaine. Mmes Brière et Hamel sont les soeurs de M. l'abbé Vachon, curé.

M. le Curé se rendait à Mariapolis, le samedi 13 octobre, pour bénir l'union matrimoniale de son neveu, M. Jean Vachon, d'Oak Lake, à Mlle Anita Desrochers, de Mariapolis.

M. et Mme Arthur Boulet recevaient en fin de semaine la visite de MM. et Mmes André, Marcelin et Emile Boulet, ainsi que Gilbert, tous de St-Boniface. Ces visiteurs s'étaient rendus dans cette localité après avoir assisté au mariage Vachon-Desrochers, à Mariapolis.

Mlle Clémence Paradis, de l'Aviation canadienne, est en congé pour quelques semaines dans sa famille.

Mlle Bertha Langlois s'est rendue en fin de semaine à Laurier et Ste-Rose, chez des amis.

M. et Mme Alfred Paradis se rendaient à Winnipeg conduire M. et Mme J.-S. Boulet, qui partaient pour un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Alphée Labossière sont partis en voyage pour quelques jours.

MM. et Mmes Richard Rondeau, Athanase Lavoie et Georges Boulet se sont rendus à Ste-Amélie, le dimanche 14 octobre, prendre part au souper paroissial.

M. et Mme René Côté et leurs enfants sont allés visiter parents et amis à Somerset, récemment.

Assemblée

Le lundi soir 15 octobre, les paroissiens se réunissaient pour l'organisation du souper annuel au profit des oeuvres de la paroisse.

Pétrole dans l'Arctique

Une découverte qui assurerait le développement du nord du Canada

CALGARY — La découverte de pétrole dans l'Arctique, peut-être la dernière frontière pétrolière de l'Amérique du Nord, assurerait le développement du nord canadien, ont fait savoir des représentants de l'industrie.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Walter Dinsdale, a révélé aux Communes que des ingénieurs de Calgary ont découvert de vastes nappes de sables pétroliers sur l'île Melville, située à 1,450 milles aériens au nord d'Edmonton et à 800 milles du Pôle Nord.

Les compagnies se sont alors demandé s'il en coûterait moins cher de transporter ce pétrole que celui des puits conventionnels de la région d'Athabasca.

Des recherches plus approfondies auront lieu afin de déterminer l'ampleur de cette nappe de pétrole, mais on sait déjà qu'elle s'étend sur deux vastes étendues de 60 milles de longueur par deux milles de largeur.

La nouvelle a été annoncée quelque trois semaines après que la Commission de sauvegarde du pétrole de l'Alberta eut donné l'autorisation à la Canadian Oil d'exploiter la région d'Athabasca à 280 milles au nord-est d'Edmonton.

La compagnie espère produire 35,000 barils par jour en 1966.

Le président de la compagnie qui a découvert la nappe de l'Arctique, le Dr J. C. Sproule, a ajouté que ses géologues avaient également découvert des veines de pétroles indiquant des vastes réserves.

La découverte a été faite en août, mais n'a pu être évaluée précisément à cause d'une température inclémente.

"Etant donné le marché actuel et les facilités de transport, je crois que ce gisement est assez considérable pour justifier l'extraction sur place du pétrole", a dit le Dr Sproule.

Le brise-glaces McDonald a débarqué des échantillons de sables pétroliers à Halifax la semaine dernière et on attend ces échantillons à Calgary cette semaine. Une analyse en sera faite immédiatement.

Les sables ont été prélevés près de la baie Marie sur l'île, et ces échantillons indiquent, semblent-il, que leur teneur en pétrole est supérieure à celle des sables d'Athabasca.

Ces îles sont inaccessibles avec les moyens actuels de transport, a dit le Dr Sproule, mais des brises-glaces peuvent s'y rendre 12 mois par année. Il a également exprimé l'avis que d'ici cinq à huit ans, le transport pourra se faire par sous-marins.

Elie

Remerciements

La famille Burke désirent remercier les religieuses de la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, M. l'abbé H. Roy, curé, les Dames de Ste-Anne, la chorale ainsi que tous ceux qui lui ont offert des témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs et bouquets spirituels, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Evelina Burke.



CADILLAC 1963 — Ce sedan Fleetwood Soixante spécial à quatre portes est un des douze modèles Cadillac 1963. Les nouvelles Cadillac sont plus longues d'un pouce et comportent un capot, des ailes avant, une grille de radiateur et des panneaux latéraux redessinés. Tous les modèles, sauf ceux de la série Soixante-Quinze, ont un pare-brise à montants droits et minces conçus pour faciliter l'entrée et la sortie des occupants des sièges avant. Le réputé moteur Cadillac de 325 CV est allégé de 52 livres, et est plus étroit de quatre pouces que précédemment. Le sedan Soixante spécial et le Coupé de Ville ont un toit rembourré à revêtement de vinyle.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Mémo

Le samedi soir 20 octobre, à 7 h. 45: soirée de hockey, Boston à Montréal. Dimanche soir, à 6 h. 30: Montréal à New York.

A 10 h. a.m., la semaine prochaine, l'inspecteur Tanguay présentera ses "Jeunes furieux", avec un groupe d'interprètes remarquables, dont Robert Rivard et Gilles Pelletier.

Au théâtre, lundi soir à 9 h. 30: "Barrage contre le Pacifique". Le mercredi soir 24 octobre, à 9 h. 30: "Il Trovatore" de Verdi, enregistré au festival de Salzbourg. Le vendredi soir, deux intéressantes séries au nouvel horaire de la saison: à 8 h., "Chorales du Canada français", et à 8 h. 30, "Deux voix, un pays", débats sur le fédéralisme et autres "ismes" inconfortables, animés par Fernand Séguin.

Potins

Andrew Dawes, l'invité des Jeunesses Musicales lundi dernier, nous est arrivé tout droit d'un ranch d'Alberta dimanche. Son père tient une "Riding Academy" près de Calgary, avec 80 chevaux. Ce jeune homme de 22 ans qui passe cinq heures par jour sur son violon et qui est comblé de prix et de bourses est tout le contraire de la vedette: modeste, simple, travailleur, les cheveux et la barbe négligés. Il parle le français couramment. Sa soeur et son beau-frère, le compositeur Laurent Kolbinson, sont ses anges gardiens.

La série mondiale de baseball sur nos ondes a fait sensation parmi quelques employés de chez Eaton à Winnipeg. Ils écoutaient sans comprendre un traitre mot.

D'après certaines réactions qui nous sont parvenues, la disparition de la série "Un homme et son péché" est regrettée. Que M. Grignon le sache, certains auditeurs du Manitoba, parmi la génération ainée, ne s'en consolent pas.

Georges Laurent a décidé de quitter l'heureuse confrérie des célibataires pour se risquer dans la vie matrimoniale. Il faut dire qu'il n'a pas peur des coups, car il a porté son choix sur une garde-malade. La lune de miel se passera quelque part dans la montagne Pembina.

A l'émission "Fémina" lundi dernier, Marie "Pôle" a demandé aux dames de ne pas se mettre "des plumes dans les oreilles et des roses dans le nez".

Jean Morin est habitué aux "demandes spéciales". Un auditeur qui voulait entendre "Le coeur de Ninon" a adressé sa demande en écrivant: "Le coeur de nylon".

Célébration du 25e anniversaire de la Caisse Populaire de St-Malo

ST-MALO — La première Caisse Populaire fondée au Manitoba célébrera solennellement son 25e anniversaire de fondation le dimanche 28 octobre à St-Malo.

Il y aura messe solennelle à 3 h. 30 p.m. dans l'église paroissiale: M. l'abbé David Roy, curé, célébrant; M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, prédicateur. Après la messe, dévoilement et bénédiction du monument élevé à la mémoire de Mgr Benoit, fondateur de la Caisse Populaire de St-Malo. Au cours du grand banquet dans la salle paroissiale à 6 h. 30, M. l'abbé St-Laurent présentera spécialement le conférencier d'honneur, un délégué officiel du Conseil Canadien de la Coopération, et présentera (à titre posthume si nécessaire) les médailles du mérite coopératif à feu Mgr Benoit et aux quinze premiers directeurs de la Caisse jubilaire.

Deux Canadiens au nombre des 195 théologiens du Concile

OTAWA — Au nombre des 195 théologiens appelés par le Pape à participer au Concile, on remarque deux Canadiens, le R. P. Marcel Bélanger, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, et le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., ancien procureur des Oblats auprès du Saint-Siège et secrétaire de la Commission des religieux préparatoire au Concile.

Ces théologiens sont des experts dont le rôle consistera à se tenir à la disposition des Pères ou des commissions du Concile. Ils fourniront les renseignements qu'on voudra bien leur demander et s'acquitteront des tâches qu'on leur confiera. Ils constitueront en sorte une équipe d'experts au service du Concile. Ils assisteront aux réunions plénières et générales du Concile, tout comme les évêques, mais ils ne pourront donner leur avis sur les questions à l'étude que si on le leur demande.

Le Père Bélanger est un ancien doyen de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa. Il est membre de l'Académie Pontificale de Mariologie et secrétaire de la Société canadienne d'Etudes mariales.

Quant au Père Rousseau, il fut pendant de nombreuses années procureur des Oblats auprès du Saint-Siège avant d'être nommé secrétaire de la Commission des religieux préparatoire au Concile. Avant de se rendre à Rome, le Père Rousseau fut professeur à la faculté de droit canonique de l'Université d'Ottawa.

Parmi les 195 experts en théologie, on remarque également le nom du R. P. André Seumois, O.M.I., qui a enseigné plusieurs années à l'Institut de missiologie de l'Université d'Ottawa.

M. A. Neider, de Prince-Albert, est décédé à l'âge de 56 ans

PRINCE-ALBERT — Le jeudi 4 octobre, M. Armand-Paul Neider, époux de Mme Thérèse Neider (née St-Hilaire), décédait à l'âge de 56 ans après seulement quelques jours de maladie, des suites d'une crise cardiaque.

Né dans la province de Québec, M. Neider vint s'établir dans le district de Domremy, Sask., en 1916, puis, en 1945, à Prince-Albert, où il demeura jusqu'à sa mort. Un de ses frères, Wilfrid, l'avait précédé dans la tombe en 1945.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Allain, étudiant à l'Université de l'Albert, à Edmonton, et Denis, de Prince-Albert; deux filles, Mlles Armande, d'Edmonton, et Sylvia, de Saskatoon; deux frères, Victor et Emile, tous deux de Domremy, Sask., ainsi que deux soeurs, Mme E. Ouellette, de Victoria, C.-B., et Mlle Léontine, de cette ville.

M. l'abbé Roger St-Pierre, assisté de MM. les abbés J.-A. Houle, curé de Domremy, et G. Lang, de Prince-Albert, comme diacre et sous-diacre, chanta le service funèbre dans la cathédrale du Sacré-Coeur, le samedi 6 octobre au milieu d'une nombreuse assistance.

Le choeur de chant, sous la direction de M. l'abbé H. Vallée, rendit la messe en grégorien. M. Pierre Jutras touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Léo St-Hilaire, de Domremy, et E. Ashby, de Le Pas, Man., beaux-frères du défunt, Rémi Bremner, Arphire et Ronald Goddue et Ernest Ouellette, de Prince-Albert, tous cousins du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière Memorial. Sincères condoléances à la famille Neider, si cruellement éprouvée.

Remerciements

La famille Armand Neider remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie, soit par visites, services rendus, assistance aux funérailles ou offrandes de messes à l'occasion de son deuil récent.

Projets divers

A l'occasion de la présentation d'insignes spéciales, la branche no 2 de la Légion Royale Canadienne organise un souper qui aura lieu le mercredi 7 novembre, 6 h. 30 p.m., dans la salle du club local. Le principal événement de la soirée sera la présentation des insignes et de deux certificats de membres à vie.

Un programme varié sera présenté: il y aura un film, du chant et de la bonne musique. Un prix sera décerné à celui qui racontera la plus intéressante histoire de l'Armée.

On a inauguré le jeu de quilles sur tapis le lundi soir 15 octobre, la branche locale ayant fait l'acquisition d'un tapis spécial à ce genre de sport. On prépare aussi le service annuel du 11 novembre qui aura lieu à l'arsenal militaire local.

Concours d'essais

La Légion a commencé la distribution de formules d'entrées pour le concours annuel d'essais dans toutes les écoles de cette ville. Le thème est: La signification du Jour du Souvenir. Ce concours sera divisé en deux sections: 7e et 8e années, et seniors, la 9e à la 12e année, inclusivement.

Les gagnants de cette dernière division recevra le trophée "Art Swift" plus $15. L'autre division recevra le trophée "United Services Institute" et aussi $15. Les seconds de chaque section recevront $10 chacun. Les juges seront M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, aumônier durant la dernière guerre. Le Révérend Dr H. A. Muchmoore, D.D., de cette ville, et Son Honneur le juge W. H. Nelson, aussi de Prince-Albert. Tous ces essais, écrits à la main ou dactylographiés, devront être envoyés au secrétaire de cette branche no 2 de la Légion Canadienne, M. George T. Crofton, de Prince-Albert, au plus tard le 15 novembre. On espère recevoir un grand nombre de copies.

Foyer-Ecole

L'invitation des membres de l'exécutif de Foyer-Ecole de la paroisse Ste-Anne, fut tenue récemment. M. l'abbé Roger St-Pierre, l'hôte d'honneur, parla sur la participation des parents au Foyer-Ecole, puis procéda à l'installation des officiers pour l'année 1962-63: président, M. Eldon McLaughlin; secrétaire, Mme Auguste Folk; trésorière, Mme Laverne Heck; amusement, Mme Marilyn Barsky; publicitaire, Mme Florence Foster, responsable de cartes de membres, Mme Eva Prytula; activités sociales, Mme Lilliane Sweeney.

35 membres étaient présents à cette réunion.

La Rév. Sr Christopher présenta le personnel enseignant aux membres présents et annonça que Mme Régnier, enseignerait les élèves des 7e et 8e années en l'absence de la Rév. Sr Justine, retenue par la maladie

KAMPALA — L'Afrique compte un nouvel Etat indépendant: l'Ouganda. Lundi à minuit sur le stade de Kampala, la capitale, le drapeau de la Grande-Bretagne, pays qui assurait le protectorat depuis 1894 a été amené, tandis que les couleurs du nouvel Etat étaient hissées. Cette cérémonie nocturne à laquelle assistait le duc de Kent a été suivie dans la journée d'une grande manifestation populaire en présence de 64 délégations étrangères.

Le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I., fondateur de l'Institut des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée et des Voluntas Dei, partira sous peu pour une tournée dans différents pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Il visitera les membres de ces deux instituts et rencontrera, de ces pays, les jeunes filles intéressées à exercer l'apostolat dans le monde par les moyens du siècle.

Mlle Annette Trudeau, Oblate Missionnaire de Marie Immaculée et membre du Conseil Central, originaire de St-Jean d'Iberville, quittera incessamment le Canada pour le Laos où elle a été déléguée afin d'aider ses compagnes déjà rendues en ce pays de mission. Dix Canadiennes y sont déjà: quelques-unes, infirmières, ont organisé des dispensaires, d'autres, institutrices, s'occupent de l'enseignement, propagent l'oeuvre catéchistique, ont organisé un ouvroir et un foyer de jeunes filles. D'autres encore font du service social, sont sacristines, ménagères, etc. Une quarantaine de Laotiennes et de Méotes se sont agrégées à ces pionnières et vivent avec elles, le même idéal: répandre partout la Charité du Christ.

RADIO GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Bulletin de nouvelles
- 11.20—Musique
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
- 1.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
- 2.00—Radio-Journal. Musique de ballet
- 3.00—Radio-Journal
- 3.15—Cinéma, miroir du monde
- 3.30—Orchestre de chambre
- 4.30—Soirée de hockey
- 7.00—Trente minutes d'informations
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Chronique sportive
- 8.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 8.30—Partage du matin
- 9.00—Radio-Journal. Jeunesse Dorée
- 9.15—Les visages de l'amour
- 9.30—Les Joyeux Troubadours
- 10.00—Radio-Journal
- 10.10—Intermède
- 10.15—Chronique sportive
- 10.20—Chansonnettes
- 10.30—Une demi-heure avec ...
- 11.00—Radio-Journal. Chansons de la maison
- 11.15—Fémina
- 11.30—Détente
- 11.34—Tu es Roi chez toi
- 12.00—Pot pourri musical
- 12.11—Nouvelles
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—Plein soleil
- [illegible]

- 2.45—Coeur à coeur
- 3.00—Radio-Journal
- 3.15—Les aventures de Tintin
- 3.30—Picotin
- 3.45—Rythmes sud-américains
- 4.00—Psychologie de la vie quotidienne
- 4.15—Inspecteur Tanguay
- 4.30—Vie de femmes
- 4.45—Radio-Sacré-C.
- 5.00—Radio-Journal. Coin des tout-petits
- 5.30—Club 710
- 5.58—L'Angélus
- 6.45—Le chapelet
- 9.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.10—La pensée du soir

LUNDI

- 6.00—Le petit ensemble vocal
- 6.15—Politique
- 6.30—Domicile adoré en famille
- 7.00—Trente minutes d'informations
- 7.30—Sur toutes les scènes du monde
- 9.00—Adagio
- 9.40—La revue des arts et des lettres

MARDI

- 6.00—Neil Chotem
- 6.30—Domicile adoré en famille
- 7.00—Trente minutes d'informations
- 7.30—Hier et aujourd'hui
- 8.00—Concert symphonique
- 9.00—Récital d'orgue
- 9.40—Regards sur le Canada français

MERCREDI

- 6.00—Bien qu'une chanson
- 6.30—Domicile adoré en famille
- 7.00—Trente minutes d'informations
- [illegible]

JEUDI

- 6.00—Variétés de Québec
- 6.30—Domicile adoré
- 7.00—Trente minutes d'informations
- 7.30—Petites symphonies
- 8.00—Compositeurs sud-américains
- 9.00—Musique de chambre
- 9.40—Place publique

VENDREDI

- 6.00—Chorale du Canada français
- 6.30—Domicile adoré
- 7.00—Trente minutes d'informations
- 7.30—Festivals européens
- 9.00—Récital
- 9.40—Deux voix, un pays

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal
- 7.02—Soleil levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.25—Nouvelles agricoles
- 8.30—Variétés
- 8.45—Commentaire agricole
- 9.00—Radio-Journal. Images du Canada
- 9.30—En sortant de l'école
- 10.00—Radio-Journal
- 10.10—Chansonnettes
- 10.30—De l'Olympia au Carnegie
- 11.00—Opéra
- 3.00—Radio-Journal
- 3.15—Les aventures de Tintin
- 3.30—La langue bien pendue
- 4.00—Radio-Journal. Reportages
- 4.30—Convertis du 20e siècle
- 5.00—Musique populaire
- 5.15—Le chapelet en famille
- 5.30—Soirée du hockey
- 7.30—Trente minutes
- [illegible]

St-Hubert

Nouvelle clôture

Une trentaine d'hommes se sont réunis à la demande de leur curé, le 10 octobre, pour faire une clôture neuve autour du cimetière.

Va-et-vient

Les personnes suivantes étaient en visite dans la paroisse pendant la dernière longue fin de semaine: MM. et Mmes E. Gatin et B. Davies, M. G. de Laforest et sa fille, Georgette, Mlles Octavie Istace et Cécile Préfontaine, M. et Mme D. McCormick et M. André Jeannot, tous de Regina; M. et Mme Louis Dureault, de Wolseley, Mme B. Jeannot, d'Estherhazy; MM. et Mmes O. Riel et J. Arnott, de Winnipeg, Man.; M. Jean Boutin, de Swift Current; M. et Mme A. Gatin, de Moose Jaw, et Mlle M. Istace, de Forget.

M. et Mme A. Dumonceaux se rendirent à Balgonie, et Mmes Bellehumeur et E. Langstaff se rendirent à Ste-Marthe pendant cette même fin de semaine.

M. et Mme A. Dunand sont partis pour une quinzaine de jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Mansière, à Meskanau.

M. C. Nicolay est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme A. Nicolay, à Kennedy.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Entrée au collège d'un élémentaire

"Nous voici", dit mon père et nous sortâmes de notre camion.

En montant lentement le perron, je regardais la prairie jeune et sans arbre, désertée et laissée à la pitié des grands vents d'automne.

En entrant dans le collège, j'aperçus une salle d'une longueur assez remarquable avec plusieurs portes de chaque côté. Un prêtre nous indiqua d'entrer dans l'une d'elles. Là, on me donna une carte tandis que mon père discutait différentes choses avec un prêtre.

Puis, on entra dans un des bureaux, puis dans un autre et un autre, tous aussi embrouillants les uns que les autres.

Des escaliers, des bureaux, des papiers, enfin je me trouvai devant la porte d'un dortoir. J'y entrai et on m'indiqua mon lit et mon casier. Enfin, je me retirai au gymnase en attendant un autre des nombreux chapitres de la vie du collégien.

Léo COTE,
Eléments.

Hommage à M. l'abbé Gravel

Le mercredi 3 octobre fut dévoilé la statue du monument élevé ces dernières années à la mémoire de M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg.

Après un morceau de musique joué par la fanfare du collège, on chanta l'"O Canada" et la cérémonie fut officiellement en marche. M. Ernest Colpron, président du comité en charge, dévoila la statue après un court discours.

Les hommages furent rendus au R. P. Gravel par le maire de Gravelbourg, M. le Dr Roland Leblanc, et par M. Lionel Coderre, député au gouvernement provincial.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la paroisse, bénit la statue. Cette cérémonie fut très impressionnante. Ensuite, un distingué visiteur élabora sur l'oeuvre magnifique du Père Gravel; c'était le ministre des Travaux publiques, M. W. G. P. Davies.

M. Alyre Sirois, maître de cérémonies, lut quelques télégrammes de distingués personnages exprimant leurs félicitations et leur regret de ne pouvoir assister à cette cérémonie. Trois bouquets de fleurs furent déposés au pied de la statue. La fanfare, sous la direction du R. P. Piché, joua un dernier morceau de musique.

On doit au Père Gravel d'avoir attiré plusieurs colons des Etats-Unis et plusieurs pionniers aux grandes plaines de la Saskatchewan, surtout à Gravelbourg et aux environs. Pendant 20 ans, de 1906 à 1926, il dépensa toute son énergie à aider ses colons.

Paul CENERINI,
Versification.

Elections

Les 14 et 15 octobre furent deux jours importants pour les collégiens. Car, durant ces jours, nous avons eu du brouhaha qui se termina par les élections.

Le but de cette élection fut d'élire un président, un vice-président et un secrétaire pour notre Cité Etudiante, l'organisation centrale des collégiens. Pendant plusieurs semaines, les nominations étaient ouvertes. Ceux qui voulaient se présenter, donnaient leurs noms à l'aumônier, le R. P. Plamondon. Ou encore si l'on voulait présenter un confrère, on était libre de le faire.

A la candidature pour cette année nous avions pour président: Victor Préfontaine et Henri Bouvier; pour vice-président, Allain Nogue, Alfred Bérard et Paul Heppelle; pour secrétaire, Léo Thibault, Marc Pinsonneault et Robert Laberge.

En préparation pour les élections, le gymnase a pris une allure nouvelle. Les murs étaient couverts de pancartes qui énuméraient les qualités de chaque candidat. Il y eut aussi des jeunes qui se promenaient avec des pancartes de toutes sortes. Des discours furent donnés par différents orateurs. Ceci fut très intéressant.

Enfin, à la dernière journée, les discours furent réservés aux candidats eux-mêmes. Ceux-ci essayèrent une dernière fois de gagner la confiance de l'auditoire. Vers la fin de ce même jour, les urnes étaient ouvertes et chaque collégien se fit un devoir de déposer son bulletin de vote. Et avant que la première étoile brillat, la Cité Etudiante 1962-1963 avait choisit ses nouveaux officiers . . .

N'est-ce pas là un excellent moyen de nous habituer aux élections fédérales et provinciales?

Darius De LARONDE.

Saint-Front

Ça et là

Après trois mois de vacances et de repos, M. Henri-J. Dallaire est revenu de la province de Québec, où il a visité son fils, Jacques, employé au service de l'Aviation canadienne, et sa jeune famille, et sa fille, Jacqueline (Mme Arnold Goguet), qui habite sur une ferme dans la région de Montréal. Il a aussi passé quelques semaines chez ses frères et soeurs dans le Nouveau-Brunswick et le Maine, aux Etats-Unis.

Mme Henri Quessy et ses fils, Lionel et Denis, de Saskatoon, sont venus le 7 octobre voir leur mari et père, M. H. Quessy, sur sa ferme. Mlle Diane Plamondon, garde-malade à l'hôpital de Saskatoon, les accompagnait.

Mlle Aline Happ, institutrice à l'école de Duck Lake, est venue faire une visite à sa soeur, Doris, et sa famille, M. et Mme Louis Syrenne, le dimanche 7 octobre, et le 14 octobre, M. et Mme Laurent Happ et leur bébé, de St-Brieux, visitaient la famille Louis Syrenne. M. Happ est instituteur à St-Brieux.

Mmes L.-J. Plamondon et Léo Syrenne sont revenues de l'hôpital de Saskatoon, où elles ont séjourné plusieurs semaines tandis que M. Martial Dufault est hospitalisé à Spalding depuis deux semaines.

M. P. Briand, pionnier très estimé, est décédé et inhumé à Ponteix

PONTEIX — Un pionnier bien connu et très estimé, M. Pierre Briand, est décédé à Saskatoon le 28 septembre. Né à Brittany, France, le 10 avril 1882, il vint à Ponteix avec M. l'abbé Royer, curé, en mars 1908, et s'établit sur une ferme. En 1910, il épousa Mlle Anne-Marie Rougeault. Il servit dans le 248e bataillon d'infantrie et fut blessé à Verdun, le 1er juillet 1916.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame-d'Auvergne, le lundi 1er octobre. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., chanta le service funèbre assisté de MM. les abbés B. Adée, de Vanguard, et R. Larivière, de Meyronne, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Yves et Pierre Briand, Albert Picray, Gaston Carignan, Robert Luron et Georges Gagnon.

La maison funéraire Lemieux était en charge des funérailles.

M. Briand fut précédé dans la tombe par son épouse en mars 1938, et une fille, Yvonne (Mme R. H. Smith), en avril 1937.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Paul Moulin, de Saskatoon; deux fils, Pierre, de Vanguard, et Louis, d'Aneroid; un frère, Emile, en France.

Les parents venus de l'extérieur pour assister aux funérailles sont M. et Mme Paul Moulin et leurs enfants, Alain et Anne-Marie, de Saskatoon; M. R. H. Smith, de Regina; M. et Mme Louis Briand et leur famille, d'Aneroid; M. et Mme Pierre Briand, de Vanguard; Mme Jeanne Briand, de Val Marie; M. et Mme Yves Briand, de Kimberley, C.-B.; la Rév. Sr Marie-Assunta, de Val Marie.

Ça et là

Mme M. Koven (Marie-Claire) accompagnée de sa fillette, Jacqueline, de Calgary, est venue passer quelques jours avec sa mère, Mme Marguerite Liboiron. Son mari est venu la rejoindre en fin de semaine.

M. et Mme Wilfrid Liboiron ont eu la visite de M. et Mme Donat Hamelin, de Port Alberni, M. et Mme Jean-Marie Montchamp et leurs filles, Madeleine et Annette, de Windsor, Ont., qui se sont rendus à Bonnyville, Alta, chez M. et Mme Maurice Liboiron.

MM. Guillaume Forget et Léo Thibault, ainsi que la petite Jeanne Forget, sont allés à Saskatoon, les 29 et 30 septembre.

Le 30 septembre, une vingtaine de parents de M. et Mme Robert Blanchard ont préparé un souper à la dinde pour célébrer le 15e anniversaire de mariage de ceux-ci.

Le 2 octobre, M. Gaston Carignan et Mme M.-A. Morin sont allés à Regina et ont ramené Mme Carignan, qui était à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Théophane Bertrand et M. et Mme Adrien Bertrand sont allés à Regina.

M. et Mme Raymond Chabot sont allés à Regina, voir leur mère et belle-mère, Mme Irma Prive, hospitalisée chez les Soeurs Grises. Elle se remet d'une opération assez sérieuse subie le 2 octobre.

Les Rév. Sr Marie-de-la-Passion et Marie-de-la-Providence et Mlle Maria Tiechrobe ont assisté à une journée d'études pour les assistantes gardes-malades, tenue à l'hôpital de la Ste-Famille à Prince-Albert, le 4 octobre.

Mme Bertha Rivard, de Blairmore, Alta, a passé deux jours avec Mlle Marie-Rose Landry et M. et Mme Armand Landry.

Mme Dominique Monette et son fils, Louis, de Lac Pelletier, sont déménagés à Ponteix pour l'hiver.

M. Jos. Marchildon est allé à Prince-Albert.

M. Roland Bessette est allé à Winnipeg pour assister au mariage de sa plus jeune soeur.

M. et Mme Oscar Lemay, Mlle Bernadette et M. Alfred Lemay, de Ponteix, M. et Mme Paul Dumonceaux, de Portreeve, M. et Mme Louis Lemay, de Coppen, M. et Mme Lucien Lemay, de Swift Current, Mme Dominique Monette et M. Louis Monette sont allés à Prelate pour assister au mariage de Mlle Jeannine Lemay, fille de M. et Mme Oscar Lemay, à M. Chris Schmaltz, le 29 septembre.

Mlle Lucille Mercier, garde-malade diplômée, de l'Université de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme Antoine Mercier.

Mme Léo Legault est revenue de l'hôpital de Swift Current, où elle a passé quelques jours.

M. A. Luron est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où il devait subir une opération majeure le lundi 15 octobre.

M. Léon Tinant est à l'hôpital de Swift Current pour y subir une opération.

Décès

M. Alex. Provençal est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le dimanche soir 14 octobre.

Mon Dieu, Vous êtes chez vous; faites comme chez vous. — Général de Sonis, ayant communié.

• • •

L'étude, c'est de l'action concentrée. — C. de REYNOLD.

Funérailles de M. J.-P. Clément à Val Marie, le mercredi 3 octobre

VAL MARIE — Le samedi 29 septembre mourait à l'hôpital de Swift Current M. J.-Philéas Clément, âgé de 71 ans et 4 mois. Il était partiellement paralysé depuis le 29 octobre 1959.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé O. Lemay, curé. Les porteurs étaient MM. Noël Nadeau, Emile et Eugène Paradis, Jos. Bellefeuille, Maurice Sincenne et Armand Dumonceau. M. Fidèle Nadeau portait la croix.

M. Clément naquit le 28 mai 1889 à St-Jean-Baptiste, Man. Il vint s'établir à Val Marie en 1910. Le 19 février 1919, il se rendit à Tingwick, comté d'Arthabaska, pour épouser Mlle Eugénie Cantin et revint avec elle à Val Marie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Eugène, de Cutbank, Sask.; cinq filles, Gertrude (Mme Eddy Albinet), de Coquitlam, C.-B., Louise (Mme Herbert Burns), de Masefield, Sask., Yvonne (Mme Chester Morrison), de Dawson Creek, C.-B., Florence (Mme Auguste Graff), de Calgary, Alta, et Simonne (Mme André Albinet), de Summerland, C.-B.; 16 petits-enfants; un frère, Stanislas, de Val Marie, et une soeur, Mme Paulidore Vermette, de St-Jean-Baptiste, Man.

On remarquait parmi l'assistance aux funérailles, une belle-soeur, Mme Marie-Laure Clément, de St-Jean-Baptiste, une nièce et un neveu, M. et Mme Aldéric Clément, de St-Jean-Baptiste, Mme Jeanne Bellefeuille et M. et Mme Gerry Bellefeuille, de Dollard, Sask.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière local.

Remerciements

La famille Clément désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, lettres, etc., et par leur assistance au service funèbre. Merci à M. l'abbé O. Lemay, curé, et aux voisins et amis pour leur aide et générosité à l'occasion de ce deuil.

Ça et là

MM. et Mmes Paul-Emile Fouillard, Raymond Dupont et Armand Guénette, de St-Lazare, Man., visitaient leurs oncle et tante, M. Amédée et Mme Flora Vermette. Tous ont passé une agréable fin de semaine. Ils s'en retournèrent mardi matin dans une Pontiac 1959 remorquée par un camion d'une tonne 1946!

M. et Mme Guy Chelle (née Alice Facette) et leurs enfants, de Frenchville, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Théodore Facette.

M. Alfred Scragg et Mlle Rose Denniel sont retournés à Moose Jaw le jour de l'Action de grâces.

M. Mathias Schulte, beau-père de Mme H. Schulte, sa fille, Mary-Lou, et deux fils, Georges et Wilfrid, de Marysburg, Sask., ont visité la famille A. Vadeboncoeur. Ils passeront l'hiver à Kamloops, C.-B.

M. Maurice Larose, surintendant de la P.F.R.A., est revenu du barrage de la rivière Saskatchewan à Outlook. La direction l'avait chargé d'interpréter des ingénieurs cambodgiens envoyés là par leur gouvernement. Ils ne parlaient que le français, et M. Larose agissait comme interprète auprès de leurs collègues anglais en charge du projet.

On apprend la mort récente de M. Charlie Short, autrefois de Hillandale, survenue à Cohill, Ont.

Mme Lionel Lemire est hospitalisée à Gravelbourg. Souhaits de prompt rétablissement.

Bellegarde

Ça et là

M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, officiait à une messe chantée à la grotte de Bellegarde, le dimanche après-midi 14 octobre, assisté de MM. les abbés Finney et E. Toupin, curés de Cantal et de Redvers, comme diacre et sous-diacre.

Le chapelet, la prière du Concile oecuménique et une procession du clergé à la grotte avaient précédés la messe. M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, donna le sermon.

Le souper annuel de la paroisse suivit à la salle paroissiale. Un bingo clôtura la soirée.

M. et Mme Noël Blanchette, de Courval, ont passé quelque temps chez M. et Mme Roger Wolensky.

M. et Mme Henri Bauche ont reçu la visite de M. et Mme Persons, de Winnipeg.

M. et Mme Albert George ont assisté à la collation du diplôme de leur fille, Jeannine, comme garde-malade, à Edmonton.

M. et Mme Joseph Labrèche, de Montmartre, ont visité des amis de la paroisse.

MM. Alphonse Moreau, de Lavaltrie, Qué., et Léon Moreau, de Montréal, ont visité MM. et Mmes Georges et Eugène Monin.

Redvers

Neuvaine pour le Concile

Du 1er au 9 octobre avait lieu en l'église Notre-Dame-de-Fatima une neuvaine pour le succès du Concile oecuménique. Ces exercices, qui avaient lieu à 7 h. 30 p.m., comprenaient un chant au Saint-Esprit, lecture avec courte explication, prières spéciales et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Souper annuel

Le mercredi 10 octobre, en la salle paroissiale, avait lieu le souper annuel qui rapporta la jolie somme de $481.80. Sincères remerciements à tous ceux qui ont assisté à ce souper qui fut suivi d'un bingo. Un merci spécial aux curés et paroissiens des environs.

Le samedi 13 octobre, à l'occasion de la fête de Notre-Dame-de-Fatima, patronne de la paroisse, une grand-messe fut célébrée à 9 h. a.m.

Ça et là

Le vendredi 12 octobre, à 8 h. p.m., plusieurs jeunes ainsi que M. l'abbé E. Toupin, se rencontraient à la salle paroissiale en vue de préparer les cercles d'études pour jeunes catholiques qui auront lieu à Redvers le dimanche 28 octobre, à 2 h. 30 p.m. Tous les élèves des 10e, 11e et 12e années et les jeunes des paroisses voisines qui travaillent, sont invités à venir écouter le R. P. L. L'Heureux, qui parlera sur le Concile oecuménique.

Prompt rétablissement à M. Henri Lamotte, hospitalisé à Reston, à la suite d'une crise cardiaque.

Félicitations à M. et Mme Eddie Matthewson, dont le mariage eut lieu le 10 octobre.

Etaient en visite à Redvers pour la fin de semaine d'Action de grâces, M. et Mme H. Nelson et leur famille, de Regina, chez Mme Lamotte, fils, et chez M. et Mme Jos. Lajeunesse; M. et Mme M. Thouvenin et leur famille, de Montmartre, chez la famille Lajeunesse; M. et Mme O. LeClaire et leur famille, chez M. et Mme Raymond LeClaire; Mlle Claudette DePape, de Winnipeg, chez ses parents; M. et Mme Olivier Tougas et leur famille, de Winnipeg, et M. Cecil Tougas, de Wawota, chez la famille Roland Martel; M. Roy Skow, d'Esterhazy, chez sa famille; M. et Mme Maurice Claude, de Brandon, chez leurs parents; M. et Mme E. Tonnahill, chez M. et Mme J. Tonnellier.

Incendie

Le lundi 8 octobre, le garage de M. Léonard Donais fut complètement détruit par le feu vers 3 h. a.m. Les pompiers trouvant que le feu était déjà trop avancé pour sauver le garage, protégèrent les établissements voisins qui étaient en danger: la salle de billards, la banque et la pharmacie. L'autobus qui faisait le trajet entre Redvers et Regina, et une automobile modèle 1955 furent aussi détruits. Les dommages ont été estimés à $100,000.

Montmartre

Mariage Ripplinger-Coupal

Le lundi 8 octobre, dans l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, Mlle Corinne Coupal, fille de M. et Mme Wilfrid Coupal, fils, de Montmartre, unissait sa destinée à celle de M. Wendell Ripplinger, fils de M. et Mme J. Ripplinger, de Kendal. M. l'abbé J.-A. Foisy leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Loretta Ripplinger, de Kendall, soeur du marié, et Geraldine Fisher, de Regina, une amie, portaient des robes identiques de nylon chiffon bleu et jaune avec accessoires de mêmes couleurs et des bouquets d'oeillets. Les bouquetières étaient Donna Dusyk, nièce de la mariée, et Marilyn Weisgerber, nièces du marié. Elles avaient des robes identiques jaune et bleue.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Ecarnot, de Montmartre, et Adolphe Vogot, de Regina, cousin du marié.

Le dîner et le souper furent servis à la salle de Kendal et une soirée dansante termina la journée.

Mariage Lavoy-Coupal

Le samedi 6 octobre eut lieu le mariage de Mlle Yvette Coupal, fille de M. et Mme Léo Coupal, de Regina, à M. Marcel Lavoy, fils de M. et Mme René Lavoy, de Montmartre. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé W. Fenrich dans l'église Little Flower de Regina.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de rayon broché. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin.

Les filles d'honneur, Mme Liana Nakinashni, de Regina, soeur de la mariée, et Mlle Jeanne Perras, de Watrous, amie de la mariée, portaient des robes identiques blanches en rayon broché avec accessoires de couleur turquoise.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jérôme Coupal, frère de la mariée, et Lanny Macsimic, de Prince-Albert, ami du marié. Un souper fut servi aux 250 invités par les Dames d'Autel au soubassement de l'église de Montmartre. Une soirée dansante termina cette mémorable journée.

Va-et-vient

Mme Duhamel et ses enfants, Antonin et Adèle, de St-Boniface, Man., étaient de passage à Montmartre pour quelques jours. Ils visitèrent les familles Labrèche et Wilfrid Perras.

M. et Mme Adrien Caron, de Detroit, Mich., étaient de passage chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme J.-A. Caron.

MM. Luc Perron et Henri Giroux se sont rendus à St-Norbert, Man., pour y visiter M. C. Giroux, au noviciat des Pères Oblats. A cet endroit, ils rencontrèrent M. Wilfrid Giroux, de Powerview.

M. et Mme Joseph Labrèche, M. Antonio Béliveau, de Wolseley, et Mme Adrienne Faubert sont allés à Bellegarde pour y visiter M. l'abbé L. Savoie. Ils se rendirent ensuite à Wauchope chez M. l'abbé J.-A. Turgeon.

M. l'abbé J.-A. Foisy est parti en vacances pour trois semaines. Il s'est rendu à Vancouver pour quelques jours, puis il ira visiter sa soeur dans la province de Québec. Un prêtre franciscain de Regina vient dire la messe le dimanche.

M. Bernard Perron est de retour chez lui après un séjour de huit semaines à l'hôpital général de Regina.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Louis Douan, d'Indian Head, M. André Lepage, Mlle Thérèse Perras, M. Wilfrid Coupal, fils, M. Gabriel du Mérac, de Mutrie, et M. Rémi Perras, de Montmartre.

Me J.-E.-Léon Lamontagne, candidat du NPD à l'élection partielle de Prince-Albert le 14 novembre, est né à Lisieux où il fit ses études élémentaires avant de fréquenter pendant trois ans le Collège St-Joseph d'Otterburne, Man. Ayant complété sa 12e année à l'école séparée de Meyronne, il s'inscrit en 1948 au Collège Mathieu de Gravelbourg. En 1951 il obtient son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa. L'Université McGill de Montréal lui décerne son baccalauréat en droit civil en 1955 et, en 1959, il obtient le titre de bachelier en droit à l'Université de la Saskatchewan. Marié et père de cinq enfants, il demeure à Prince-Albert depuis 1956. Il fut nommé avocat de cette ville en 1961. Membre de l'étude légale Lamontagne et Schmit.

Storthoaks

Ça et là

Sincères condoléances à M. Fernand Cop et sa famille à l'occasion de la mort de leur mère et grand-mère, Mme Jules Cop, de Redvers, Sask.

Le souper paroissial, sous la direction de Mme Jules Pierret, organisatrice, et de ses aides, fut des mieux réussis. Les recettes nettes furent de $516.08. Le concert qui suivit fut très apprécié par la nombreuse assistance.

Sincères remerciements à toutes les personnes venues de loin, celles des paroisses environnantes, ainsi qu'à toutes celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à faire de cette journée un succès.

Sont venus de l'extérieur pour la longue fin de semaine: M. et Mme Edouard George, de Norwood, en visite au presbytère, chez leur fils, M. l'abbé M. George; Mme Edouard Paradis, de St-Boniface, chez ses fils et bru, M. et Mme Henri Paradis; M. et Mme Maurice Bourbonnière et leur bébé, ainsi que Mlles Yvette Blérot et Landry, de Winnipeg, chez M. et Mme Henri Blérot; M. et Mme C. Felling et leur famille, de Lagenberg, Sask., chez M. et Mme Henri Paradis; M. J.-B. Dumaine, de St-Boniface, chez ses fils et bru, M. et Mme Aimé Dumaine, et chez ses fille et gendre, M. et Mme Omer Carrière; M. S. Smith et son fils, Donald, de Winnipeg, dans leur famille.

M. et Mme Marcel Chicoine et leur fils, Michel, ont pris l'avion à Winnipeg pour se rendre à Toronto, Ont., où ils feront l'achat d'un nouveau camion.

M. et Mme Wilfrid Chicoine ont passé une semaine à Winnipeg, où ils visitèrent leurs parents.

Prompt rétablissement à M. Albert Chicoine, hospitalisé à Redvers.

M. et Mme Gilbert Bonneteau et Mme J.-B. Bonneteau ont fait un voyage au Manitoba et se rendirent à La Broquerie, St-Boniface, Winnipeg et les environs.

M. et Mme Marcel Lamy sont allés passer quelques jours à Winnipeg.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis l'adultère avec elle. (Mt 5, 28)

Chevaliers de Colomb

Conseil Maillardville no 3239

Installation des officiers

L'installation des officiers pour le terme 1962-63 eut lieu le 30 septembre dans notre salle du Club Christophe. L'installation fut faite en français par le frère Aurèle Langlois, ex-député de district, sous la direction du député de district actuel, le frère Clarence Williams, du Conseil de New Wesminster.

Les nouveaux officiers sont: aumônier, le R. P. Guy Michaud, O.M.I.; grand chevalier, Laurent Roberge; député grand chevalier, Lionel Daneault; chancelier, Amable Braconnier; cérémoniaire, Sylvio Chabot; secrétaire-financier, Germain Fortier; secrétaire-archiviste, Louis Dauvin; trésorier, René Frigon; conférencier, Jean Pouliot; avocat, Jean Lambert; syndic (3 ans), Aurèle Langlois; syndic (2 ans), Steve Mlazgar; syndic (1 an), Laurent Chénier; garde interne, Hormisdas Gauthier, et garde externe, André Chrétien.

Le président des comités des six points est l'ex-grand chevalier, Roméo Aquin. Les autres comités auront comme responsables les personnes suivantes: activités catholiques, Uldéric Charpentier; activités du conseil, Joseph Faucher; activités de la jeunesse, Jean Lambert; activités fraternelles, Antonin Ross; relations publiques et publicité, Lucien Carrière, et conservation et assurances, Aurèle Langlois.

Ça et là

Le 15 octobre, on célébrait l'anniversaire de la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima dans nos foyers.

A chaque semaine, soit le lundi soir, la statue change de foyer. Les chevaliers et leurs familles sont invités à réciter le chapelet en commun. Cette belle pratique fut commencée par notre ex-grand chevalier, Jean Lambert, et notre grand chevalier actuel, Laurent Roberge, l'a aussi très à coeur. C'est le meilleur moyen d'attirer des bénédictions sur nos travaux comme chevaliers.

Comme par le passé, notre Conseil patronise le mouvement des Scouts et Guides catholiques. Ce mouvement prend de plus en plus d'ampleur et nous sommes fiers du comité de la jeunesse et de ses beaux succès.

Notre grand chevalier est confiant que cette année sera couronnée de succès, car il a pour le seconder un exécutif des plus solides.

Nos veillées sociales jusqu'ici furent très appréciées, car elles sont un beau succès grâce au dévouement généreux du comité des activités.

Le dimanche 14 octobre, les chevaliers de tous les conseils de la vallée Fraser se réunissaient à l'église de Notre-Dame de Fatima pour la communion générale annuelle. Il y eut ensuite déjeuner servi par la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame de Fatima.

Coderre

Ouverture de l'école

L'école publique a ouvert ses portes le 4 septembre dernier. Le nombre d'élèves est maintenant de 136 dans six classes. Le personnel enseignant comprend la Rév. Mère Marie-Edouard, 11e et 12e années; Mme Cécile Bourget, 9e et 10e années; Mme Gilbert Bouvier, 7e et 8e années; la Rév. Mère St-Henri, 5e et 6e années; Mme Louis Laverdière, 3e et 4e années; la Rév. Mère St-Luc, 1ère et 2e années. Bon succès aux institutrices et aux élèves. Les classes des huit premières années ont toutes été rénovées durant les vacances. Celles-ci sont maintenant bien éclairées et bien propres.

Mariage Morin-Fortin

Le 15 septembre, dans l'église de Coderre, Mlle Cécile Fortin unissait sa destinée à celle de M. Fernand Morin, de Ferland.

La mariée portait une toilette de dentelle et de soie nylon avec boléro garni de perles et de paillettes. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème et des petites fleurs. Son bouquet se composait de roses rouges et de muguets. Les filles d'honneur, Mlles Marie Bordun et Noëlla Morin, portaient des toilettes identiques bleue et jaune. Toutes deux avaient des bouquets roses avec rubans bleus. Les petites bouquetières étaient Jo-Ann Doran et Gisèle Chabot, tandis que le jeune Maurice Chabot portait l'anneau. Les garçons d'honneur étaient MM. Gilbert Fortin et M. Lemire. MM. Robert Michel et Léopold Morin agissaient comme huissiers.

Une réception pour 75 invités suivit la cérémonie du mariage, à la salle communautaire décorée de banderoles et de cloches roses et blanches. Une soirée dansante eut aussi lieu.

Pour cette occasion, la mère de la mariée portait un costume bleu et la mère du marié avait choisi un costume beige. Toutes deux avaient un corsage de roses rouges.

Pour le voyage de noces à Banff et Jasper, Alta, la mariée portait un costume en laine beige et un corsage bleu. Les nouveaux époux résideront à Ferland.

Souper annuel

Les souper et bingo annuels pour l'église eurent lieu le 29 septembre dans la salle communautaire. Vingt beaux prix furent gagnés au bingo et deux autres à la loterie. Un coffre de cèdre fut gagné par Mme Emil Wirgens, et une sacoche en cuir par Mlle Léone Gaucher. M. l'abbé F. Ducharme, curé, se déclara très satisfait du résultat et remercia tous ceux qui avaient montré un si bel esprit paroissial.

Va-et-vient

M. et Mme Lorence Labbie et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Armand Gaucher.

Mme Emile Thibault, de St-Jean, Qué., et M. Donat Gingras, de St-Boniface, Man., ont passé une quinzaine de jours chez M. Emile Gaucher, visitant en même temps leurs nombreux neveux et nièces de Coderre.

Willow-Bunch

Mariage Duperreault-Lavallee

Le lundi 8 octobre, à 4 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Lorraine Lavallée à M. Gilbert Duperreault, tous deux de Willow-Bunch. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Chabot, curé, qui célébra aussi la messe. Des cantiques furent exécutés par M. N. Boyer et Mlle M. Nelson Boyer et Mlle Marthe Cayer. Mlle Roséda Rondeau touchait l'orgue.

La mariée, vêtue en blanc, entra dans l'église au bras de son père, M. Georges Lavallée. Elle était précédée de deux filles d'honneur, Mlles Elaine Piché et Monique Forest. Ces dernières portaient des robes couleur or.

La petite bouquetière était Lisette Duperreault, fille de M. et Mme Gérard Duperreault.

Les garçons d'honneur étaient MM. Laurent Lavallée, frère de la mariée, et Roger Forest, cousin.

Après les cérémonies religieuses, les invités se réunirent chez les parents du marié, M. et Mme Gaston Duperreault, pour le toast.

Un délicieux souper fut ensuite servi à la salle Fontaine. Une soirée dansante au théâtre Palace termina cette belle journée.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, M. et Mme Lucien Lavallée, de Cardoss, M. et Mme G. Peli (Rachel), de Wilcox, Mme Gagnon, de Ponteix, M. et Mme Cléas Duperreault et leur famille, de Saskatoon, et Mlles Yvonne, Laura et Jeanne Duperreault, de Vancouver.

M. et Mme Gilbert Duperreault demeureront sur la ferme paternelle. M. et Mme Gaston Duperreault déménageront ailleurs.

Ça et là

M. Alcide Grégoire, qui fut patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw, depuis le 22 septembre, après avoir subi une opération, est revenu chez lui.

M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, M. et Mme P. Gauvin et M. Edmond Chabot, de Regina, et M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, sont venus visiter leur mère, Mme Avila Chabot, et M. l'abbé A. Chabot, récemment.

M. Lucien Couture alla passer une semaine à Ferland chez son gendre, qui eut le malheur d'être dans un accident, cet automne.

Mme W. Winslow alla passer quelque temps à Saskatoon pour visiter son époux, patient à l'hôpital.

Une erreur s'est glissée dans la chronique, la semaine dernière, au sujet des funérailles de Mlle Anita Beauregard. La défunte laisse dans le deuil deux frères, Roger, de Vancouver, et non pas André, tel que mentionné, ainsi que Noël, de Willow-Bunch.

Les porteurs étaient MM. Arthur Sabourin, Adrien Lamontagne, Gilbert et Roger Préfontaine, André et Roger O'Reilly, cousins. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de St-Victor.

Ponteix

Pèlerinage

Le dimanche 7 octobre, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., se rendait au pèlerinage à Lisieux comme représentant de Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Il célébra la grand-messe de 4 h. p.m. et y donna le sermon de circonstance.

M. et Mme D. St-Julien, M. et Mme Robert Blanchard et leur famille se sont aussi rendus à ce pèlerinage.

Ça et là

M. et Mme Léo Demontigny et leur bébé, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Emery Demontigny.

M. et Mme Albert Dubé, de Cold Lake, Alta., ont passé trois jours avec leur oncle, M. Aldéma Lalonde, et leurs cousins, MM. et Mmes Roland Vermette, Lucien et Arno Lasanté.

Mme D. Bonneville, qui s'est rendue à un congrès de coiffeuses à Moose Jaw, a été gagante de leçons spéciales données par la styliste, Mme Vicki Runge, de Toronto.

Mme Zéphirine Thibault passa deux semaines chez ses fils et bru, M. et Mme Paul Thibault, à Moose Jaw.

M. et Mme Armand Levasseur sont rendus à Regina visiter le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., hospitalisé. Ils poursuivaient leur trajet à Vancouver chez leurs parents, M. et Mme Philogène Levasseur; à Port Alberni chez leurs enfants, Guy et Louis et leurs épouses, René, Alice et son époux, Philippe Cormier, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Donat Levasseur; à Victoria chez M. et Mme Hector Levasseur; à Yakima, Wash., chez les frères et belles-soeurs de Mme Levasseur, MM. et Mmes Georges et Joseph Desharnais.

Mme Réal St-Cyr est de retour d'une visite de trois semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Gendron, à Winnipeg.

M. et Mme D. Fisher et leur famille, de Great Falls, Mont., ont visité Mme Annette Carignan.

M. et Mme Marcel Carignan sont allés à Regina où ils prirent l'avion pour se rendre à Ottawa.

M. J. Hammel a passé quelques jours à Saskatoon.

Mlle Irène Meloche, de Swift Current, a visité sa mère, Mme Y. Meloche.

Mlle Kathyn Kouri, fille de M. et Mme Ted Kouri, a été gagnante d'une bourse de $500.00 du Département d'Education. Elle suit présentement un cours de pharmacienne à l'Université de Saskatoon. Sincères félicitations.

M. Désiré Therrien, de Vancouver, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Philippe Therrien.

Décès

M. Bruno Lacoursière, frère de M. Napoléon Lacoursière, est décédé à Mutrie, Sask., le 21 septembre. M. N. Lacoursière et ses filles, Mmes Léo Binsenberg et Clémence Goddu, ainsi que Mme Yvonne Lacoursière, se sont rendus aux funérailles le 24 septembre.

Sincères sympathies aux Rév. Mères Marie-Ephrem, Marie-Tarcicius, Marie-Alice et Marie-Claude à l'occasion du décès de leur frère, M. Philémon Lizée, de Gravelbourg.

"Il faut faire comme les autres", maxime suspecte, qui signifie presque toujours: "il faut mal faire". — La BRUYERE.

Mlle Antoinette Chabot épouse M. B. Pawchuk à Ferland

FERLAND — Le mercredi 3 octobre, à 4 h. p.m., Mlle Antoinette Chabot unissait sa destinée à celle de M. Bernard Pawchuk, de Calgary.

M. Antonio Chabot accompagnait sa fille, et M. Harry Pawchuk servait de témoin à son fils.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, cousin de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe. M. l'abbé J. Bernier, curé de la paroisse, assistait au choeur. Les servants étaient Alfred Beaudoin et Emile Chabot.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Valmore Couture, était composé de Mmes René Fauchon, Lucien Beaudoin, Aimé et Gérard Fournier et Mlles Alfreda et Monique Morin et Paulette Chabot. Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, touchait l'orgue.

Mlles Edithe Chabot, soeur de la mariée, et Jean Schropp, de Regina, amie, étaient demoiselles d'honneur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Anthony Zahaik, de Theodore, et Eugène Pawchuk, frère du marié, de Regina.

L'église était décorée de chrysanthèmes naturels et d'autres fleurs de teintes d'automne.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en poult de soie avec corsage ajusté, manches longues et jupe cloche garnie d'appliqués. Son voile court était retenu par des noeuds de rubans et de petites fleurs. Elle portait un collier de perles. Son bouquet était composé d'orchidés et de petites fleurs blanches.

Les demoiselles d'honneur portaient des robes bleues en poult de soie avec jupe cloche et chapeau de même nuance. Elles tenaient des bouquets de fleurs blanches.

La mère de la mariée portait une robe en laine turquoise avec accessoires et corsage roses. La mère du marié était vêtue d'une robe beige avec accessoires bruns et corsage de roses.

Il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb pour 125 invités; un délicieux souper à la chandelle fut servi par les dames de la paroisse. M. Lucien Beaudoin était maître de cérémonies.

M. l'abbé Chabot porta le toast à la mariée; le marié prit la parole et remercia gentiment les convives. M. l'abbé J. Bernier félicita les mariés et offrit ses voeux.

Les parents de la mariée, M. et Mme Antonio Chabot, adressèrent quelques mots de bienvenue aux invités et offrirent leurs voeux de bonheur aux mariés, en français et en anglais.

Mlle Paulette Chabot chanta deux chansons appropriées, également dans les deux langues.

Une soirée dansante termina cette belle journée.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces à Vancouver et Seattle. La mariée portait à cette occasion un ensemble trois-pièces couleur or et un corsage de roses rouges.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, Mme W. Pawchuk, tante du mariée, et M. Anthony Zahaik, cousin, de Theodore; M. et Mme J.-B. Boutin, d'Assiniboia; MM. et Mmes Laurent Collin, Hervé et Ronald Boutin, de St-Victor; M. l'abbé Adrien Chabot et Mmes Avila Chabot et Michel Bonneau, de Willow-Bunch; Mme René Fauchon, de Gravelbourg; M. et Mme Raymond Fournier, de Saskatoon; Mlle Laurette Chabot, M. et Mme J.-E. Chabot, de Laflèche; MM. et Mmes Ben Daku et P.-E. Lacasse, de Cadillac.

M. et Mme Bernard Pawchuk résideront à Calgary, où M. Pawchuk est employé du gouvernement, et Mme Pawchuk employée comme technicienne de laboratoire.

Ça et là

M. et Mme Jean Champigny, de Willow-Bunch, visitèrent M. et Mme René Fauchon, le dimanche 7 octobre.

M. et Mme Emile Tourigny rendirent visite à M. et Mme Rosaire Chabot.

Mme Michel Bonneau et son fils, de Willow-Bunch, passèrent quelques jours chez M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Lucien Beaudoin ont visité la Rév. Sr Alma-Marie, soeur de Mme Beaudoin, à Ponteix. Elle est étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises de Regina.

M. Albert Wall vint visiter M. Lucien Beaudoin et autres amis, cette semaine.

M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, M. et Mme Michel Bonneau, de Willow-Bunch, et M. Armand Laberge, de Moose Jaw, sont venus le dimanche 7 octobre, à l'occasion de la fête de leur père, M. Alex. Laberge.

M. et Mme P. Gauvin, de Regina, visitèrent la famille Rosaire Chabot pendant le congé d'Action de grâces.

M. Paul Brunelle, d'Ottawa, passa quelques jours chez MM. et Mmes Aristide et Roger Fournier, Alfred et Robert Chabot.

MM. Jos. et Adrien Bouffard et Mlle Claudette Bouffard se rendirent chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme E. Douville, à Vulcan, Alta.

M. et Mme André Turgeon, de Regina, visitaient leurs parents, M. et Mme Antonio Turgeon.

Mlle Lise Fournier, garde-malade à Regina, pasa la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Roger Fournier allèrent chez les parents de Mme Fournier à Balcares, la semaine dernière.

M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, ont visité leurs enfants, M. et Mme Aimé Fournier.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, vinrent chez leurs parents, M. et Mme Jos. Chabot.

M. Lucien Couture, de Willow-Bunch, passe quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme René Couture.

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs enfants, Adrienne et Daniel, allèrent à Regina, Wolseley et Willow-Bunch, où ils visitèrent des parents, récemment.

M. Marcel Clermont passa le congé d'Action de grâces chez ses parents, M. et Mme Sylvio Clermont.

Gravelbourg

Ça et là

M. et Mme Napoleon Bouffard, de Québec, accompagnés de M. et Mme Ephrem Bouffard, de Ferland, et de Mlle Monique Bouffard étaient en visite chez Mme Philippe Bouffard.

Mme Willie St-Cyr est en promenade chez sa fille, Mme Philippe Bouffard.

Le souper paroissial, tenu le mercredi 10 octobre, fut un grand succès. Un profit de $469.85 fut réalisé. Félicitations à Mmes Hector Pinsonneault et Oscar Samoisette, organisatrices.

Le mercredi 3 octobre avait lieu, à 3 h. p.m., la bénédiction solennelle de la statue de bronze du fondateur de Gravelbourg, M. l'abbé Louis-Pierre Gravel. M. l'abbé Dominique Dugas a béni le monument. Parmi les orateurs, on remarquait l'hon. W. G. Davis, ministre des Affaires publiques, MM. Ernest Colpron, Lionel Coderre et M. le Dr Roland LeBlanc. M. Allyre Sirois était maître de cérémonies.

On présenta un programme musical comprenant l'hymne national "O Canada", par les élèves des 11e et 12e années du couvent Jésus-Marie, et plusieurs morceaux par les fanfare de la ville et du collège. Après cette cérémonie il y eut goûter et vin d'honneur à la salle paroissiale.

Election complémentaire en Saskatchewan

PRINCE-ALBERT — Le parti conservateur et le Crédit social ont tous deux annoncé qu'ils ne contesteraient pas l'élection provinciale complémentaire du 14 novembre dans le comté de Prince-Albert, en Saskatchewan. M. E.-L. Montagne portera les couleurs du NPD, tandis que M. D. G. Stuart, ancien maire de Prince-Albert, sera le candidat officiel des libéraux.

Le siège était autrefois détenu par le ministre NPD des Coopératives, M. L. F. McIntosh, décédé pendant son terme d'office.

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme Emile Préfontaine sont partis pour deux semaines à Leroy, où M. Préfontaine doit faire l'inventaire du grain.

M. et Mme Armand Fontaine se sont rendus à Domremy, dernièrement, visiter M. et Mme Lionel Fontaine.

M. et Mme Louis Blanchette et leurs enfants, de Jackfish, M. et Mme John Haider, de Saskatoon, Mme Edna Préfontaine, de Saskatoon, et M. Victor Painchaud, de Rosthern, étaient en visite chez MM. et Mmes Ludger et Edouard Painchaud, en fin de semaine.

M. Paul Jeanneau et M. et Mme André Lepage se sont rendus à Gravelbourg pour visiter Georges Jeanneau au collège, ainsi que bon nombre de parents et amis. Ils ont aussi visité Regina, Moose Jaw et Sedley.

M. et Mme Robert Jeanneau, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme Adélard Jeanneau, en fin de semaine.

M. et Mme Jos. Courchène, de St-Adolphe, Man., ont passé quelque temps chez M. et Mme Adélard Jeanneau.

Malades

M. Wilfrid Lepage a subi une opération d'urgence à l'hôpital de Cudworth, dernièrement.

Mme Gérard Fontaine, ainsi que le jeune Georges Lévesque, fils de M. et Mme Léon Lévesque, sont aussi hospitalisés à Cudworth.

Mariage Préfontaine-Buissière

Mlle Yvette Buissière unissait sa destinée à celle de M. Donald Préfontaine, fils de M. et Mme Emile Préfontaine, à Vonda, dernièrement.

Sont venus pour cette occasion: MM. et Mmes Clarence et Maurice Préfontaine, de Domremy; M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine et M. et Mme Armand Préfontaine, de Montmartre; M. et Mme Tom Coleman, de Quill Lake; M. et Mme Jean Hounjet, de Saskatoon; M. et Mme Andy Painchaud et leur fille, Colette, d'Edam; M. et Mme Denis Painchaud, de Kindersley, et M. le Dr Lionel Painchaud, de Flint, Michigan.

Mariage Gabroski-Pysh

Le samedi 16 octobre, en l'église St-Donatien-Rogatien de Prud'homme, M. l'abbé P. Carrier bénissait le mariage de Mlle Loretta Pysh, fille de M. et Mme Stanley Pysh, et de M. Joseph Gabroski, fils de M. et Mme John Gabroski, de Hafford.

Au son de l'orgue, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était radieuse dans une robe blanche de dentelle et d'organza avec jupe bouffante, taille ajustée et manches en pointes de lis. Elle portait un court voile retenu par une tiare incrustée de perles et de paillettes. Son bouquet se composait d'orchidées mauves et blanches.

Les filles d'honneur, Mlles Paulette Proulx, Mary-Ann Gabroski et Veronica Kwass, portaient des robes courtes et identiques en organza rose. Elles étaient coiffées de jolis chapeaux de plumes blanches.

Le marié était accompagné de MM. Peter Gabroski, Victor Pysh et Paul Gzybowski.

Pour le mariage, Mme Pysh portait un joli ensemble bleu pâle avec accessoires blancs, tandis que Mme Gabroski avait choisi un ensemble brun avec accessoires blancs.

La réception et la soirée dansante qui suivirent se tinrent à Vonda.

Il y eut bon nombre de visiteurs pour la circonstance: M. Wilfrid Parent et ses enfants, de Spiritwood; M. et Mme Bells et leurs enfants, de Humboldt; MM. et Mmes Allan Bells, Orest Ewaniuk et Bill Storosta, tous de Saskatoon; Mme Doucette et ses enfants, de Spiritwood, et Mme Beebe, de Big River. Plusieurs personnes de Hanley, Hafford, Kryder, Humboldt et Saskatoon sont aussi venues pour la circonstance.

Nombreux et pieux pèlerins assistent au pèlerinage du Concile à Lisieux

LISIEUX — Le Pèlerinage du Concile, comme on l'a appelé, a été un vrai succès. Grâce à Dieu, d'abord, qui a donné une journée splendide au point de vue température. Le temps maussade de la veille faisait craindre pour le grand jour. Succès au point de vue assistance: le sanctuaire de Lisieux était rempli à pleine capacité. Il semble donc que la nouvelle méthode de l'après-midi a reçu la faveur des pèlerins. Cela ne peut manquer d'encourager les organisateurs à améliorer certains détails, car il faut faire un essai en toutes choses pour y découvrir les bons et les mauvais côtés. Succès enfin du point de vue piété: les exercices du pèlerinage étant plus rapprochés et ne durant que quelques heures, la ferveur des pèlerins y a gagné. Mgr G. Couture, P.D., V.G., a donné cette appréciation pour laquelle on le remercie sincèrement. "J'y ai vu, dit-il, beaucoup de piété et de la vraie piété. Félicitations à tous ceux et celles qui ont coopéré à la beauté de ce pèlerinage".

Un autre et dernier joyau à cette belle journée, et ce n'est pas le moindre, puisqu'il s'agit d'une grande délicatesse de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. De Rome, où il est rendu pour participer au Concile, il a bien voulu montrer son intérêt au pèlerinage et son union au cours de cette journée mémorable, par un télégramme dont voici la teneur: "Union Pèlerinage-Concile. Decosse". Malheureusement, ce message n'est parvenu que le lendemain du pèlerinage, mais il n'en est pas moins apprécié.

Les pèlerins, le dimanche 7 octobre dernier, ont donc commencé à arriver pour la messe basse célébrée par M. l'abbé L. Poulin, curé. Le jeune Rosaire Béliveau, grand malade de Moose Jaw, était là dès le début des cérémonies avec sa grande foi et sa grande espérance qu'un jour Dieu, par l'intercession de sainte Thérèse, lui accordera le miracle tant désiré. Tous lui souhaitent de tout coeur, et avec lui, supplient Dieu par sainte Thérèse, de le soulager et même de le guérir, si c'est sa sainte Volonté.

A 3 h. p.m., avait lieu une cérémonie très émouvante. La petite Thérèse Riel, vêtue d'un habit de Carmélite, tout comme sainte Thérèse, fit son entrée solennelle dans l'église accompagnée de "sa cour", composée de six anges personnifiés par six fillettes, et dix autres jeunes filles de l'école admirablement vêtues. La procession s'arrêta à l'entrée du sanctuaire, où M. l'abbé Roger Ducharme, professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, bénit les roses. On présenta la première à Rosaire Béliveau, ensuite aux prêtres et enfin aux pèlerins. Vint ensuite la récitation du chapelet dirigée par les dix jeunes filles.

La sortie de sainte Thérèse et sa suite, tout comme l'entrée et le chapelet, fut précédée et suivie de cantiques appropriés. M. l'abbé R. Ducharme donna ensuite deux magnifiques sermons en français et en anglais sur les vertus de sainte Thérèse. Il insista surtout sur sa fidélité à la grâce de Dieu en tout, son humilité, son esprit d'abandon et de mortification, la présentant comme modèle à tous et à chacun des fidèles, surtout dans la mise en pratique de sa "petite voie".

Pendant toute cette cérémonie et une partie de la grand-messe, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, entendait les confessions. La grand-messe solennelle vint clôturer les cérémonies. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix et administrateur du diocèse, présida à cette cérémonie, assisté de MM. les abbés Dominique Dugas, curé de la cathédrale, et Maurice Minne, chancelier du diocèse, comme diacre et sous-diacre. Les Révérendes Soeurs Grises de Lisieux avaient préparé une belle messe en partie pour la circonstance, grâce à la bonne volonté des membres de la chorale paroissiale. Elles avaient aussi décoré l'église de façon admirable et même féérique.

Mgr G. Couture, dans ses sermons en français et en anglais, donna aux pèlerins de précieux renseignements sur le Concile Oecuménique qui est l'événement de la semaine, du mois, de l'année et même du siècle. Il fit ressortir l'importance pour tous et chacun de prier et de faire des sacrifices pour son succès, afin d'être prêts, quand les décisions seront prises, à emboiter le pas avec le Très Saint Père et les évêques pour les mettre en pratique pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et des âmes.

Pendant la sainte messe, les communions furent très nombreuses. La vénération des reliques termina cette cérémonie. Il y eut aussi bénédiction des objets de piété, mais dû à un malheureux retard, plusieurs pèlerins avaient déjà quitté le temple.

Avant de retourner chez eux, les pèlerins ont pu se régaler d'un succulent souper de mets variés, préparé par les dames de la paroisse et servi par elles-mêmes, aidées des hommes, jeunes gens et jeunes filles. On espère qu'aucun pèlerin n'a défailli sur le chemin du retour et qu'ils reviendront l'an prochain, le dimanche 6 octobre. En attendant, que sainte Thérèse les guide et les protège toujours et partout.

Çà et là

M. et Mme Willie Chrétien, de Regina, ont passé quelques jours de congé chez leurs parents.

M. et Mme Norbert Aubin, de Montréal, ont visité des anciens amis pendant quelques jours, dernièrement.

M. et Mme Gérard Hamonic, de Victoria, ont passé quelque temps en promenade chez M. et Mme Emery Belisle.

La famille François Juneau, de Regina, a visité M. et Mme Paul Lamontagne pendant la fin de semaine d'Actions de grâce.

M. et Mme Philippe Préfontaine et leurs enfants, Thérèse et Guy, de Gravelbourg, se sont rendus à Edmonton la semaine dernière pour y visiter M. et Mme James Part.

M. et Mme Georges Sabourin sont partis le mercredi 10 octobre pour une promenade avec la famille Tom Collins, à Thompson, Man.

Plusieurs fermiers ont assisté au "feeder show" qui eut lieu le vendredi 12 octobre, à Moose Jaw.

Mlle Madeleine Préfontaine, garde-malade diplômée de l'hôpital général de St-Boniface, a passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine. Une autre fille, Lucille, étudiante au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, a passé la fin de semaine d'Action de grâces chez ses parents.

M. Arthur Sabourin est actuellement occupé à agrandir et à rénover sa maison.

Albertville

Mariage Jacobson-Dussault

Le samedi 29 septembre, Mlle Maria Dussault, fille de M. et Mme Charles Dussault, unissait sa destinée à celle de M. Walter Jacobson, fils de M. et Mme Joseph Jacobson, de Henribourg, Sask. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, officiait à la cérémonie.

La mariée, ravissante dans sa longue robe blanche, fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par la Rév. Sr Beaudoin. M. et Mme Laurent Painchaud exécutèrent quelques cantiques appropriés.

Les filles d'honneur, toutes vêtues de courtes robes blanches avec coiffures, souliers et ceinturons de couleur turquoise, étaient Mlles Aline Dussault, soeur de la mariée, Julia Boutin et Lorette Painchaud, cousines de la mariée, et Stella Dryka, cousine du marié. La petite Yvette Dussault, soeur de la mariée, était bouquetière. Les garçons d'honneur étaient MM. Frank Dryka, cousin du marié, Nicholas Lasouski, Edward Lato et Arthur Casavant. MM. Damien Gignac et George Jacobson agissaient comme huissiers.

Le diner fut servi chez les parents de la mariée et la réception et la soirée eurent lieu à la salle d'Henribourg, pour 500 invités. M. l'abbé J.-A. Beaulac porta le toast aux mariés.

Parmi les parents et amis on remarquait des personnes venues d'Alberta, Saskatoon, Vonda, Duck Lake, Cudworth, Marcelin, Leask, Garrick et Hoey.

Un télégramme de félicitations fut reçu des oncle et tante des mariés, M. et Mme Jean-Baptiste Dussault, de la Colombie-Britannique.

Çà et là

M. Calixte Brassard et M. et Mme Aimé Brassard ont fait un voyage à Edmonton.

M. et Mme Serias Corriveau eurent la visite, dernièrement, de leurs enfants, M. et Mme Mike Fedun, Mme Paul Corriveau et Albert Corriveau, de Fort St. John.

Mme Marie-Louise Pellerin eut la visite de sa fille, Mme Paul Corriveau, de Fort St. John.

Malades

Mlle Paulette Godin est de retour de l'hôpital, où elle subit une opération.

Mlle Madeleine Dussault est encore à l'hôpital.

Wolseley

Çà et là

Le lundi 1er octobre eut lieu la première assemblée du cercle des jeunes à la demeure de M. et Mme Emile Tourigny. M. l'abbé Marcotte se fit un devoir de venir rencontrer les jeunes et de les encourager et de les aider par ses bonnes paroles. Il y eut l'élection des officiers suivants: président, Gerry Lagenburger; secrétaire, Madeleine François; trésorier, Paul Coueslan.

Ce groupe de jeunes assista à une journée d'études tenue à Whitewood le dimanche 15 octobre.

M. l'abbé Marcotte et un bon nombre d'amis assistèrent aux fêtes du jubilé d'or de M. et Mme Marcel François, à Sintaluta, le dimanche 7 octobre. Félicitations aux jubilaires.

M. et Mme Paul Pierret, de Storthoaks, vinrent visiter M. Edgar et Mlle Antoinette Tourigny, dernièrement.

M. et Mme Laurent Noels accompagnèrent à St-Pierre, Man., M. et Mme Joseph Joubert et leur fils, Paul, de Montmartre, pour la fin de semaine d'Action de grâces.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs enfants allèrent, en fin de semaine, visiter M. l'abbé Adrien Chabot et Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch, et autres parents, à Ferland.

Mme F. Savoie, de St-Maurice de Bellegarde, passa quelques jours à visiter ses amies.

M. et Mme C. Dureau et leur fillette, de Great Falls, Montana, sont les hôtes de M. et Mme Lucien Dureau.

A la dernière assemblée des Dames de Ste-Anne, tenue chez M. et Mme Louis Dureault, il fut décidé que les thé, vente de pâtisseries et bazar annuels auraient lieu le 27 octobre à la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Les Chevaliers de Colomb ont entrepris de peinturer l'extérieur de la salle paroissiale.

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs enfants, Adrienne, Emile et Daniel, de Ferland, vinrent visiter M. et Mme Emile Tourigny, dernièrement.

M. et Mme Georges Dureault et leurs enfants, de Saskatoon, vinrent chez M. et Mme Emile Dureault, en fin de semaine.

M. M. Laverdière et M. et Mme Arthur Laverdière allèrent à Ponteix visiter leur soeur et tante, Mme Alex. Provençal, au Manoir, et leur beau-frère et oncle, hospitalisé à l'hôpital St-Gabriel.

M. et Mme John Soron (Evelyn Adams) sont les heureux parents d'une fille.

La Journée de l'A.C.F.C.

La tenue de la journée de l'A.C.F.C. est fixée cette année au dimanche 28 octobre. Le secrétaire général de l'Association a donc prié les Comités paroissiaux de se mettre à l'oeuvre et d'organiser leur journée pour cette date.

Il y a de grands avantages à ce que la journée ait lieu le même jour dans toute la province. La plupart des Cercles paroissiaux l'ont d'ailleurs reconnu et font de louables efforts pour collaborer pleinement avec l'Exécutif.

Le succès de la journée, on le sait, dépend du soin que l'on met à la bien préparer, à établir des listes complètes de tous les contribuables de la localité, un nombre de bons percepteurs et un nombre suffisant pour qu'aucun d'eux ne soit surchargé et que tous les contribuables soient sollicités.

Nous engageons donc instamment les Comités paroissiaux à ne rien négliger pour bien préparer la journée.

Examen de français du 9 juin

On sera sans doute intéressé à savoir quels centres ont présenté le plus grand nombre d'élèves aux examens de français de l'A.C.F.C. du 9 juin dernier. Les voici:

1. Gravelbourg	261	élèves	9. St-Brieux	111	élèves
2. Zenon Park	213		10. St-Louis	105	
3. Willow-Bunch	197		11. Domremy	103	
4. Ponteix	189		12. Léoville	103	
5. Debden	184		13. Albertville	92	
6. Duck Lake	167		14. Delmas	88	
7. Bellegarde	158		15. Prud'homme	78	
8. Bellevue	145		16. Val Marie	74	

Etudes surveillées

On nous signale une très heureuse initiative à Zenon Park. Le nouveau principal de cette très importante école française, M. François Boulet, a eu la bonne inspiration de proposer aux parents d'avoir pour leurs enfants des périodes régulières d'étude après souper. Pour cela il fallait que les parents assurent le service de surveillance. Les parents ont répondu d'emblée. Nos plus vives félicitations!

Examens supplémentaires

La tenue des examens supplémentaires de français de l'A.C.F.C. est fixée cette année au samedi 17 novembre, à 1 h. 30 p.m., pour toute la province.

Les élèves de la 8e à la 12e année qui ont échoué en un ou deux sujets aux examens de juin peuvent les reprendre le 17 novembre. Les demandes d'admission doivent être adressées immédiatement au Secrétariat à Saskatoon.

Souvenir du cinquantenaire

Le secrétariat dispose encore d'albums, de serviettes-souvenir du cinquantenaire. Avis aux intéressés. Il y a aussi des cahiers et des crayons-billes destinés principalement aux écoliers. Pour ces derniers articles on est prié d'adresser la commande à: Case postale 8, Gravelbourg, Sask.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.,
1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

Mme Jean-Baptiste Lépine est inhumée à Saskatoon

SASKATOON — Mme Jean-Baptiste Lépine est décédée à l'âge de 70 ans à l'hôpital St-Paul, le 8 octobre. Née Hortense-Aldéa Mainville, dans la province de Québec, elle résida à Vermont de 1916 à 1927, puis à Marcelin jusqu'en 1954 et ensuite à Saskatoon. Elle était paroissienne des Sts-Martyrs-Canadiens.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Jean-Baptiste; cinq filles, Thérèse (Mme E. Lacoursière), de Vawn, Yolande, de Prince Rupert, C.-B., Estelle (Mme Léonard Cadrain), de Saskatoon, Florence (Mme J. Ball), de Holdfast, et Solange (Mme C. Benjamin), de Prince-Albert; six fils, Edouard, de Kamloops, C.-B., Raymond, d'Eldee, Ont., Gérard, de Radium Junction, C.-B., Maurice, Aurèle et Albert, d'Edmonton; deux frères, Antoine, de Québec, et Elie, de Montréal, et 26 petits-enfants.

Les prières furent récitées le mercredi soir et la messe de Requiem fut chantée le jeudi à 10 h. 30 a.m., dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par M. l'abbé André Poilièvre, vicaire. Les porteurs étaient les fils de la défunte.

Remerciements

La famille J.-B. Lépine désire remercier tous ses parents et amis pour leurs témoignages de sympathie, par prières, messes et fleurs, offerts à l'occasion de ce deuil. En plus, elle remercie M. l'abbé A. Ouellette, curé, M. l'abbé Poilièvre, la chorale Pie X pour le chant, et les dames qui ont rendu de nombreux services.

Condoléances

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances à M. Lépine et à sa famille.

Sincères condoléances aussi à Mme A. Couture à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Gabriel Gauthier, de Montréal.

Çà et là

Mlle Jeanne Couture suivit un cours de garde-malade de la Victorian Order of Nurses" à Calgary. Ensuite elle se rendait à Wetaskiwin, Alta, rencontrer Mme A. Couture, et toutes deux visitèrent M. et Mme A. Anderson.

Mme E. Lefrançois, de Duncan, C.-B., visitait ses fille et gendre, M. et Mme W. Ross.

M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme André Baribeau.

M. et Mme Ernest Casavant, de Domremy, visitaient M. et Mme Laurent Grimard. Les deux familles en profitèrent pour assister au thé de bienvenue en l'honneur des Filles de la Providence.

Un groupe d'amis se réunirent chez M. et Mme Armand Perreault pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Claude Sénécal, qui retournèrent demeurer à Québec.

Mme Wilfrid Robert revient d'Audrie, Alta, où elle visitait ses fille et gendre, M. et Mme Denis Lepage.

Mme Alda Chatelain, de St-Boniface, visitait ses filles et gendres, MM. et Mmes Ernest Bourgault et Lucien Fafard.

M. et Mme Napoléon Roy, de Sandy Bay, Man., visitaient Mme Eva Billo, récemment.

M. et Mme Albert Vielfaure, de La Broquerie, Man., étaient en visite chez M. et Mme Alfred Champagne.

Les directeurs de la Caisse Populaire française de Saskatoon avaient l'honneur d'avoir M. l'abbé A. Marchildon, de North Battleford, M. Jean-Paul Langlois, de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, Qué., et M. Gilles Ringuette, gérant de la Caisse Populaire de Prud'homme, à leur dernière réunion mensuelle.

Etaient en visite récemment chez M. et Mme R. M. Connelly, M. et Mme Bernard Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Man., M. et Mme René Nadeau, de Winnipeg, et M. et Mme Napoléon Roy, de Sandy Bay, Man.

Thé de bienvenue

Le dimanche 14 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques avait organisé un thé de bienvenue en l'honneur des religieuses de la paroisse, les Filles de la Providence. Des parents et amis de la paroisse et de l'extérieur étaient reçus par la supérieure du couvent, la Rév. Mère Marie-Claire et Mme Raymond Marcotte, en l'absence de Mme Rosaire Turcotte, présidente de la Ligue.

Mmes Baribeau et G. Grimard étaient les organisatrices du thé. Au registre étaient Mmes A. Couture et T. Préfontaine.

Mmes A. Loiselle, G. Masson, R. M. Connelly et Mlle M. Henriet versaient le thé.

Les Filles de la Providence et Mme Rosaire Turcotte, présidente de la Ligue, remercient cordialement tous ceux et celles qui sont venus à ce thé.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu dans la salle de réunions, sous la présidence de Mme Rosaire Turcotte. Le directeur, M. l'abbé A. Polièvre, donna une causerie intéressante.

Une messe fut offerte par la Ligue aux intentions des séminaristes de la paroisse. Mme Gérard Phaneuf, présidente du comité spirituel, rappela aux membres que le chapelet entendu sur les ondes de CFNS est récité aux intentions du Concile oecuménique.

Les dames décidèrent de tenir une vente de pâtisseries au magasin "Clark's Interior Furnishings", le samedi matin 3 novembre. La vente d'articles usagés aura lieu le vendredi 30 novembre. Que tous ceux qui auraient des articles pour cette vente, veuillent bien contacter Mme Gédéon Masson ou signaler 242-5152.

Cette année, les dames vendront des cartes de Noël françaises et anglaises. On demande aux paroissiens d'encourager ces dames.

On vous rappelle que la retraite fermée des dames et demoiselles, prêchée en français, aura lieu du vendredi 23 novembre au 25 novembre. Invitation spéciale à suivre cette retraite.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 6 novembre, à la salle paroissiale.

Lac Pelletier

Çà et là

M. et Mme Arthur Tessier, de Swift Current, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Tessier.

Mme Délina Monette ainsi que M. Louis Monette sont déménagés à Ponteix pour les mois d'hiver.

Le mercredi 10 octobre avait lieu à l'école Lévis une veillée en l'honneur de M. Paul Perron, dont le mariage à Mme Yvonne Hamel, de Cadillac, aura lieu bientôt. Une bourse lui fut offerte.

Mlle Doreen Rambou et les enfants de l'école Neuville se rendaient à Neville pour une journée athlétique. Plusieurs écoles de l'Unité de Swift Current y participèrent.

M. Lionel Coderre, M.P. de Coderre, est venu visiter M. et Mme Irvin Studer, le 10 octobre.

Mlle Doreen Rambou est allée au congrès des institutrices, tenu à Swift Current.

Mlles Madeleine et Claire Monette, du Manitoba, sont venues visiter Mme Joseph Monette et sa fille, Irène, et Mme Albert Létourneau pour la longue fin de semaine.

M. et Mme R. Pelletier, d'Edmonton, Alta, étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Pelletier pour la fin de semaine d'Action de grâces.

M. et Mme Fernand Vermette, de Port Alberni, C.-B., sont venus visiter M. et Mme Joseph Tessier.

M. et Mme Emile Fourny, de Cadillac, accompagnés de Mme M. La Salle et de ses deux enfants, sont venus passer la journée d'Action de grâces chez M. et Mme Joseph Dumesnil.

Plusieurs personnes de Lac Pelletier se rendirent à Cadillac pour le souper à la dinde qui avait lieu le 8 octobre.

M. et Mme Lucien St-Jacques et leur fille, Rachel, de Cadillac, visitaient M. et Mme Georges Pellerin, le dimanche 7 octobre.

Vonda

Réunion de la Croisade

Le 9 octobre, les filles des 4e, 5e et 6e années se réunissaient pour la première réunion de l'année de la Croisade Eucharistique. Elles choisirent trois chefs et formèrent les équipes qui s'appliqueront à vivre le mieux possible le programme de la Croisade.

Les jeunes filles ont eu, le 9 octobre, la deuxième joute de balle contre les pensionnaires de Prud'homme, et pour la deuxième fois, elles sont revenues victorieuses. En effet, il y a quelques semaines, les pensionnaires vinrent disputer une joute de balle qui fut gagnée par Vonda. Puis, toutes ont joui d'un délicieux "weiner roast". Le 9 octobre, malgré le froid, la joute a été encore très intéressante avec un pointage de 26 à 13 pour Vonda. Après la joute, toutes sont allées dans le grand réfectoire du pensionnat. Merci aux religieuses et aux pensionnaires de Prud'homme pour leur chaleureux accueil, et au plaisir de fraterniser encore avec elles.

Le mercredi 10 octobre avait lieu la deuxième journée-rencontre, de 7 h. à 10 h. p.m. Etaient présentes: Murielle, Yvette et Rose-Marie Lepage, Rose-Marie Fiolleau, Valorie Stad, Céline et Vivianne Denis, Denise Rivard et Jeannette Loiselle.

Après un acte de foi en la présence de Dieu partout, comme le thème de la soirée était "l'amour", les jeunes ont médité sur ces belles paroles de Jésus: "Vous êtes mes amis.", puis elles ont entendu un beau disque de chants par "Soeur Sourire". Le Manuel rappelait l'importance de la loyauté: loyauté avec Dieu, loyauté avec soi-même, loyauté avec ses parents, loyauté partout et toujours. Elles ont ensuite réfléchi sur de graves questions actuelles, "Le Pape et les jeunes", "Le Concile", "Que sera ma vie?", "Les soirées et les jeunes". Puis elles ont ouvert la boite aux questions et ont tâché de s'éclairer sur ces divers points d'intérêt venant des jeunes elles-mêmes.

En équipes, elles ont discuté quatre questions sur "l'amour des jeunes". Comme il se faisait tard, elles ont décidé de continuer leurs recherches et leurs discussions à la prochaine réunion.

Autre réunion

Le 11 octobre, c'était le tour des Chevaliers de l'Autel à tenir leur première réunion en la journée même de l'ouverture du Concile. Elle avait comme thème: "Je représente la paroisse près de l'autel."

La conférence régionale de la L.F.C. eut lieu à Vawn, le 10 octobre

VAWN — Le mercredi 10 octobre, la conférence régionale de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue à la salle paroissiale. La température étant idéale, les directeurs et membres vinrent de Richard, Cochin, North Battleford, Denholm, Butte St-Pierre et Vawn.

La réunion commença à 10 h. a.m., par les prières récitées par le directeur diocésain, le R. P. G. Crépeau, O.M.I., de Richard, en union avec les membres.

Mme L'Heureux, présidente, invita Mme Colleaux, organisatrice diocésaine, à prendre la parole. Celle-ci rappela aux membres les règlements de la Ligue et les devoirs de chaque membre, surtout des présidentes, disant qu'elles devraient accepter cette charge avec plaisir et faire leur travail promptement. Mme Colleaux ajouta qu'elle ne peut comprendre qu'une dame catholique ne soit pas membre de la L.F.C.

Le directeur parla ensuite sur la "Spiritualité de la famille", le devoir des parents envers leurs enfants, qui est de leur enseigner leurs prières et le catéchisme en bas âge et ne pas attendre qu'ils commencent la classe. "Il y en a, dit-il, qui arrivent à l'école à l'âge de 6 ans et qui ne savent même pas faire le signe de la croix." Le directeur recommanda aux dames de se procurer le livre "We And Our Children".

Mme A. Blanchette, présidente diocésaine, donna un résumé sur la Conférence de la vie sociale, tenue à Saskatoon, les 21, 22 et 23 septembre.

A midi un diner fut servi dans la salle et la réunion recommença à 1 h. 30 p.m., par un cercle d'étude sur le catéchisme, la vie spirituelle et l'éducation, ce qui fut très intéressant. Le Père Crépeau commenta longuement ces sujets importants.

A 4 h. p.m., tous se rendirent à l'église pour la messe, après quoi un goûter fut servi dans la salle.

Çà et là

M. l'abbé Gilles Aumont, curé, est de retour de l'Est, où il a passé un mois avec ses parents et amis.

M. et Mme G. Vallère et leurs fils, Blair et Kevin, ont passé la fin de semaine du 5 octobre à St-Paul, chez les parents de Mme Vallière, M. et Mme Turnovoy, et la fin de semaine du 13 octobre à Wiseton, chez M. et Mme J. Ulrich.

M. et Mme F. Pelchat sont allés, le dimanche 14 octobre, à Prince-Albert, visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Victor Régnier.

Shower

Le lundi 8 octobre, Mme Henri Blais offrit un shower en l'honneur de Mlle Denise Germain, dont le mariage eut lieu le 15 octobre. Les 35 dames présentes s'amusèrent à divers jeux, après quoi Mlles Marie Croteau et Jeanne Beaudoin présentèrent les cadeaux à Mlle Germain, qui était accompagnée de sa mère, Mme J. Germain.

Mme Ernest Blais était en charge du registre.

Mlle Germain remercia bien sincèrement les dames pour les jolis cadeaux et celles qui avaient préparé cette belle soirée, Mmes Henri et Ernest Blais et Jim Létourneau. Un goûter fut servi.

Décès

M. et Mme Edouard Lacoursière sont allés à Saskatoon aux funérailles de Mme J.-B. Lepine, mère de Mme Lacoursière. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique eut lieu au presbytère le mardi 2 octobre avec une assistance de 13 membres. Mme L'Heureux récita les prières en l'absence du directeur, M. l'abbé G. Aumont.

Après la lecture des minutes et de la correspondance, la présidente, Mme L'Heureux, donna un rapport sur la Conférence de la vie sociale tenue à Saskatoon, les 21, 22 et 23 septembre.

Les membres décidèrent de faire célébrer une grand-messe le 11 octobre, jour d'ouverture du Concile oecuménique.

La première partie de "We And Our Children" fut lue et discutée.

Différentes charges furent confiées aux dames à l'occasion de la conférence régionale. La réunion se termina par les prières et un délicieux goûter.

Jackfish

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants, Marlene et Denis, M. et Mme Clément Bru et leurs cinq enfants, M. et Mme Tanguay et M. Charles Dorval, M. et Mme Tony Birtoch et leurs deux fillettes étaient en visite chez la famille J. L'Heureux.

M. et Mme Gérard vinrent de Mallegg chercher leur fille au couvent, pour la longue fin de semaine.

Mme Nelson, de Shaunavon, était en visite chez M. et Mme George Mannix, ces jours derniers.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES



Publication mensuelle · **Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine** · Publication mensuelle

Réunion de l'Exécutif provincial

Il y aura réunion de l'Executif provincial le dimanche 28 octobre, à 2 h. 30 p.m., à l'Institut Collegial Provencher. Sont pries d'être presents à cette reunion les comites et les adultes responsables divisionnaires.

Voici la liste de ces comités et des adultes responsables pour les différentes divisions:

La Montagne:
Adulte responsable: M. Raymond Labossière (Somerset)
Comité: Mlle Jeannine Jubinville (St-Claude), M. Normand Dupasquier et Mlle Lorraine Dupasquier (Notre-Dame-de-Lourdes)

La Seine:
Adulte responsable: M. René Deleurme (St-Norbert)
Comité: Denise Joyal (St-Norbert), Gilles Ross (Ste-Anne-des-Chênes) et Rose-Marie Roy (Ile-de-Chênes)

La Riviere-Rouge:
Adulte responsable: la Rév. Sr Jules-Marie (Ste-Agathe)
Comité: Paulette Turenne et Gaëtan Gosselin (St-Pierre)

Powerview:
Adulte responsable: M. Giroux
Comité: (à nommer)

Langevin:
Adulte responsable: M. Gerard Dureault (Précieux-Sang)
Comité: Denise Desautels (Sacré-Coeur), François Parent (Précieux-Sang) et Anne St-Onge (St-Charles)

St-Boniface:
Adulte responsable: M. Gaborieau (Provencher)
Comité: (à nommer)

Ste-Rose-du-Lac:
Adulte responsable: M. Albert Normandeau (Ste-Rose-du-Lac)
Comité: (à nommer)

Cheval Blanc:
Adulte responsable: M. Alphonse Tétrault (Elie)
Comité: Mlle Claudette Gérard (Elie), Doreen Bruce (St-Laurent) et Jeannine Lachance (Elie)

Pensons à l'avenir

Dans l'intérêt des jeunes, chaque mois la Releve présentera une interview avec un professionnel. Ce mois-ci: interview avec Son Hon. le magistrat Armand Dureault, B.A., LL.B. — par François Parent, comité de publication.

1. Où avez-vous pris votre education primaire, secondaire, universitaire?

J'étais alors domicilié à Fannystelle, Man. Je suis allé à l'école du village. Après ma huitième année, je fis mon cours secondaire ou classique au Collège de St-Boniface jusqu'en 1949. Je me suis ensuite inscrit à l'école de droit affiliée à l'Université de Manitoba pour quatre ans.

2. Qu'est-ce qui vous a inspiré à devenir avocat?

Ceci est un peu difficile à expliquer. Quand je suis entré à l'école de droit, ce n'était pas pour me trouver une carrière dans le domaine privé du droit, mais plutôt pour me préparer une carrière dans le fonctionnarisme fédéral, ministère des Affaires étrangères. Parce que je n'avais pas les moyens pour entrer à une université en dehors de la province et parce que l'Université de Manitoba n'avait pas les facultés nécessaires, comme science politique, je me suis inscrit ici à la faculté de droit qui m'était la seule ouverte.

3. Avec quelle etude avez-vous pratiqué?

Je me suis affilié pour deux ans avec la seule étude qu'il y avait en ce temps-là, celle de M. Monnin, juge de la Cour d'appel. Après ces deux ans, je me suis affilié à une autre étude, celle-ci Anglo-saxonne, Munson et Crawford. J'ai trouvé cela assez intéressant et c'est pourquoi je suis demeuré en pratique privée.

4. Depuis combien d'années pratiquez-vous cette profession?

Je pratique depuis 1953 ce qui alors fera dix ans l'an prochain.

5. Quelle différence y a-t-il entre un avocat et un magistrat?

Il n'y a pas tellement de différence. D'abord tous les magistrats sont avocats. Etre magistrat c'est une fonction que le procureur général de la province doit décerner à certains avocats pour administrer la justice à travers la province. Le magistrat agit comme juge; dans mon cas, je le fais une fois par semaine.

6. Quel fut, pour vous, le cas le plus difficile dans votre carrière?

Il y a eu deux cas qui furent difficiles mais en même temps intéressants. Mon premier cas devant un jury m'a beaucoup impressionné. C'était ma première fois. L'autre cas, c'était une cause civile, c'était un cas d'assurance-feu, dont le client en question était plus ou moins accusé par la compagnie d'assurance d'avoir mis feu à son établissement. Il y avait en jeu une somme de $37,500 et cela a dû passer à la cour et vous pouvez imaginer la pression, le fardeau, la responsabilité d'un avocat lorsqu'une erreur fatale peut priver son client des sommes qui lui sont dues. Les résultats dans les deux cas furent extrêmement réconfortants.

7. Quel fut le cas le plus intéressant que vous avez pu rencontrer?

C'était un cas de consolidation d'école. Dans la province, il y a quelques années un mouvement favorisait la consolidation des petits districts scolaires afin de créer de plus grandes unités. Trois districts scolaires furent consolidés par l'ordre des arbitres qui jugent ces choses en premier lieu. Il a fallu rappeler deux fois à la cour d'appel pour rectifier cela et nous avons finalement gagné la victoire.

8. Quelles suggestions, ou conseils, donnez-vous aux jeunes étudiants (7e à 12e années) qui envisagent la profession d'avocat?

Je leur conseillerais de poursuivre et compléter leur 12e année et d'entrer à l'université afin d'obtenir un degré dans les arts. Ils pourront ensuite s'inscrire à la faculté de droit, quoiqu'il soit possible de s'inscrire à la faculté de droit en deuxième année d'université. Mais j'exhorte les aspirants au droit d'avoir leur degré universitaire avant de s'inscrire à la faculté, ce qui leur permettra de mûrir davantage leurs opinions et leur sera un avantage très précieux dans la pratique du droit. Après la deuxième année d'université s'inscrire à la faculté de droit est, à mon opinion, quelque peu prématuré parce qu'un jeune homme de 22 à 23 ans aura des difficultés à s'attirer une clientèle, car celle-ci dépend précisément de la confiance qu'un avocat inspire à son protégé. Lorsqu'une personne est trop jeune, ou manque d'expérience surtout, elle inspire difficilement confiance. Le jeune homme qui se destine au droit doit donc demander par la prière, la lumière nécessaire qui lui permettra de toujours juger avec la plus grande justice.

Invitation au "groupe senior"

La "Page" de la Relève n'a pas pour but de ne publier que les événements d'une ou de quelques écoles en particulier, mais de faire connaître les efforts et réalisations de chacune. Toutes celles qui sont affiliées à notre "mouvement" sont donc invitées à y participer fréquemment.

C'est pourquoi le Comité de publication prie les responsables de ces écoles de vouloir bien lui écrire pour (a) lui dire quels sont les **projets** et les difficultés de leur milieu (soirée, concours d'expressions ou autres) (b) lui donner des **resultats** de leurs activités, succès ou améliorations du langage des jeunes, ou amour de la lecture, du chant français, etc.; (c) lui faire connaître amicalement vos **critiques et remarques** sur la page afin qu'il puisse la rendre plus intéressante, pratique et instructive à la fois (d) et, si des élèves le désirent, lui envoyer des **questions** sur la vie des étudiants ou des **problèmes** à résoudre, ou encore demander des renseignements en matière d'éducation, psychologie, projets d'avenir, choix d'une carrière, etc. A ces questions, le R. P. Jean-M. Soulodre, O.M.I., B.A., M.A. (Ph.), avec son comité d'orientation, donnera une réponse sous le pseudonyme de "L'Aigle Protecteur". Adressez au R. P. Jean Soulodre, 200, rue Kenny, St-Boniface 6, Man. Questions et réponses seront publiées avec votre nom ou vos initiales, ou, si vous le préférez, sous un nom de plume.

ACTIVITÉS DES LOCAUX

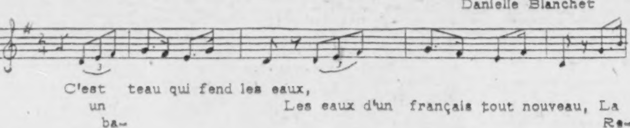
1. Avez-vous parlé aux étudiants de votre école de la Relève? de ses buts? de ses activités?
2. Avez-vous fait venir vos cartes de membre? Plus de mille cartes ont été demandées à date?
3. Participez-vous au Concours de Bonnes Expressions? Plus de 2,000 livrets de vendus à date.
4. Vos comités de classe et d'école sont-ils organisés?
5. Avez-vous un adulte responsable dans votre école?

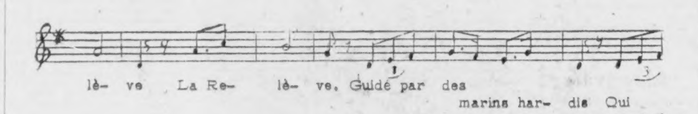
Concours retardé

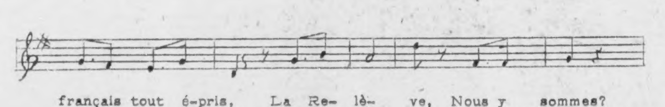
Vu les nombreuses activites du debut de l'annee scolaire, certains instituteurs ont demandé de retarder le Concours de Bonnes Expressions. Voici donc les nouvelles dates de ce concours: au plan classe, entre les 9 et 14 novembre; au plan division, entre les 22 et 29 novembre; au plan provincial, le dimanche après-midi 2 décembre, au gymnase Notre-Dame.

Les adultes responsables de divisions sont priés de choisir la date et l'endroit du concours divisionnaire, ainsi que le programme (s'il doit y en avoir un) et de communiquer avec la rédaction (Précieux-Sang, 210, avenue Kenny) avant le 9 novembre.

LA RELEVE (chant officiel de "La Relève") — Texte et mélodie de Danielle Blanchet







2. Hissons bien haut notre drapeau
Qu'il batte au vent des renouveaux,
La Relève (bis)
Par-dessus bord la comédie
D'un terre à terre bien trop chéri
La Relève: Nous y sommes!

3. Bravant la pluie, l'intempérie,
Voguant là où le soleil luit,
La Relève (bis)
Vers l'horizon s'élancera;
Au quai français accostera;
La Relève: Nous y sommes!

4. Et c'est au port qu'on fêtera,
Notre navire qu'on saluera,
La Relève (bis)
Qu'on chantera toujours bien haut
Qu'il est du français le héraut:
La Relève: Nous y sommes!

★ ★ ★

Concours oratoire

Le comité central remercie l'Académie St-Joseph qui a bien voulu s'offrir pour prendre charge du Concours Oratoire pour les filles de la 9e à la 12e année, concours qui se tiendra en février.

L'Institut Collégial Provencher s'occupera du Concours Oratoire pour les garçons.

A Provencher

Voilà déjà deux semaines que nous avons organisé la Relève Manitobaine dans notre école. 112 élèves sont présentement membres du mouvement. C'est donc dire que ces étudiants expriment leur fierté d'être de langue française et veulent travailler à améliorer la situation. Pour ce faire nous avons discuté des activités suivantes:

1) Toutes les classes de langue française de notre école participeront au Concours de Bonnes Expressions.
2) Nous parlons de participer à un concert de variété qui pourrait se donner dans certains milieux importants de la province. Les mêmes numéros se répéteraient en différents endroits, ce qui demanderait moins de préparation et permettrait aux jeunes de différents centres de se rencontrer. Qui aimerait se joindre à nous?
3) Pour la première fois depuis des années, nous préparons une pièce que nous pourrons exécuter lors du Concours de Bonnes Expressions.
4) Nous parlons de Ciné-Club.

Responsables de la "page"

L'école du Précieux-Sang de St-Boniface a bien voulu accepter la grande responsabilite de rédiger cette "page" de la Relève. Le comité responsable est composé de Milles Joanne Gauthier, Rolande Desrosiers, Claire Dorge, Lorraine Garand et Marie-Paule Sala et M. François Parent.

Sincères remerciements à ces jeunes "rédacteurs" pour leur beau travail et leur grand dévouement.

38 écoles font partie de la Relève

Ste-Anne-des-Chênes, secondaire
Ile-de-Chênes, élémentaire
St-Claude, élémentaire
Powerview, secondaire
Fannystelle, élémentaire
St-Georges, consolidée
Vassar
Ste-Rose-du-Lac, collégial
Winnipeg (Sacré-Coeur)
Somerset (Richard), élémentaire
Somerset, secondaire
Ste-Rose-du-Lac, élémentaire
Ste-Agathe
Laurier, collégial
St-Charles, académie
Notre-Dame-de-Lourdes, élémentaire
Otterburne, Collège St-Joseph
St-Norbert, collégial
St-Vital (St-Eugène)
Haywood (St-Vincent de Paul)
St-Jean-Baptiste, élémentaire
St-Boniface, Institut Collégial St-Joseph
St-Pierre, collégial
Mariapolis, secondaire
Otterburne, consolidée
St-Malo, consolidée
Elie, consolidée
Haywood (Dandurand), consolidée
Lorette (Centre), élémentaire
St-Boniface, Institut Collégial Provencher
St-Boniface (Béliveau)
Ile-de-Chênes, secondaire
St-Joseph
St-Jean-Baptiste, secondaire
St-Adolphe (Dubuc), élémentaire
Bruxelles (Ste-Marie)
St-Boniface (Précieux-Sang)
St-Adolphe, secondaire

Deux chants populaires

LES ENFANTS OUBLIÉS

Les enfants oubliés traînent dans les rues sans but,
Ils ont froid, ils ont faim,
Ils sont presque nus et leurs yeux sont remplis de brouillard.
Comme une volée de pauvres moineaux
Ils ont pour rêver le bord des ruisseaux
Recroquevillés sous le vent d'hiver dans leurs couvertes de laine mitée.

Les enfants oubliés traînent dans les rues sans but et au hasard
Ils ont froid, ils ont faim,
Ils sont presque nus et leurs yeux sont remplis de brouillard.
Les enfants oubliés n'ont pour seuls parents que les bruits des grands boulevards.
Dans le creux de leurs mains ils tendent aux passants,
Les objets dérobés au hasard.

Ils ont pour s'aimer d'un amour bien doux la fragilité des mots de velours.
Ils ont pour palais tout l'univers dans les courants d'air des vastes cités
Tout comme de petits vieux,
Ils ont froid, ils ont faim,
Ils sont presque nus mais ce sont les enfants du bon Dieu.

Gilbert BECAUD.

Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête

Refrain:
Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête,
A rêver comme ça le soir . . .
D'un éternel jour de fête,
D'un grand ciel que j'voudrais voir.

J'ai roulé, j'ai vécu, j'ai aimé,
Et j'ai passé aujourd'hui des moments roses,
Mais j'ose espérer,
Seigneur bien autre chose.

Et j'attends, coeur ouvert, rêvant,
Battant la s'melle, à la porte de ton ciel,
Je crois qu'un beau jour
Ton amour l'ouvrira.

Et voici que Jésus m'a surpris,
Que fais-tu là à m'attendre mon ami,
Ton ciel se fera sur terre avec tes bras. (refrain)

Père Aimé DUVAL.

Concours de Bonnes Expressions

Règlement du concours

1. Les élèves de la 7e à la 12e année peuvent prendre part au concours.
2. Les éliminations se feront comme suit:
   au plan classe — (responsabilité de l'instituteur) pour le 14 novembre.
   au plan école — (responsabilité du principal) à noter: que les juges soient compétents et d'un autre endroit; pour le 18 novembre.
   au plan de la division — (l'adulte responsable de la division choisit les juges compétents hors de la division et prépare la réunion) pour le 29 novembre.
   au plan provincial — (responsabilité du Comité des Bonnes Expressions) le 2 décembre, au gymnase Notre-Dame.
3. Pour éviter tout désaccord, les juges au plan division recevront une liste préparée par le Comité des Bonnes Expressions, liste qui devra servir à l'élimination. Tel qu'il fut strictement observé l'an dernier, cette liste sera entièrement tirée des expressions dans le livret. Cependant, certaines expressions pourront être combinées ou reconstruites pour rendre l'élimination plus facile. S'il y avait impossibilité d'éliminer les concurrents, le juge devra alors employer d'autres expressions communes.
4. On pourra demander aux concurrents de construire des phrases contenant certains termes à l'étude.
5. Il est entendu que les phrases présentées par le juge ne seront pas trop longues, ne dépassant jamais douze mots. Cependant les phrases ne seront données qu'en deux fois et non bribes par bribes.
6. A toute élimination, le juge nommera un chronométreur. Le concurrent n'aura que quinze secondes pour terminer sa réponse.
7. Aussitôt que la réponse est donnée, le juge ou son aide sonne la cloche. Cependant si le juge n'a pas entendu la réponse, il peut demander à l'élève de la répéter.
8. (Attention!) Lorsque l'un des deux derniers concurrents tombe, le juge doit alors questionner l'autre sur la même expression ou lui demander une autre question avant de le proclamer lauréat.
9. De toute façon le juge demeure la dernière autorité quant à l'application des règlements.
10. Il est souhaitable pour la réussite de notre concours que tous les élèves assistent aux éliminatoires locales et que plusieurs puissent représenter leur école au plan divisionnaire et provincial.
11. Il est également à souhaiter que la division récompense les lauréats locaux. Le provincial se chargera des lauréats divisionnaires et provinciaux.

Etudiante de Ste-Anne, gagnante du concours

Mlle Cécile Ste-Marie, élève de la 11e année à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, recevra le prix de $5.00 promis à l'étudiant qui saurait le mieux expliquer la pensée de Jean Yole (voir la page de la Relève du 19 septembre).

Voici le texte de Cécile:

Une belle pensée à retenir

La tradition c'est le pied-mère. En effet, ce sont nos pères qui nous ont donné tout ce que nous possédons de connaissance. Prenons, par exemple, notre langue française, notre religion catholique, même la paix qui règne au Canada. De qui nous viennent tous ces bienfaits? De nos pères qui ont travaillé de peine et de misères pour nous les conserver. Chaque génération possède aussi des richesses morales et matérielles qu'elle transmet aux générations suivantes. Ainsi elle invente des objets usuels, la suivante les améliore et les rend plus pratiques. Dans le domaine intellectuel, la gloire d'une génération est également celle des générations à venir.

Il convient donc de méditer souvent cette pensée du poète: "Le progrès c'est le greffon".

La Relève à Ste-Anne

Voici le résultat des élections pour la Relève à l'Institut Collégial Ste-Anne:

Président: Guy Lévesque
Vice-président: Gilles Ross
Secrétaire, Nicole Préfontaine
Adultes responsables: la Rév. Sr Anna Lussier, S.G.M. (cours supérieur) et Mlle Madeleine Préfontaine (cours élémentaire)

Responsables de classes:
Grade VII: Florence Fiola
Grade VIII: Cécile Dufresne
Grade IX A: Nicole Préfontaine
Grade IX B: Gilles Vermette
Grade X: Donald Demers
Grade XI: Guy Lévesque
Grade XII: Gilles Ross

70 élèves ont payé leur carte de membre à date.

Au Précieux-Sang

Situation critique du français

Enquête faite chez 165 étudiants de la 7e à la 12e année de l'école du Précieux-Sang à St-Boniface.

1. Combien d'élèves écoutent les chansons et suivent les programmes au réseau français? — **108**
2. Combien suivent les programmes au poste CKSB? — **22**
3. Combien parlent le français lorsqu'ils sont en groupe avec des élèves de même langue? — **Aucun**
4. Combien parlent le français à la maison? — **80**
5. Combien d'étudiants jouissent autant de la lecture française que de la lecture anglaise? — **104**
6. Au jeu, combien emploient des termes français? — **Aucun**
7. Si le même film vous était présenté dans deux théâtres différents, mais un en français, l'autre en anglais, combien préféreraient le film anglais? — **130**
8. En récréation, combien parlent français entre eux? — **Aucun**
9. Sur la rue, combien parlent habituellement le français? — **Aucun**

Qu'allons-nous faire?

Pour assurer la survivance de la langue française chez-nous, nos élèves présentent les suggestions suivantes et sont décidés de les mettre en pratique.

1) De se rappeler entre élèves la résolution de parler français en récréation.

2) De suivre tous les jours un programme parmi les plus populaires au réseau français.

Concours organisé par la Société Historique de St-Boniface

Concurrents: Etudiants de la 7e à la 10e année résidant dans la cité de St-Boniface. Les concurrents seront divisés en deux catégories: a) 7e et 8e années; b) 9e et 10e années.

Date: Le concours commence aujourd'hui et se terminera le 10 décembre.

Prix: Dix prix de cinq dollars ($5.00 chacun) seront gracieusement offerts par la Société Historique de St-Boniface à l'occasion du 60e anniversaire de sa fondation (1902-1962).

Conditions: a) choisir le nom de cinq rues de St-Boniface (d'après la liste fournie par la Relève); b) donner l'origine de ce nom; c) écrire une brève biographie du personnage que ce nom rappelle; d) indiquer la raison pourquoi ce personnage a mérité d'être à l'honneur; e) bien indiquer où on s'est procuré tous les renseignements, exemple: titre et auteur des volumes consultés, personnages interviewés, etc.

Les juges, choisis parmi les membres de la Société Historique de St-Boniface et ceux du personnel enseignant, décerneront les prix en se basant surtout sur la valeur historique du travail présenté. La valeur littéraire de la rédaction sera ensuite considérée.

Liste des rues

1. Aulneau	14. Dubuc	27. Horace	40. Messier
2. Bernier	15. Dugas	28. Jubinville	41. Panet
3. Bertrand	16. Dumoulin	29. Kavanagh	42. Plessis
4. Bétournay	17. Eugénie	30. Kitson	43. Plinquet
5. Bleau	18. Fleury	31. Lacombe	44. Provencher
6. Bourget	19. Gaboury	32. Laflèche	45. Ritchot
7. Bruce	20. Gauvin	33. Langevin	46. Roger
8. Charlotte	21. Genthon	34. Laurier	47. Taché
9. Cherrier	22. Girard	35. Louis Riel	48. Thibault
10. Cusson	23. Giroux	36. Marion	49. Valade
11. Darveau	24. Goulet	37. Masson	50. Youville
12. Desautels	25. Grandin	38. Mazenod	51. Yelle
13. Despins	26. Hamel	39. Messager	52. Larivière

Cher Aigle Protecteur

Je suis un eleve en neuvième année et très gêné. Comment demande-t-on à une fille pour danser? Pourriez-vous aussi suggérer quelques sujets de conversation pendant la danse?
INQUIET.

Cher Inquiet,

Tu as trois questions: 1) La gêne, 2) comment demander une fille pour danser, 3) et finalement, les sujets de conversation pendant la danse.

1) La gêne:

Elle est très normale chez un jeune de ton âge. C'est ce qu'on appelle le trac. Toute personne normale ressent cette inquiétude devant une tâche difficile. Les instituteurs devant leur première classe, les vedettes et les artistes avant une performance, le jeune prêtre et ses premiers sermons, le pilote avant une envolée, l'astronaute avant d'être lancé dans l'espace. Tout ces gens ressentent une gêne ou le trac. Le trac est un mécanisme psychologique très précieux et voulu par Dieu pour nous rendre plus prudent devant une tâche difficile. Le courage et l'expérience viennent à vaincre cette inquiétude. Tu es jeune et tu viens de découvrir la société — ce qu'on appelle la phase de l'altruisme, tu te sens poussé à rencontrer d'autres personnes et en même temps il y a un frein qui retient cette tendance. Ce frein est là pour t'empêcher de faire trop de maladresse et te rendre prudent. Si la gêne est trop forte de sorte qu'elle te rende incapable de communiquer et de te mêler à d'autres jeunes, alors elle nuit à ton développement mental et au développement de ta personnalité. Si tu ne ressentais aucune gêne, cette dernière situation aussi nuirait à ton développement mental et au développement de ta personnalité. Trop de gêne te pousse à te replier sur toi et te rend égoïste; pas assez de gêne te rendra tête folle — il faut un juste milieu.

Quant aux deux autres questions, il semble que tu désires une recette. Les relations entre les humains ne peuvent se faire selon des recettes bien apprises. Chaque personne est différente; il faut savoir s'adapter à chaque personne et à chaque situation. Cependant, je vais tâcher de donner quelques principes dans la manière d'agir.

Demander à une fille pour danser? Le plus simple c'est de lui demander poliment: "Veux-tu danser avec moi? M'accordez-vous cette danse? Beaucoup de jeunes semblent prendre l'habitude de demander une jeune fille pour danser par un signe de la tête, un mouvement de la main, enfin divers gestes qui ressemblent au "twist" ou "jive". Le meilleur moyen de communication c'est encore la parole. La jeune fille apprécie encore un type galant mais qui demande avec simplicité et politesse, sans affectation. La jeune fille aime toujours pouvoir admirer son partenaire. Qu'il soit un peu sûr de lui-même. Si tu n'es pas un danseur expert, il serait bon de t'excuser brièvement à la jeune fille qui, elle, devrait être assez gentille pour accepter et même t'aider dans la danse, surtout au début. De plus, il est bon de changer de partenaire souvent en t'excusant en divers styles. Tu deviendras ainsi meilleur danseur et en plus cela te donnera l'occasion de rencontrer un nombre varié de jeunes filles. Cette façon t'aidera à surmonter la gêne et à connaître les différents caractères et tempéraments. Connaissance très importante si tu décides de te marier un jour, de même pour toutes les autres vocations. Acquérir de l'expérience pour savoir agir avec les divers types de personnes.

La conversation:

Plus ta culture sera étendue plus la conversation deviendra facile. Si tu n'as qu'une idée en tête (one track mind), tu es comme une voie à sens unique; tu ne rencontreras qu'un genre de personnes et finalement tu deviendras ennuyé et ennuyant. Il faut être intéressé à toutes les questions. Plus tes intérêts seront variés plus la conversation sera facile. Evite les sujets de controverse. Exprime clairement ce que tu penses et sois prêt à admettre que l'opinion d'un autre peut avoir de la valeur.

Dans une conversation il faut avoir quelque chose à dire, être assez large de vue et charitable pour écouter et suffisamment intéressé pour poser des questions afin de comprendre le point de vue de l'autre.

Malgré tous ces principes, attends-toi à rencontrer des têtes vides — c'est inévitable.

Ta question était au sujet de la conversation avec la jeune fille durant la danse. Les jeunes filles d'une façon générale aiment plaire à leur partenaire. Tu peux beaucoup compter sur cette attitude et aborder une grande variété de sujets. Si la jeune fille est étrangère ce sera plus difficile, mais en s'intéressant à elle en lui demandant d'où elle vient, ce qu'elle fait, etc., vous trouverez vite un sujet d'intérêt commun. Si vous vous connaissez, vous pouvez parler des organisations des jeunes de votre milieu, le dernier concert de jeunesses musicales, vos vacances, votre séjour à la plage, la dernière sortie ou soirée des jeunes, les événements qui se sont déroulés à l'école, vos études, les professeurs. Enfin si rien ne vient, vous pouvez donner vos commentaires au sujet de la danse, de la musique que vous écoutez pour le moment. Parfois un jeu de mots, une farce. Les sujets varient avec chaque personne. Certain jour et avec certaine personne on trouve très peu à dire.

Voici ce que je puis trouver en réponse à ta question, en espérant qu'elle t'aidera un peu.

L'Aigle Protecteur.

Rions un peu

Alphonse Allais se rendit un jour dans un restaurant, consulta le menu et appela le garçon:

— Comme hors-d'oeuvre, je prendrai quelques fautes d'orthographe.

— Mais Monsieur, nous n'avons pas cela.

— Vous en mettez bien sur le menu, pourtant.

* * *

Une dame monte dans un petit train départemental, s'installe et tend son billet au contrôleur:

— Mais madame, il y a erreur; votre billet est pour Marseille et vous lui tournez le dos.

— Ce n'est pas grave, répond la dame.

Elle se lève et s'installe sur la banquette opposée.

* * *

On avait persuadé cet humoriste d'utiliser une nouvelle lotion capillaire capable de "faire pousser des cheveux sur une boule de billard".

— Cela fait merveille, déclare-t-il, mais je dois avouer que cela ralentit le jeu.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

— Où allez-vous, Nancy? Avez-vous rompu votre corde, comme la petite chèvre de monsieur Seguin?

Je lui explique que madame Barret, m'ayant prise en pitié, m'a autorisée à me promener seule, comme une grande.

— Elle me fait confiance. Pourtant, si je voulais lui fausser compagnie . . . Leur fausser compagnie à tous!

— Où iriez-vous?

J'ai envie de répondre quelque sottise; mais devant le beau regard plein de franchise je ne puis que capituler.

— En effet! Où irais-je?

— Voulez-vous que je vous emmène jusqu'à la maison de santé? Ce n'est pas un but très agréable; mais vous m'attendrez dans la voiture . . . Je ne m'y arrêterai d'ailleurs pas longtemps: un médecin m'y remplace actuellement.

— Soit! Je veux bien, mais prenons Commodore. Il m'a suivie jusqu'ici: il pourrait se perdre.

Commodore s'installe sur les coussins, cherche une bonne place, ferme un oeil, puis l'autre, et se met à ronronner. Le trajet étant des plus courts, nous n'avons pas le temps d'échanger deux mots, Philippe et moi. Nous voici devant la calme maison entourée d'arbres où des gens essaient de retrouver un rythme normal de vie. Philippe Régnier saute de la voiture (comme il est jeune!), me fait un signe amical. . . Quand il reviendra, je lui dirai mes tourments. Ne m'a-t-il pas offert son amitié et son aide? J'ai absolument besoin et de l'une et de l'autre.

Hélas! Quand il revient, il n'est pas seul: un jeune homme l'accompagne. "Pas de chance", me dis-je. Chaque fois que je suis sur le point de me délester de mon fardeau, un événement fortuit m'en empêche. Est-il écrit que je doive le supporter seule?

— Nous vous ramenons au pensionnat, Nancy. Monsieur Janin est le frère de l'une de vos compagnes. Il en profitera pour lui faire une visite . . . Elle a la grippe.

— Elles sont nombreuses à l'avoir.

— Je vois que vous résistez vaillamment au fléau, dit monsieur Janin.

— J'aimerais autant faire comme les autres, dis-je du bout des lèvres. Ce n'est pas si amusant d'être une exception.

— En ce qui concerne la grippe, riposte Philippe, c'est tout de même préférable: la maladie n'arrange rien.

Comme elle a été courte ma promenade! Madame Barret a un sourire malicieux en me voyant revenir avec le docteur. Que va-t-elle croire? Qu'il me fait la cour?

— Je vous ramène Nancy, madame . . . Elle se promenait toute seule . . . Quand je dis seule, j'exagère: un superbe matou la suivait.

Madame Barret a déjà Commodore dans les bras.

— Tu aimes les autos, toi? Mon pauvre Minet, si je n'étais pas si vieille, j'en achèterais une . . .

— Oh! Madame, mais vous êtes jeune! proteste le docteur.

— Non. Je suis beaucoup plus vieille que mon âge!

— Moi aussi!

Un éclat de rire de Philippe accueille mon exclamation.

— Voyez cette petite fille qui se trouve vieille!

— Je vais sur mes dix-neuf ans.

Il hoche gravement la tête puis, de nouveau, apparaît dans ses yeux cette flamme ardente qui me bouleverse . . . Je n'avais donc jamais vu sa beauté, avant? . . .

— Nancy, je dirai à vos parents que je vous ai vue. Avez-vous une commission à leur faire?

— Je vous remercie, mais je dois les voir dimanche, et nous sommes vendredi.

Il me tend la main et serre brièvement la mienne.

— Au revoir . . .

* * *

— Vous allez devenir la préférée de madame la Directrice, ma chère, me dit Sabine qui est comme moi indemne de la grippe. Mes compliments!

Nous sommes à la même table, pour dîner. Le réfectoire ressemble à la salle à manger d'un bateau, désertée par les passagers, un jour de tangage et de roulis. Les vaillants se serrent les coudes.

— Madame Barret vous apprécie, vous aussi; n'êtes-vous pas la plus brillante de ses élèves?

— Trop aimable!

Nous faisons assaut d'amabilités durant tout le repas. Mais Sabine ne m'aime pas outre mesure; moi non plus d'ailleurs et c'est sans regret que je la quitte.

La nuit est tombée très vite, d'un seul coup, comme une affamée sur la terre; un brouillard monte du lac et met un rideau opaque entre la France et nous . . . Nous ne verrons pas, ce soir, Evian et sa ceinture de lumière; sa ceinture bariolée . . . sa ceinture de gemmes.

Cette nuit, quand tout le monde dormira, j'irai voir si Caroline se comporte bien . . . Peut-être commence-t-elle à donner des signes de réveil! Tant pis! Je lui rendrai la liberté. Je suis à bout de forces.

* * *

Il pleut. Cette pluie lavera la dernière neige, même celle qui demeure, durcie, au pied des arbres, au revers des talus du côté où le soleil n'arrive jamais. Les enfants remiseront, pour un temps, luges et skis dans les garages. Oh! L'hiver n'a pas dit son dernier mot, et nous reverrons ces sombres ou vives silhouettes évoluant sur les pentes glacées de Mont Goulin. Bien sûr, à Gstaad la saison bat son plein. La neige tient longtemps, là-bas . . .

. . . Le sommeil me fuit . . . Car j'ai résolu d'aller tout à l'heure délivrer Caroline. J'ai remonté la sonnerie de mon petit réveil de voyage, placé sous mon oreiller, et que je serai seule à entendre . . . A une heure, il sonnera.

Oui, Caroline, le jour nouveau te verra libre . . . Je t'enfouirai sous les feuilles sèches de la dernière saison qu'entassa, au bas du talus, notre vieux jardinier. Si quelque jour, flairant le vent plus doux, tu t'aventures seule dans le jardin, personne ne saura que tu as été, pendant des mois, ma prisonnière.

J'entends les pulsations de mon sang, mêlées au tic-tac du réveil . . . J'entends la pluie qui tombe et glisse contre les vitres . . . Onze heures! Que cette nuit est longue! A la lumière de la veilleuse, j'essaie de lire des vers de Victor Hugo: mais les caractères sont si fins que mes yeux papillottent . . . Alors, je me récite ceux que je sais:

"Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte,
"Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte . . ."

Et tout se mélangeant dans me tête, j'en arrive à balbutier la Chanson de Barberine, de Musset:

"Beau chevalier qui partez pour la guerre,
"Qu'allez-vous faire
"Si loin d'ici? . . ."

Minuit! L'horloge met un temps infini à tinter douze fois. Pourvu qu'elle n'ait réveillé personne!

Une fine sueur jaillit de mon front en même temps qu'un tremblement m'agite. Est-ce la grippe? Mais tout serait bien, alors! Je dirais à maman de me prendre à la maison; j'entendrais ses pas feutrés s'approchant de mon lit . . . Elle m'apporterait une infusion, prendrait mon poignet entre ses mains. Je n'aurais plus à songer à rien. La grippe, quelquefois, peut avoir du bon; ainsi, mes compagnes qui en sont atteintes dorment paisiblement après avoir avalé des cachets.

Un jour, je dirai tout à Philippe Régnier, et nous rirons de ma terreur de cette nuit . . . Un jour . . .

Une auto vrombit dans le lointain, puis s'arrête. J'éteins la veilleuse et me dirige pieds nus vers la fenêtre. Mais il n'y a devant mes yeux que le platane sur lequel s'acharne la pluie et, au-dessus, ce ciel bas qui nous écrase.

* * *

J'ai dû m'endormir, assise, affalée plutôt, sur mon lit; j'ai les épaules et la tête douloureuses, et mes jambes tremblent. Mais le réveille-matin, perceptible pour moi seule, vient de sonner sous l'oreiller.

Une heure. Vite! Il est temps d'agir. Sans bruit, je me glisse hors de la chambre; je refais le trajet que je fis avec Fabienne, il y a si longtemps! . . . Un siècle? J'ai les pieds nus, mais j'ai mis un manteau sur mes épaules.

Voici le corridor qui mène à l'escalier, puis le sous-sol. Je suis frappée, dès l'entrée, par l'air froid et humide qui me gifle. Et je vois la porte, ouverte, grande ouverte, sur le jardin.

Je pressens quelque catastrophe . . . Je vois des caisses renversées, des pots de fleurs brisés . . . Mais où est la boîte de Caroline? Je dois me rendre à l'évidence . . . La caisse où je l'avais déposée est vide. Caroline a disparu.

Je devrais me sentir allégée d'un grand poids: un autre a pris à son compte l'acte que je devais accomplir cette nuit. D'où vient, alors, que je me sens perdue?

Ma lampe de poche s'éteint, la pile usée, et je me trouve plongée dans le noir . . . Je crois entendre des voix près de moi; des pas qui s'éloignent. Mais je dois rêver, car il m'est impossible de faire un mouvement, et ma gorge se refuse à pousser un cri.

J'ai heurté je ne sais quoi . . . Une douleur à la tête, un éclair devant mes yeux, puis un précipice qui s'ouvre devant moi, et je me sens glisser dans le néant . . . Est-ce la mort? Je joins les mains pour une prière:

"Ayez pitié, Seigneur, ayez pitié de moi . . ."

CHAPITRE XX

Ne sortirai-je jamais de ce brouillard qui efface les couleurs, qui dilue mes pauvres idées, et me vaut de longues heures de sommeil?

Pourtant, une faible lueur se fait jour en moi, et je distingue des ombres . . .

— Ai-je la grippe?

J'ai dû parler très bas — ou même ne rien dire — car personne ne me répond . . . Pourtant, au bout d'un moment, quelqu'un dit:

— Elle revient de loin.

— La pauvre petite, elle avait besoin de ça, en vérité!

— Chut! Ne l'éveillez pas. Venez, chère amie.

Il me semble que c'est le docteur Régnier qui a prononcé ces derniers mots, mais je n'en jurerais pas.

Je tends la main, mais nulle autre main ne vient la presser. C'est de nouveau le silence. Comme je suis seule dans ce domaine des ombres!

* * *

Un rayon étroit comme une lame de Tolède s'étend sur mon lit et tiédit ma main . . .

Un cri, un faible cri:

— Madame! Elle a ouvert les yeux!

Ils s'approchent ceux qui veillèrent sur moi. Je reconnais maman (elle a les cheveux plus sombres), puis madame Régnier, père un peu en arrière avec sur son front cette mèche qui a toujours l'air de se moquer du monde, enfin Danielle. C'est elle qui a clamé mon retour à la vie. Elle joint les mains en me regardant, comme devant une miraculée.

— Tu es guérie? dit-elle.

Maman relève les cheveux qui encombrent mon front; elle passe doucement sur ma figure un tampon imbibé d'eau de Cologne, sans rien dire. Mais Danielle ne tarit pas.

— Tu as été très malade, tu sais, et on a eu peur que tu meures . . . Ç'aurait été ennuyeux, parce qu'il aurait fallu t'enterrer.

Elle secoue la tête désolée, et ajoute d'un ton indicible:

— On enterre tous les morts! Je ne sais pas pourquoi! Ils doivent si mal vivre dans leur boite!

— Tais-toi un peu, dit maman, tu la fatigueras.

— Non, dis-je, j'ai besoin de vous entendre. Je reviens d'un pays si triste, si sombre, que je me crois au paradis.

— Non, dit Danielle en frappant mes draps du plat de la main. Non, tu étais là et pas ailleurs. Je suis venue souvent, avec papa et bonne-maman: nous t'avons toujours vue là. Pourquoi dis-tu des mensonges? C'est très vilain.

(à suivre)

Patron imprimé

9167 SIZES 6–14 by Marian Martin

Numero du patron: 9167
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Le savoir-vivre des adolescentes

L'adolescence n'est pas toujours, comme le croient certaines personnes, une période d'aimable insouciance. C'est, au contraire, pour beaucoup, un moment où l'on cherche sa voie, où l'on se trouve souvent dérouté.

Les problèmes du savoir-vivre, qui ne sont pas les plus graves, deviennent souvent un sujet d'embarras entre tant d'autres. Il ne faut pas s'exagérer leur importance, mais il serait tout aussi maladroit de les ignorer.

Avant de parler de quelques petites règles, assez simples à observer, classons les jeunes filles en deux grandes catégories: les timides, et celles qui ne le sont pas assez, les brutales, si vous voulez. Les timides pèchent par un manque de confiance en elles; on leur reproche de n'être pas naturelles parce qu'elles sont trop sensibles aux ondes émises par les autres, parce qu'elles grossissent l'effet de leurs petites misères: une robe qui ne va pas, des hanches un peu fortes, un visage imparfait. Les brutales manquent de cette sensibilité qui fait la faiblesse des autres; elles ne se mettent pas en frais de politesse, disent n'importe quoi à n'importe qui et se trouvent toujours contentes d'elles.



Les caractéristiques du colonial — son romantisme traditionnel, sa simplicité, son atmosphère joyeuse et de vie facile lui assurent une place permanente dans la décoration des intérieurs. C'est un vrai plaisir d'allier les styles antiques, qu'ils soient de l'authenticité ou des reproductions, à votre style colonial. Vous pouvez aussi très bien associer l'ameublement moderne à votre colonial — ceci ajoutera une note "originale". Ainsi vous voyez que vous pouvez en toute confiance introduire quelques pièces de style colonial à votre décoration moderne. (Photo L'Institut Canadien de l'Ameublement)

Ces deux manières d'être sont toutes les deux nuisibles au charme et à la réputation de gentillesse d'une jeune fille. Pour être vraiment bien élevée, il ne faut ni rougir à tout bout de champ, ni être incapable de rougir à certains moments.

La plus naturelle timidité doit être vaincue si l'on a à recevoir à la maison des amis ou des personnes âgées en l'absence des parents; il faut savoir leur faire les honneurs sans gaucherie. Il faut savoir quitter une personne à qui on rend visite pour ne pas abuser de son temps; ne pas la retenir parce qu'on ne sait pas comment prendre congé. La timidité ne doit jamais paralyser à tel point que l'on n'ait plus de présence d'esprit.

Le grand défaut des jeunes filles brutales, au contraire, c'est de ne se gêner pour personne et de bien le faire voir; cette conduite est particulièrement odieuse quand elles ont affaire à des mères ou grand-mères de leurs amies, ou à des dames plus âgées. Il est à remarquer qu'elles ne sourient presque jamais.

Voyons maintenant ce qu'est la civilité puérile et honnête et comment on peut éviter d'être embarrassé par ses commandements.

D'abord, la manière de s'habiller. Les plus jeunes s'en rapportent pour cela à leur maman; les autres, malgré leur envie de se vieillir un peu, ont avantage à ne pas porter des tissus ou des façons trop "jeune femme". C'est un manque d'usage, quand on a quinze ans, de porter une petite jupe étroite comme celle d'un mannequin, de se maquiller à outrance.

Par contre, les trop coquettes oublient quelquefois les soins de propreté les plus élémentaires. On ne trouve pas le temps de recoudre une bretelle de combinaison qui craque et on l'attache avec une épingle; on n'a pas toujours du linge impeccable; on oublie de munir ses robes de dessous de bras; on a les mains et les ongles sales . . . Ce serait pourtant là la première des coquetteries.

Voici maintenant quelques règles au sujet des lettres à écrire. A vos amies les meilleures, terminez en les embrassant, ou en leur adressant vos amitiés. A une personne âgée que vous connaissez peu, adressez vos sentiments respectueux ou chargez ses enfants de lui transmettre votre respectueux souvenir. A vos parents, vos frères et soeurs, parlez selon votre coeur, mais, là encore, évitez la familiarité exagérée; on n'aime pas moins les siens parce qu'on leur parle avec déférence.

Si vous êtes invitée à déjeuner ou à dîner, les différentes fourchettes et cuillers posées sur la table vous semblent autant de pièges que l'on vous tend. De laquelle faut-il se servir d'abord? Prenez toujours celle qui est le plus loin de l'assiette, pour commencer. Quand vous avez fini, laissez dans l'assiette les petits couverts spéciaux: à huîtres, à poissons, à escargots, mais gardez vos couverts entre un plat de viande et un plat de légumes. Et puis, observez du coin de l'oeil ce que fait la maîtresse de maison; vous réglerez votre conduite sur la sienne.

Un malheur peut arriver: un verre renversé, de la sauce répandue. Excusez-vous gentiment, tâchez de réparer le mal, mais n'exagérez pas la désolation et tâchez de régler vite l'incident; il ne doit pas prendre les proportions d'une catastrophe et vous ennuyer, en ennuyant les autres, toute la soirée. Aux repas cérémonieux: buvez peu et surtout de l'eau; ne mélanger pas les vins.

Dans une réunion de jeunes filles, en visite, vous devez être de bonne humeur. Ne soyez pas contrariée pour un détail de votre toilette qui ne va pas, oubliez les querelles avec vos frères et soeurs, réjouissez-vous sans arrière-pensée au milieu d'amis ou de gens sympathiques.

La conversation ne vous appartient pas. Ne tentez pas de la diriger, ne vous imposez pas; si vous racontez quelque chose, que ce soit sans grands gestes et sans élever la voix et ne riez pas la première de ce que vous dites, c'est à ceux qui vous écoutent à donner le signal des rires.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La peur du noir est la plus répandue chez les enfants. Tantôt, elle se manifeste par l'impossibilité de trouver le sommeil dès que les lumières sont éteintes; tantôt, elle provoque des réveils en sursaut, avec larmes et cris. D'une manière générale, l'enfant éprouve de la répugnance à entrer dans une pièce obscure. Et s'il faut absolument qu'il trouve le sommeil, il se couvrira la tête avec ses couvertures.

Comment atténuer ou éviter que cette peur se développe? En évitant d'abord d'évoquer devant l'enfant des histoires de spectres ou de phénomènes surnaturels. En veillant ensuite à ce que l'enfant, qui assiste à un film de cinéma ou de télévision particulièrement tendu, se souvienne qu'il assiste à un spectacle de fiction et que les auteurs ne meurent pas vraiment. Enfin, avant d'aller au lit, un bain et une tasse de lait tiède constituent d'excellents et simples remèdes pour les enfants trop émotifs. — A.S.

\+ ○ +

Le tuyau d'égout au tuyau d'orgue: "Si ton vent charme l'oreille des humains, le mien flatte l'odorat des moustiques."

\+ ○ +

Les coupures, petites mais douloureuses, qu'on se fait quelquefois en ouvrant des boîtes de conserve doivent être nettoyées et recouvertes d'un petit pansement du genre de ceux qu'on peut acheter tout préparés, pour éviter l'infection.

\+ ○ +

Si le fromage qui est sur le macaroni devient filamenteux et gommeux, c'est peut-être parce qu'il n'était pas assez fait ou qu'il a été chauffé trop longtemps et à trop haute température.

\+ ○ +

L'aumône ne s'adresse jamais mal; si elle se trompe de pauvre, elle ne se trompe pas de Dieu.

H. Lasserre.

\+ ○ +

X . . . est au lit. Z . . ., son camarade d'atelier, a promis de lui rapporter sa paye. Il arrive très ennuyé.

— C'est affreux, dit-il. J'ai joué aux cartes et j'ai perdu ta paye.

— La tienne aussi?

— Oh! Je me suis arrêté juste à temps.

\+ ○ +

Pour sortir d'une maison en feu, il faut se couvrir le nez et la bouche d'un linge mouillé et marcher à quatre pattes, si la fumée est dense, car l'air est plus pur près du plancher.

\+ ○ +

Les écoliers ne veulent pas croire que le temps de l'école est le plus beau de leur vie. Ce sont des choses que l'on ne comprend que lorsqu'on les a perdues.

\+ ○ +

Une éponge de caoutchouc nettoie bien le mousseux, le peluché ou le poilu des tissus. Humidifier l'éponge avec de l'eau, puis presser à sec avant de s'en servir.

\+ ○ +

— Comme le chant de ton violon est triste!

— Faut pas oublier qu'il est fait de saule pleureur . . .

\+ ○ +

Saviez-vous qu'un miroir ne devrait jamais être exposé au soleil, ce qui en affecte le vif argent et voile la glace.

\+ ○ +

Ce qu'on dit: Oter la table.
Ce qu'on doit dire: Desservir la table.

Récitons le Rosaire

Que le Rosaire soit donc comme le soupir serein des coeurs, spécialement des prêtres, qui Nous sont si chers; des vierges qui se sont consacrées à Dieu dans la parfaite chasteté et les oeuvres de continuelle charité; des familles chrétiennes où la loi divine préside aux pensées et aux affections; qu'il unisse les mains des enfants et des malades; qu'il affermisse les parents au milieu de leurs fatigues quotidiennes; qu'il soit le bon parfum d'une piété élevée implorant de la Mère céleste de grandes grâces pour le Prochain Concile.

S. S. JEAN XXIII
"Oecumenicum Concilium"

Les mains

Comme je les respecte et les admire, ces mains, si émouvantes dans leur labeur quotidien.

Merveilleux instruments donnés par Dieu à la femme et qui témoignent de l'amour qu'elle porte aux siens.

Les menottes bien expressives de bébé s'agitent.

Des mains d'enfant furètent dans les armoires et les casseroles.

Des mains longues et fines de jeune fille palpent l'étoffe soyeuse d'une robe toute blanche.

Des mains de femme s'ouvrent à la vie.

De l'aube au coucher, ces mains besognent sans trêve.

Ces mains qui ne se lassent jamais, toujours prêtes à donner.

Comme je les respecte et les admire ces humbles mains occupées aux travaux quotidiens, qui traduisent le dévouement maternel.

Ces mains lavent, repassent, préparent des repas.

Elles apportent du bien-être à chaque membre de la maison.

Ces mains-là prient. Chacun de leurs gestes est une offrande.

Et ces mains-là apaisent et consolent.

Elles sont le réconfort des jours sombres.

Et ces mains-là veulent le bonheur de la famille. Elles sauront toujours guider, quand le sentier sera trop ardu.

Ce ne sont pas les mains effilées des vedettes.

Ce sont des mains agiles.

De belles mains sillonnées de veines porteuses d'un sang fort et généreux.

Un jour sa main s'est glissée dans celle d'un époux. Depuis, c'est une main consacrée.

Ils sont tous beaux ces gestes humbles. Elles sont belles, ces mains de femme au travail.

Ces mains bénies et bénissantes, comme je les aime et les admire.

Y. G.

Petites crêpes dorées

(12 à 14 crêpes)

- 1⅓ tasse de farine tout-usage tamisée
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à soupe de sucre granulé
- ½ c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de muscade
- 2 tasses (½ livre) de fromage Cheddar canadien râpé
- 2 oeufs
- 1¾ tasse de lait
- 3 c. à soupe de beurre fondu

Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, sucre, sel et muscade. Incorporer 1¼ tasse de fromage râpé. Bien battre les oeufs, les mêler au lait et au beurre fondu. Ajouter les ingrédients secs au liquide et battre au moussoir manuel ou électrique jusqu'à ce que lisse — environ 1 minute. Verser ¼ de tasse de pâte pour chaque crêpe, dans une poêle ou une grillette préchauffée. Lorsque des bulles se forment à la surface de la crêpe il est temps de la tourner. Une fois tournée, la saupoudrer d'une cuillerée de fromage (il en reste ¾ de tasse). Servir les crêpes accompagnées de beurre et de marmelade ou de sirop d'érable. Garnir de tranches croustillantes de bacon.

Courrier de Louise

Q. — Voulez-vous me dire si une grand-mère, assez jeune, à qui on a demandé d'être marraine pour son premier petit-fils, n'a pas le droit de choisir le nom de l'enfant ainsi que son parrain? Mon gendre désire que celui-ci soit son jeune frère âgé d'une vingtaine d'années. Il me semble que cela ne convient pas. Votre opinion m'empêcherait peut-être de causer de la peine à ma fille et à son mari. Merci. — LECTRICE.

R. — Le droit de nommer l'enfant ne revient qu'aux parents. Dans le cas présent, la coutume veut généralement que le père nomme son premier fils; souvent il lui donne le nom de son père ou d'un autre de ses parents. Cette coutume n'est pas observée rigoureusement et les parents s'entendent d'habitude à ce sujet avant la naissance du bébé. C'est aussi à ceux-ci à faire le choix des parrain et marraine. Soyez heureuse qu'on vous demande, car de plus en plus, l'Eglise encourage les parents à donner aux enfants des gardiens plus jeunes, afin que, s'il y a lieu, ils soient encore là pour les aider si les parents venaient à disparaître ou à manquer gravement à leurs devoirs envers eux. Ce jeune couple fait preuve de sagesse en nommant une "assez jeune grand-mère" et un jeune oncle comme parrain et marraine de leur premier-né. Toutes mes félicitations!

* * *

Q. — J'ai dix-huit ans et j'ai terminé mes études. J'ai beaucoup d'aptitude pour la couture et j'aimerais suivre des cours de coupe et de dessin. Savez-vous si on donne de tels cours à Winnipeg ou à St-Boniface? Je lis toujours le Courrier et il m'est très utile. Merci. — LISETTE.

R. — Je vous félicite de votre belle initiative. Si vous possédez, en plus, quelque talent pour le dessin, vous réussirez sans doute à vous faire une belle carrière, très féminine et qui peut être bien rémunératrice aussi. Je sais qu'une école telle que vous la désirez existait l'année dernière à St-Boniface. Si vous consultez les pages jaunes de l'annuaire du téléphone, vous verrez qu'il y en a une à Winnipeg. Je ne peux vous en donner l'adresse dans le courrier. Vos remarques m'ont fait plaisir et je vous en remercie.

* * *

Q. — Ma fille est mariée depuis six ans avec un gentil garçon qui occupe une bonne situation et qui a un bel avenir. Ils ont trois enfants dont le plus jeune n'a que deux ans. Voilà que leur mère s'est mis en tête de retourner travailler où elle était employée avant son mariage. Je la comprendrais si sa famille était dans le besoin, mais sans vivre dans le luxe, elle a tout le nécessaire et une certaine aisance. Elle prétend qu'avec son salaire, elle pourra acheter de meilleurs vêtements aux enfants, leur payer de belles vacances à la campagne l'année prochaine, aider à son mari à se procurer une nouvelle voiture, etc. Elle voudrait que je m'occupe des petits pendant ses heures de travail et je me demande si je devrais le faire car je n'approuve pas du tout cette attitude. Les petits enfants ont plus besoin des soins et de l'affection de leur mère que des choses matérielles qu'elle veut leur procurer. Votre opinion me serait utile et ma fille profiterait aussi de vos conseils car je sais qu'elle lit fidèlement le courrier. Merci.

GRAND-MAMAN.

R. — Je partage votre opinion, chère Madame. Je n'approuve pas les mères qui, sans véritable nécessité, quittent leur foyer pour retourner travailler et y laissent leurs chers petits, même sous la garde d'une grand-mère aimante et dévouée. Il arrive trop souvent qu'à leur rentrée du bureau ou de l'usine, elles soient fatiguées et aient les nerfs en boule. Aussi, il arrive qu'elles n'aient pas le temps ni l'énergie pour préparer de bons repas pour leur famille. Trop d'enfants aujourd'hui, dans de belles maisons, portant de jolis vêtements et passant de très belles vacances dans des camps divers, mangent trop de "klik" et de "claques" parce que Maman est rendue à bout. Et que dire du mari dans une telle situation? Il travaille dur lui aussi, sa situation promet pour l'avenir, mais sa femme n'est pas satisfaite. Il souffre certainement dans sa fierté d'une telle attitude et peut se décourager. Aussi, l'atmosphère du foyer n'est pas toujours sereine et il peut aller chercher la paix ailleurs. Dans votre cas, si votre fille est décidée de reprendre son travail coûte que coûte, il serait peut-être préférable, si vous pouvez le faire sans trop vous fatiguer, d'accepter, pour une période de temps bien fixée à l'avance, de prendre soin de vos petits-enfants plutôt que de les voir confier à des mains étrangères. Il serait bon aussi que vous vous expliquiez avec votre fille devant son mari afin qu'il sache bien que vous ne l'encouragez pas dans ce projet. Remarquez bien que mon opinion porte seulement sur les femmes, mères de famille, qui, sans nécessité urgente, remettent la garde de leurs enfants à d'autres pour travailler hors de leurs foyers. J'ai, par contre, de l'admiration pour celles qui, obligées de pourvoir aux moindres besoins de leurs familles, jouent double rôle. Généralement, celles-ci trouvent, malgré tout, le moyen de donner toute l'affection et le bien-être à leurs chers petits.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Si nous n'avons pas pitié des alcooliques, nous ne pourrons jamais les sauver

par le Dr Adrien Plouffe

— Vous dites que nous devons avoir une immense pitié pour les malheureuses victimes de l'alcoolisme véritable et vous employez à leur égard des expressions dures, cruelles, impitoyables. Vous dites qu'ils sont des loques, des individus qui n'ont plus d'idéal, plus de dignité, plus d'honneur. Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction entre ces vérités rigoureuses et la pitié que vous réclamez pour les alcooliques invétérés?

— Une excellente question et je suis heureux d'y répondre. Quand je dis que l'alcoolique invétéré est un déchet dans la société et un déshonneur pour notre civilisation, je constate un fait indéniable. L'alcoolique peut descendre au dernier degré de l'abjection et même si mon meilleur ami ou mon père était en cause, je ne pourrais pas m'empêcher de le regarder avec une horreur bien explicable, mais quand je réclame la pitié pour cette misérable victime de l'alcoolisme, c'est que cet homme est affecté de psychose ou de névrose, de neurasténie, etc. C'est un halluciné, un paranoïaque, un homme dont la personnalité est modifiée, un déprimé. En somme, nous sommes en face d'un malade et comme tel, il a droit à toute notre pitié. C'est votre frère, c'est mon frère, et nous devons lui porter secours. Je sais que c'est une épave, une ruine, une faillite, mais le grand principe de la charité chrétienne et le grand mot d'ordre de la science nous recommandent de nous pencher sur ce grand malade et de tenter l'impossible pour l'aider à s'évader de sa prison pathologique. Est-ce clair?

Je constate que je suis devant une caricature honteuse de la personnalité humaine, devant l'image d'une faillite morale, d'une ruine mentale, d'une déchéance physique. Je vois ce spectacle avec mes yeux et ensuite je suis envahi par le sentiment d'une commisération infinie. Et au lieu d'agonir cet homme d'injures, je veux déployer tous les efforts possibles pour recréer en lui une personnalité, pour transformer cette ruine totale en un homme nouveau. Je veux lui crier qu'il a besoin d'un être au-dessus de lui, Dieu, qui l'aidera à se sauver. Je veux qu'il entende le message des 12 étapes des Alcooliques Anonymes qui sont les sauveurs de 75 pour cent des alcooliques invétérés qui s'adressent à eux.

— Pourquoi toujours parler des alcooliques invétérés?

— Parce que certaines gens confondent les gros buveurs avec les vrais alcooliques, les alcooliques chroniques, les alcooliques invétérés, ceux qui sont rendus dans les bas-fonds de cette immense et incommensurable grand-misère qu'est l'alcoolisme!

En tout cas, la seule façon d'inspirer confiance aux alcooliques, c'est d'avoir pitié de leur grand-misère totale. Sans amour, nous n'arriverons jamais à les guérir et à les changer en hommes nouveaux.

Souvent on redresse les autres, simplement en marchant droit.

Madame SWETCHINE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 28

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AVEC NOTRE AGENCE, pas de saison morte. Personne ambitieuse pour vendre nos produits. Généreuse commission, boni, $2.00 de l'heure possible. Produits culinaires, nettoyeurs, cosmétiques, brosses. **FAMILEX, Dépt. R-7, 1600, Déiorimier, Montréal.**

UNE INSTITUTION FINANCIERE DE ST-BONIFACE DEMANDE

Un caissier ou une caissière de langue française pouvant également accomplir travail général de bureau. Les candidats devront donner détails suivants: âge, éducation, expérience et salaire désiré. **S'adresser par écrit à Boite 1518, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 27-1518-29C.

ON DEMANDE

Pour bureau de la ville, immédiatement, sténographe bilingue. Heures de bureau: 9 h. à 5 h., cinq jours par semaine. **S'adresser en donnant salaire attendu, à A-H. Lepage, secrétaire, Ville de Gravelbourg, Gravelbourg, Sask.** 28-1526-29C.

ON DEMANDE jeune fille comme domestique. Doit pouvoir prendre soin d'un bébé et résider chez employeur. **S'adresser à Boite 1532, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler HUdson 9-1673.** 28-1532-28C.

OCCASION D'AFFAIRES — Station-service. Winnipeg centre. Devrait prendre le bail, acheter le stock et l'équipement. $3,500 environ réglerait l'affaire. **S'adresser à Boite 1535, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 28-1535-28C.

ATTENTION NOUVEAUX

Vendeurs, dépositaires, jeunes fermiers. Vendez les meilleurs séchoirs "Automatic Spin Dryers" fabriqués en Allemagne. Etonnants, sèchent le linge en quelques minutes, humi-sec, prêt à repasser. N'attendez pas. Pour des revenus très élevés, écrivez immédiatement (en anglais) et demandez votre appareil de démonstration. **Frestolan Co. Ltd., 628, avenue Victoria, Regina, Sask.** 26-1477-28C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté **S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847.** 9-1054-T.F

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Grande chambre de devant. Au 1er. Pour jeune fille tranquille. **Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h.** 24-1449-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang, autobus et toutes commodités. Chambres meublée ou non. **Signaler: SPruce 5-1439.** 27-1524-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Près hôpital et autobus. Libre: 1er octobre. **Signaler: WHitehall 3-5057.** 25-1468-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces pour 1 ou 2 jeunes filles. Evier, "rangette", réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 octobre. **Signaler: CEdar 3-4546.** 26-1500-28C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. 2 chambres complètement meublées: 1 au premier, l'autre au 2e. Entrées privées avec accessoires pour cuisine. Linge de lit fourni. Libre: immédiatement. Près autobus et basilique. **Signaler: CHapel 7-4919.** 26-1488-28C.

A LOUER — Logis: 2 pièces, chambre à coucher et cuisine meublées. Pour jeunes filles. **S'adresser à 210, rue Bertrand, St-Boniface.** 27-1510-29C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. Libre: 1er novembre. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613, le soir.** 27-1527-28C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 28-1529-29C.

A LOUER — Norwood. Grand logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. $79.50. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-1647.** 28-1530-28C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour homme. **541, rue Langevin. Téléphone: CEdar 3-3567.** 28-1539-29C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement privé: 3 pièces. 2e étage. Libre: 1er novembre. $40. **Signaler: CHapel 7-9279.** 28-1537-28C.

A LOUER — 478, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces. Entièrement meublé et privé. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-6810.** 28-1538-29C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée pour jeune fille. Près autobus. Avec ou sans pension. Libre: **22 octobre. Signaler: CEdar 3-5268.** 28-1531-30C.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Maison: 3 pièces. Couple de préférence ou avec un enfant. **Signaler: CEdar 3-5914.** 28-1544-28C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Libre. $20. **Signaler: CEdar 3-4757.** 26-1503-28C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces avec évier et armoires de cuisine. Usage de lessiveuse, sécheuse et stationnement. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-5982.** 28-1542-28C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec pension. $60.00 par mois. **Signaler: CHapel 7-1348 après 5 h.** 27-1525-28C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces au premier. Entrée privée. Stationnement. **S'adresser à 132, rue Horace, ou signaler CEdar 3-3082.** 28-1546-28C.

DESIRONS MAISON AYANT 2 ou 3 chambres à coucher à Norwood, St-Vital ou St-Boniface. **Signaler: CHapel 7-6049.** 28-1541-28C.

A VENDRE — 1 congélateur: 8 pieds cubes. 1 congélateur pour crème glacée: 2 compartiments. **Signaler: CHapel 7-3759.** 28-1543-29C.

A VENDRE — Roulotte "house trailer": 18 pieds avec système de chauffage. **Signaler: CEdar 3-6334.** 27-1520-29C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. 5 au 1er, 4 au 2e et une au soubassement. Prix: $20,000. Comptant requis: $5,000 ou plus. **Signaler: CHapel 7-7453.** 26-1487-28C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 pièces. Salle de bain moderne. Soubassement avec chauffage: huile. Lot clôturé: 25' x 110'. Grand garage. Taxe: $130. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-2546.** 26-1485-29C.

A VENDRE — St-Vital, près église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Prix: $7,800. **Signaler: CEdar 3-1797 après 5 h. 30.** 26-1478-T.F.

Ste-Anne-des-Chênes

A vendre ou échanger pour maison de ville, bungalow moderne: 5 pièces. Soubassement complet, eau chaude et froide. Salle de bain moderne. Garage. Sur rue principale, et 2 acres de terrain. **Signaler: GArden 2-5563 ou GArden 2-5302.** 25-1470-28C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. **Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 4-887-T.F

A VENDRE — Maison toute neuve: 26' x 36'. 3 chambres à coucher. Salon-cuisine et salle de bain. Extérieur complètement peinturé. Dedans fini, prête à déménager. Brochage complet. Prix: $3,895.00 Termse si désirés. **S'adresser à Edouard Dubois, téléphone: St-Pierre, 331-R2-3.** 27-1511-28C.

A VENDRE — Garage dans village canadien-français, au centre du Manitoba. Gros chiffre d'affaires. Agence d'autos et de machines agricoles. Cause de vente: santé. **S'adresser à Boite 1508, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 27-1508-29C.

A VENDRE — Bungalow: 8 ans. 4 pièces. 22' x 24'. Facilement transporté. $1,950. **Pour tous renseignements appeler Elie, Man.: 313-14.** 28-1545-28C.

A VENDRE — Village de Ste-Anne, bordant la rivière. 51 acres de terrain. Près routes no 12 et Trans-Canada. Emplacement idéal pour subdivision. **S'adresser à L. Fluet, 462, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 28-1528-T.F.

A VENDRE (POUR ETRE DEMENAGEE) — Maison: 7 pièces, 24' x 24'. 2 étages. Bonne condition. Electricité et plomberie finies. Près du "Périmètre". **Chemin Pembina, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0635.** 28-1533-30P.

A VENDRE — St-Boniface, plein centre. Propriétaire. Très beau duplex en stuc. 4 et 4, indépendants, avec toutes commodités. Soubassement en ciment. Chauffage: huile. Lot: 132' x 22'. Revenu mensuel: $150. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000. Balance à termes. Pour renseignements ou rendez-vous écrire à 265, rue Notre-Dame. **Téléphone: CEdar 3-4077.** 28-1540-30C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. $12,500. Comptant requis: $1,800.

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $7,000. Equipement moderne: $5,400 plus marchandise, environ $5,000.

St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $10,500.

St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces. $18,900.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
26-1499-28C.

A VENDRE

St-Vital — Rue Cunnington. Près école. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 110'. Chauffage: gaz. 2 plomberies. $5,000 comptant, balance termes faciles.

St-Boniface — Rue Marion. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Garage double. $10,600, $2,000 comptant. Balance portée par vendeur à 6½% d'intérêt.

St-Boniface — Rue Bertrand près hôpital. Duplex: 3 et 5. Complètement séparés. 2 salles de bain, chauffage: huile, eau chaude. Revenu mensuel: $100 plus, 4 pièces pour propriétaire. $2,500 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Monk. Maison: 6 pièces. Salle à manger. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 50' x 120'. Nouvellement décorée. Cheminée. Garage. $11,800 à termes faciles.

Norwood — 219, rue Horace. Maison: 6 pièces, pour famille. 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Grand salon avec tentures. Planchers: bois dur. Fenêtres: aluminium. $3,000 comptant. Balance portée par vendeur. Raison de vente: femme seule.

Norwood — Rue Horace. Maison de rapport. 15 ans. Revenu mensuel: $120 plus, 4 pièces pour propriétaire. 2 plomberies. Lot: 50' x 120'. Garage. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Extérieur: stuc. Intérieur complètement rénové, fils électriques et plomberie inclusivement. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue Deschambault. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Grande cuisine. Etat parfait. Taxe: $170. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital, rue Berry. Maison de famille ou de rapport. 2 plomberies. $12,000. $4,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-1493-28C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $900 comptant, ou plus appelez **Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-812-T.F.

L'Ordre du Dragon d'Or à un citoyen de St-Boniface

Un distingué citoyen de St-Boniface vient de se voir décerner une des plus hautes récompenses accordées par l'Université de Péking.

L'Ordre du Dragon d'Or sera remis à M. Adélard Trudeau, au cours d'une cérémonie publique, les 21 et 22 novembre au théâtre Plaza.

Les cérémonies se dérouleront en présence de M. John C. Smith, professeur à l'Université de Dallas, Texas, et de sa consoeur, Mlle Géraldine Montreuil, de la Sorbonne, à Paris.

Toute la population est cordialement invitée à ces cérémonies placées sous le signe de "L'imagination, tremplin de la bonne humeur et de la jeunesse qui ignore les ans" (Confucius, philosophe chinois).

LE CERCLE MOLIERE.

Décès

M. F.-J. TRUDEAU

Le vendredi 5 octobre est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Frédéric-Joseph Trudeau, âgé de 56 ans, de 250, Enfield Crescent, Norwood.

Né à Havlock, Ont., il vint à Winnipeg en 1910 et demeurait à Norwood depuis les 20 dernières années. Un diplômé du collège de St-Boniface, il était employé par la Manitoba Hydro depuis 22 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; deux fils, Edouard et Lawrence; deux filles, Anne-Catherine et Rose-Marie; son père, M. Alexandre Trudeau, de Winnipeg; un frère, Dorion, de Dauphin, et une soeur, Mme I. Sackmeister, de Duluth, Minn.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le mercredi matin 10 octobre en l'église Holy Cross au Norwood.

A VENDRE

Près église Ste-Famille — Bungalow: 4 pièces. Très propre. Prix raisonnable.

On vendrait directement ou échangerait un triplex pour une ferme pas trop éloignée de la ville. Bon revenu, grand lot, belle localité.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-1495-28C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.

Norwood — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Comptant requis: $500.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie

ou

MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
26-1498-28C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface centre — $10,900. Bungalow stuc: 4 pièces. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Près basilique. $10,500. Maison de famille: 8 pièces. Comptant requis: $3,000. Balance portée par vendeur.

St-Boniface — Près école Provencher. $14,900. Bungalow: 4 pièces, 13 ans. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Près toutes commodités. Duplex: 8 pièces, 5 et 3. Revenu: $70. Chauffage: gaz. Comptant requis: $8,000.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Possession immédiate. Libre.

St-Bonfiace — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. Chauffage: gaz. Revenu: $75. Entrées privées. Garage. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
26-1497-28C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage. Prix: $9,200. Comptant requis: $1,000.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $7,900. Comptant requis: $500. Balance à termes faciles.

PARC WINDSOR
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $15,800. Comptant requis: $2,800.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler

Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
26-1505-28C.

A VENDRE

NORWOOD
Près Dubuc — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Trop petit pour propriétaire, échangerait pour maison: 4 chambres à coucher.

NORWOOD
Maison — 6 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $23,500. Termes faciles.

ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,500. $4,000 comptant.

ST-VITAL
Maison moderne — 4 chambres à coucher. ½ acre de terre. Près église et école. $10,000. $2,500 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
26-1484-28C.

Thé annuel d'automne des Dame sAuxiliaires

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital général de St-Boniface tiendront leur thé annuel d'automne le jeudi 25 octobre, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., dans la nouvelle aile de l'hôpital. Mme J. Bourgouin, première vice-présidente, en est la convocatrice.

La Rév. Sr Gosselin, supérieure de l'hôpital, Mmes J. Trudel, C. J. Muller et S. Peikiff feront partie du comité d'accueil. On promet aussi un prix d'entrée.

Les recettes serviront à l'achat de l'équipement nécessaire pour l'hôpital et seront aussi distribuées comme bourses pour les étudiants dans le domaine médical, ainsi que pour services aux patients.

Directeur de la bibliothèque au Collège Militaire Royal de St-Jean, M. Bernard Vinet vient de publier, au Centre de Psychologie et de Pédagogie de Montréal, un ouvrage intitulé "La Bibliothèque, Instrument de Travail" et préfacé par le R. P. Edmond Desrochers, S.J., bibliothécaire à la Maison Bellarmin. Cet ouvrage se révèle comme un guide pratique à l'intention des responsables des bibliothèques scolaires et de toutes les personnes désireuses de profiter des richesses de nos bibliothèques.

Rendez-vous des gourmets et des amateurs de mode

Un régal vous attend au "Symphony Capers", goûter des gourmets et parade de mode organisés par le comité des dames, qui aura lieu en l'auditorium de Winnipeg le mardi 23 octobre, de 11 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.

Cette symphonie comprendra les succulentes friandises de douze groupes nationaux vêtus en costumes du pays. Parmi les groupes représentés, on distinguera les dames des Indes orientales, vêtues de saris, qui serviront leur fameux cari; les dames japonaises, en kimonos, et cuisinant sur place du suki-yaki, et des Ukrainiennes, en costumes nationaux, servant de l'holopchi.

Au cours du goûter et du thé d'après-midi, vous pourrez, tout en vous regalant admirer le chic des derniers modèles de la mode automnale présentés par les membres du comité des dames. La parade de mode se tiendra à 12 h. 30 et 3 h. p.m., et le thé sera servi de 2 h. 30 à 5 h. p.m. Vous pourrez aussi vous procurer des friandises, ainsi que d'autres mets délicieux pour apporter chez vous.

Toute personne qui aurait à coeur le succès du comptoir de spécialités françaises et qui voudrait y participer devra s'adresser à Mme M. de la Fontaine (SUnset 3-5009) ou à Mme E. T. Etsell (GRove 5-4588).

La somme recueillie servira à l'appui de 19 concerts d'écoles sous le patronnage du comité des dames. On prévoit que plus de 20,000 enfants auront l'opportunité d'entendre l'orchestre symphonique cette année.

Les billets sont disponibles à la "Symphony Box Office" et à l'entrée.

Winnipeg
Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 21 octobre, à 2 h. 30 p.m. Bienvenue à tous!

19ième APRÈS LA PENTECÔTE



LES INVITÉS

Un roi invite ses amis pour les noces de son fils. Tous s'empressent de s'excuser pour des raisons plus ou moins valables. Alors, le roi envoya quérir, le long des routes, les mendiants, les éclopés, les malades: ce sont les élus.

Heureux qui tu choisis et places près de toi, pour qu'en tes parvis il habite; puissions-nous gorger des biens de ta maison, de la sainteté de ton temple. (Ps. 65, 5)

Société Catholique de la Bible

Les instituteurs de Winnipeg réclament une hausse de 4 pour cent

L'Association des instituteurs de Winnipeg a demandé, jeudi soir dernier, une hausse de salaire de 4 pour cent pour ses 1,900 membres, au comité des finances de la Commission scolaire. L'acceptation de cette requête coûterait annuellement au moins $425,000. Le président de la Commission scolaire, M. Andrew Robertson, a dit en guise de commentaire que la demande de nouveaux salaires "est raisonnable".

Dans son mémoire, l'Association rappelle qu'aucune augmentation de base de salaire n'a été réclamée depuis 1959, mais que depuis ce temps de grands changements économiques sont survenus.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGINA MARCOUX, late of the Village of Lorette, in Manitoba, Widow.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 22nd day of November, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of October, A.D. 1962.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

L'atmosphère politique est lourde en France

PARIS — L'atmosphère politique demeure lourde en France en raison du différend opposant le président de Gaulle et les Parlementaires. Le conflit risque de s'étendre, la presse ayant manifesté son hostilité générale au projet du chef d'Etat de tenir un référendum le 28 octobre, et quatre partis de l'opposition ayant formé une coalition anti-gaulliste. Enfin, le ministre de l'éducation, M. Sudreau, a démissionné en signe de protestation contre l'attitude du président de Gaulle.

Par ailleurs, la campagne électorale bat son plein. A part les communistes et les gaullistes, tous les chefs des autres partis se sont prononcés contre le projet du général de Gaulle d'élection du président au suffrage universel.

Le chef du parti socialiste, M. Guy Mollet, a accusé le chef d'Etat français de faire du chantage en menaçant de démissionner s'il n'obtient pas un vote massif. Il a déclaré que le référendum est un moyen de demander son avis au peuple et non pas un biais pour faire avaliser ses élections.

D'autre part, le journal officiel a fixé au 18 et 25 octobre la date des élections générales.